



L'ATLAS DE LA COEXISTENCE

Le dépeuplement comme potentiel d'un territoire rural

Chloé Schindler
Énoncé théorique de master
EPFL ENAC SAR
Janvier 2023
Responsable de l'Énoncé théorique : Prof. Luca Pattaroni
Directeur pédagogique : Prof. Dieter Dietz
Maître EPFL : Marine Villaret



TABLE DES MATIÈRES	
PRÉAMBULE	
1. INTRODUCTION : LE DÉPEUPLEMENT COMME PROJET DE TERRITOIRE ?	
1.1 LE DÉPEUPLEMENT, DÉFINITION THÉORIQUE	
LA DÉCROISSANCE ÉCONOMIQUE	10
LA DÉCROISSANCE HUMAINE	12
LES POTENTIELS D’UN TERRITOIRE RURAL	14
1.2 LE TERRITOIRE RURAL NIVERNAIS	
L’HUMAIN ET LA NATURE	16
1.3 LE DÉPEUPLEMENT COMME POTENTIEL	
LE POTENTIEL BIORÉGIONAL	18
2. HABITER UN TERRITOIRE EN DÉPEUPLEMENT	
2.1 « VRAI » NIVERNAIS, « FAUX » NIVERNAIS	
ENTRÉES EN TERRITOIRE DÉPEUPLÉ	22
LES ENJEUX DE LA COHABITATION HUMAINE	24
2.2 INFRASTRUCTURES EN TERRITOIRE DÉPEUPLÉ	
LA DISTRIBUTION DES SERVICES PUBLICS	26
LES PRINCIPAUX SECTEURS D’EMPLOI	28
LES SIGNES D’UN DÉSERT HUMAIN	30
TOURISME VERT OU TOURISME DE RUINES	32
2.3 LES NOUVEAUX ENJEUX DU TERRITOIRE	
L’ORDRE SOCIAL BOULEVERSE	34
3. HABITER UN TERRITOIRE ENSAUVAGÉ	
3.1 LES RUINES HUMAINES	
LES TRACES DE L’ABANDON	38
LES UTILISATIONS DU SOL	40
SENTIMENTS MITIGÉS FACE À LA RURALITÉ	42
3.2 LA NATURE REPREND SES DROITS	
LA TRAME VERTE ET LES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES	44
LA TRAME JAUNE ET LES AGRICULTEURS	46
LA TRAME BLEUE ET LES CANAUX	48
3.3 L’HUMAIN ET SON ÉCOSYSTÈME	
LES CONNEXIONS ENTRE RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ	50
4. CONCLUSION : VERS UNE COEXISTENCE	
4.1 L’ÉTAT ACTUEL DE LA COEXISTENCE	
À L’ENTRÉE DU MORVAN, LA FORÊT	54
LA PLAINE NIVERNAISE, AU MILIEU DES VACHES	56
EN VILLE, LE LONG DE LA LOIRE	58
4.2 LE SAUVAGE ET L’HUMAIN	
LE RÉ-ENSAUVAGEMENT NON-INTENTIONNEL	60
4.3 LA COEXISTENCE COMME POTENTIEL	
TERRITOIRES VIVANTS	62
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE	

Étudiante et résidente à Lausanne depuis 2016, quand a été question de trouver un sujet pour mon diplôme de Master, c'est assez naturellement que j'ai commencé à chercher du côté de la région qui m'avait accueillie avant la Suisse : la Bourgogne (selon le découpage administratif français d'avant 2015, qui fusionna cette région à sa voisine, la Franche-Comté). Très vite, des problématiques et des thèmes abordés en cours de Géographie au lycée me sont revenus. Lors de ces cours, il a été mis en évidence que la situation de la Bourgogne, en couloir entre Paris et Lyon, place la région dans une position délicate, réduite à l'état d'aire de repos pendant le transit entre ces deux grandes métropoles françaises. La réputation de la Bourgogne n'est pas à refaire, et est, tout autant, établie hors du territoire bourguignon qu'hors de France. C'est un espace peu dense, viticole, sauvage et calme.

En débutant mon travail de recherche dans cette direction, un premier mot-clé s'est imposé rapidement : le dépeuplement. La Bourgogne est une région vieillissante et en constante perte de ses habitants. Par manque d'opportunités de formation ou de carrière, les populations jeunes et actives quittent le territoire pour des espaces plus denses et développés économiquement, en un mot, pour ce qu'on appelle « la grande ville ». Des

PRÉAMBULE

quatre départements composant la Bourgogne, la Nièvre est celui dont les soldes naturel (nombre de naissances soustrait du nombre de décès) et migratoire (nombre d'immigrations moins nombre d'émigrations) sont les plus négatifs. Au sein de la Bourgogne même, la Nièvre apparaît comme un département vieillissant, renfermé sur lui-même.

Lors de ma vie à Dijon (capitale administrative et historique de la Bourgogne, qui accueille près d'un dixième de la population de la Région (Rossignol, 2020)), je me souviens des clichés et blagues à propos du reste de ce territoire, des communes rurales de l'ouest de la région. Ces propos sarcastiques au sujet des espaces en perte de vitesse économique depuis le pôle urbain qu'est la capitale bourguignonne sont assez révélateurs de l'état d'esprit général des « urbains » à propos de la campagne française. Ils pensent que la vie n'y est pas chère mais très difficile. Ils parlent des ruraux comme de personnes isolées, vivant dans une extrême sobriété, âgées, rustres... presque une personnification du paysan « vieille France » sans filtre, s'exprimant en patois, déconnecté, sauvage. Le temps s'est arrêté dans les communes rurales, la mondialisation n'a pas touché leurs habitants, et il en résulte en un retard de croissance qu'il faudrait à tout prix combler.

1. INTRODUCTION : LE DÉPEUPLEMENT COMME PROJET DE TERRITOIRE ?

Alors que les espaces déjà pris dans une dynamique de croissance et de développement profitent de cette tendance, les territoires en ralentissement ou en stagnation n'ont pas la possibilité de bénéficier de mesures drastiques afin d'enrayer la décroissance. L'état économique et démographique de la Bourgogne est le résultat de cette dynamique enclenchée, il y a quelques décennies. Pour comprendre l'enracinement du phénomène de dépeuplement dans la Nièvre, il est important de saisir son impact au sein des différentes communes ainsi que la position occupée par ce territoire spécifique dans les dynamiques bourguignonnes.

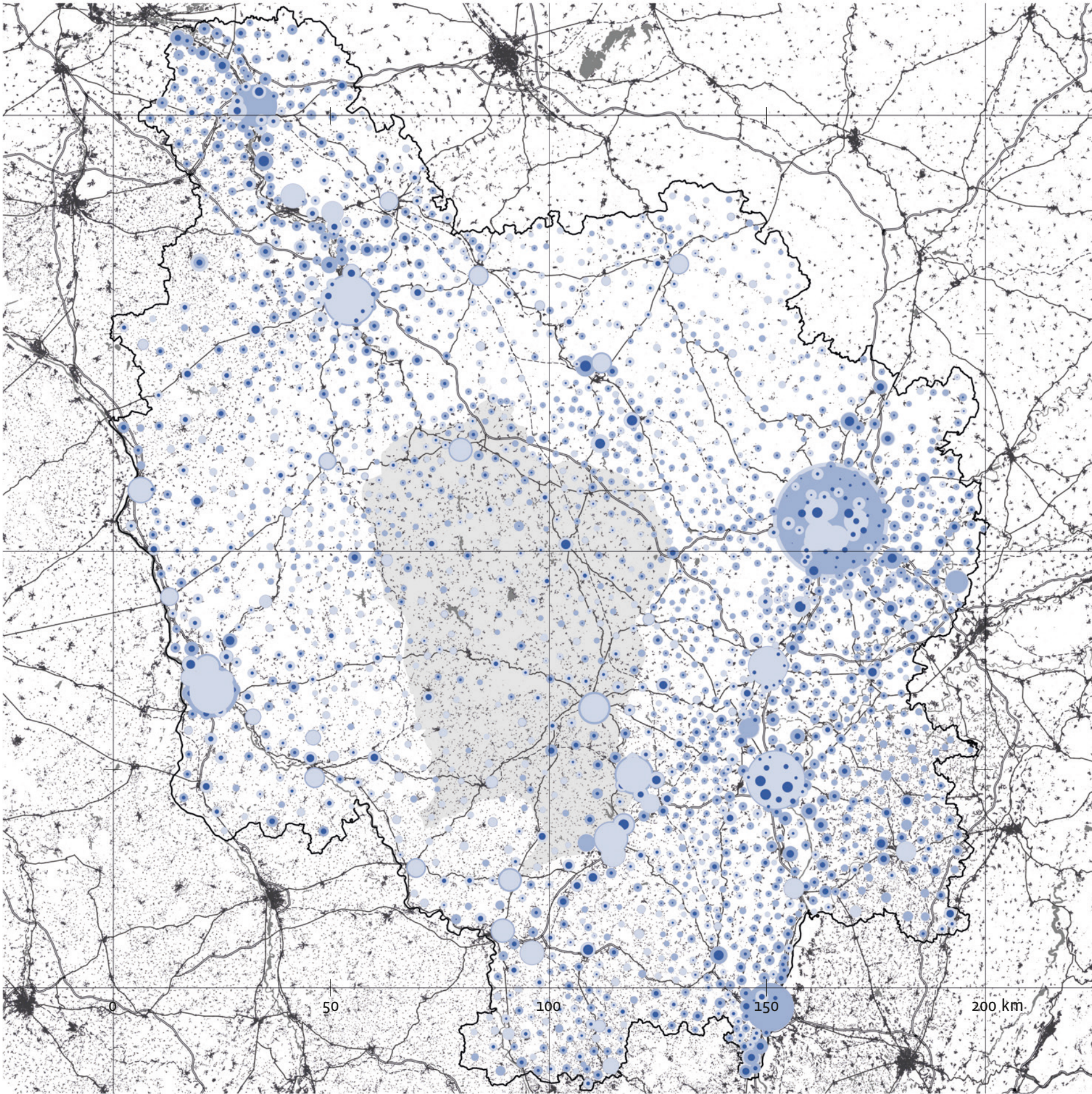
La présence d'emplois sur un territoire influence la répartition de la population. En se renseignant sur les populations et spécifiquement sur le type de population active, il est aisé pour les autorités françaises de cibler les espaces en croissance, de déterminer les agglomérations polarisantes ayant une forte influence sur leur territoire, mais surtout de pointer du doigt les espaces « fragiles » ou en marge de ces dynamiques. Cette lecture du territoire est néanmoins très éloignée de la réalité du terrain. Un premier regard sur la situation économique et démographique sans la mettre en parallèle au paysage naturel ne permet pas de saisir toute la portée du phénomène ainsi que ses influences sur les milieux.

1.1 LE DÉPEUPLEMENT, DÉFINITION THÉORIQUE

LA DÉCROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le constat de décroissance de la Nièvre se fait en observant la répartition des populations actives sur le territoire, car bien sûr, pour qu'un territoire humain évolue, il faut qu'il soit générateur d'emplois. La Bourgogne, région à laquelle appartiennent la Nièvre, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et l'Yonne, ne subit pas les mêmes dynamiques sur l'ensemble de son territoire. On situe assez facilement la capitale régionale sur la carte 1, Dijon, ainsi que les espaces dynamiques créés par la proximité aux régions Parisienne au nord et Lyonnaise au sud. Le phénomène de diminution de l'offre d'emploi au sein des communes n'est pas localisé uniquement dans notre département d'étude, mais concerne presque toutes les communes de petite taille dans l'axe séparant les dynamiques nord et sud, formant ainsi un espace à dominante rurale. Sur la carte 2, Nevers, la préfecture, ne représente aucune concurrence face aux autres pôles attracteurs.

Le Parc Régional Naturel du Morvan compte des communes avec peu d'employés et fait office de barrière face à la partie sud-est de la Bourgogne, à forte croissance entre 1968 et 2019. Il est clair que la Loire forme un axe d'emploi principal dans le département. Le fleuve relie en effet la région parisienne à la Nièvre. Il est évident que les vingt dernières années ont précipité la décroissance de cet axe, même si la tendance s'inscrit dans une temporalité plus longue. Ceci est explicable par les licenciements de masse dans les principales industries du territoire depuis le début des années 2000. La disparition presque totale du métier d'agriculteur, conséquente à l'augmentation considérable des surfaces d'exploitation, explique aussi la diminution de population dans les villages ruraux. Il y a néanmoins quelques communes affichant une croissance hors de l'axe ligérien. Elles indiquent un léger attrait pour certaines populations actives. Pourtant, un phénomène de décroissance est explicable par le vieillissement des habitants, alors cette légère croissance suffit-elle à rajeunir les populations locales ?



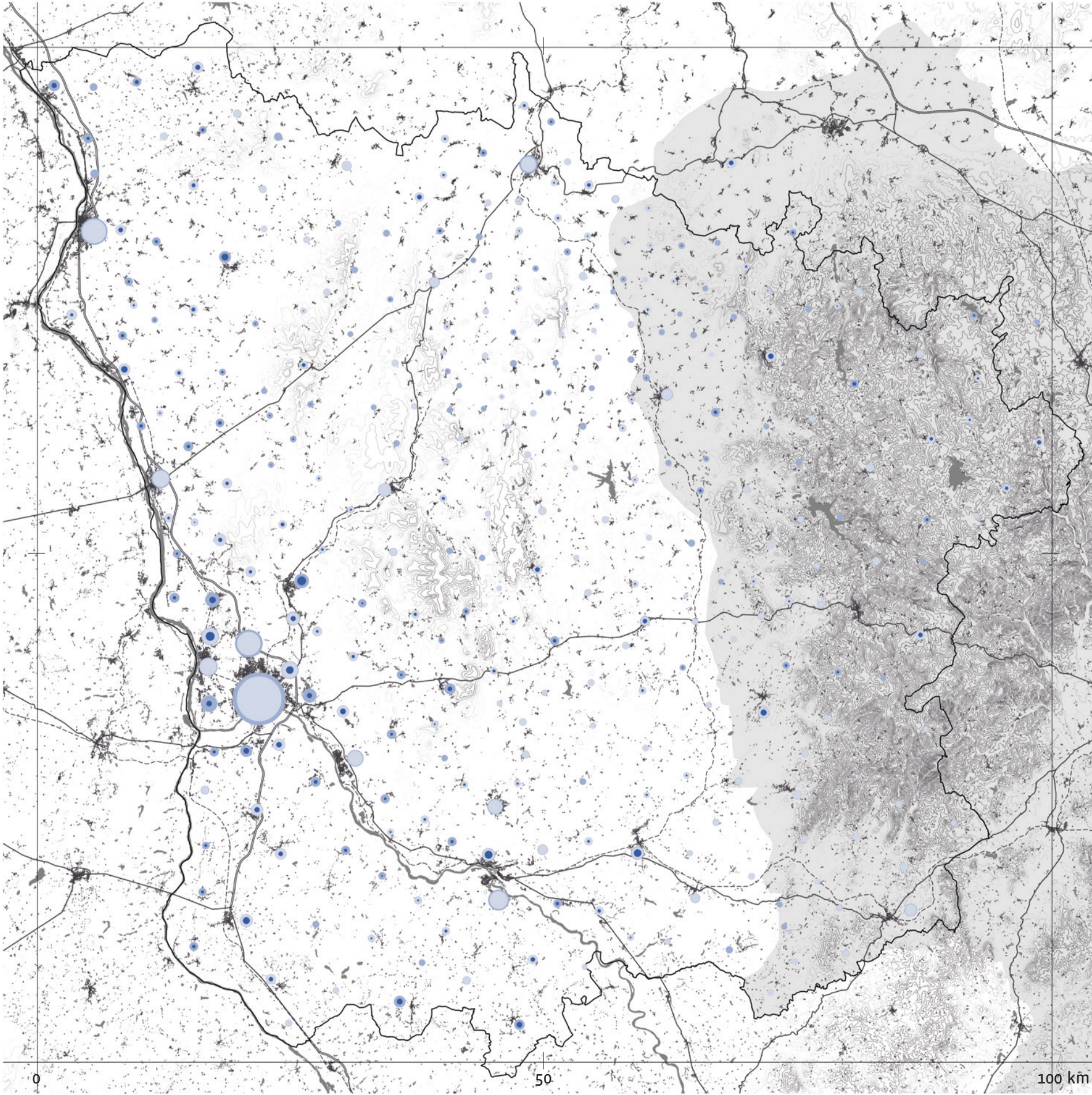
1. INTRODUCTION : LE DÉPEUPLEMENT COMME PROJET DE TERRITOIRE ?

1.1 le dépeuplement, définition théorique

2. HABITER UN TERRITOIRE EN DÉPEUPLEMENT

1.2 le territoire rural nivernais

1.3 le dépeuplement comme potentiel



3. HABITER UN TERRITOIRE ENSAUVAGÉ

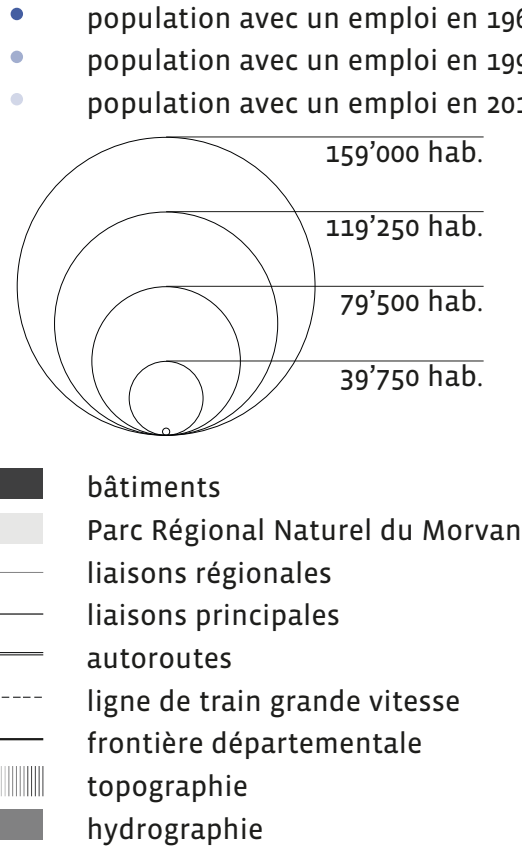
4. CONCLUSION : VERS UNE COEXISTENCE



fig. 1 : Les 10 premières métropoles françaises

carte 1 (gauche) :
LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR COMMUNE EN BOURGOGNE

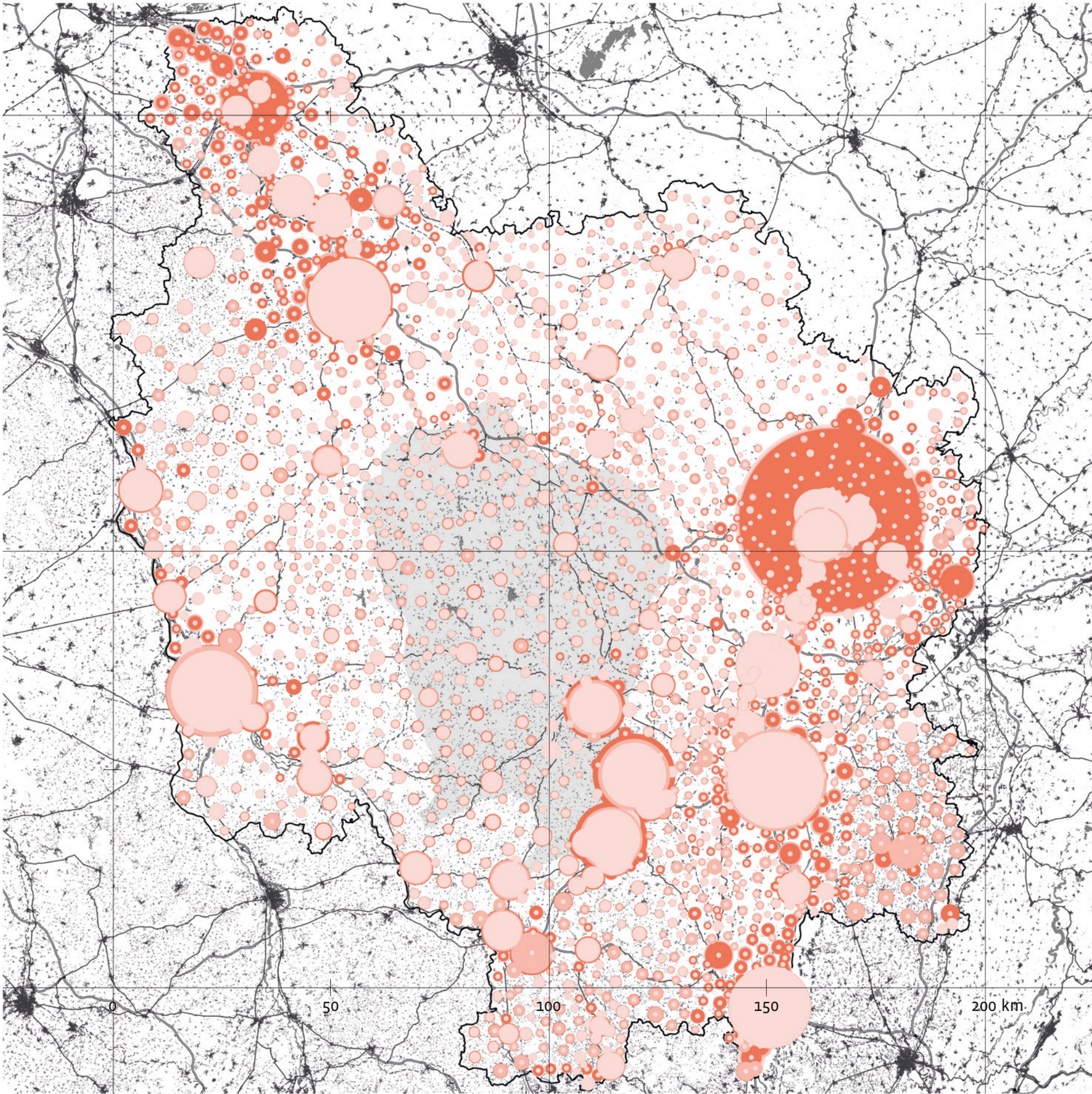
carte 2 (droite) :
LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR COMMUNE DANS LA NIÈVRE



LA DÉCROISSANCE HUMAINE

Sans surprise, les populations se concentrent plus facilement dans les communes attractives. Les bassins du nord et du sud de la Bourgogne montrent une croissance régulière de leur démographie depuis 1968 (carte 3), ils concentrent d'ailleurs la majorité des communes de plus de 10'000 habitants de la Région (Rossignol, 2020). Observer la Bourgogne nous renseigne aussi sur la répartition des axes principaux de circulation. Le Morvan, mais aussi une grande partie de la Nièvre, apparaissent comme des territoires difficiles d'accès, très peu aménagés. L'autoroute A6, principal axe entre Paris et Lyon, et surtout passage obligé de tout parisien pour rejoindre l'A7, l'autoroute du soleil, passe par les trois autres départements bourguignons, mais pas la Nièvre (Bonneaud & Bertin, 2011). L'axe emprunté par cette route profite beaucoup des activités des vacanciers en transit, lorsque le besoin de faire une pause se ressent, en particulier à mi-chemin du voyage. Loin de cette dynamique, le département nivernais s'articule autour de sa capitale historique et administrative, Nevers.

Cette ville concentre la majorité de la population de la Nièvre, soit 33'005 habitants en 2019, un sixième de la population du département. L'axe qui se dessine de part et d'autre de ce pôle, le long du tracé de la Loire, présente les communes avec la plus forte diminution de la population du département. Les communes du Val de Loire sont historiquement peuplées de personnes plus aisées financièrement, plus éduquées et plus jeunes. Les populations de l'arc forestier au centre et du massif du Morvan, moins attractives, ont un niveau d'études et un revenu plus bas. On y trouve aussi plus de chômage et de familles dépendantes des aides sociales. A cela, s'ajoute le vieillissement de la population locale et la diminution des offres de formation pour les jeunes qui se déplacent jusqu'à Beaune, Dijon ou plus loin à la fin des études secondaires (Deniau, 2011). La Nièvre compte, de manière proportionnelle au reste de la Bourgogne, beaucoup plus de personnes de plus de 75 ans (Revillier, 2022).



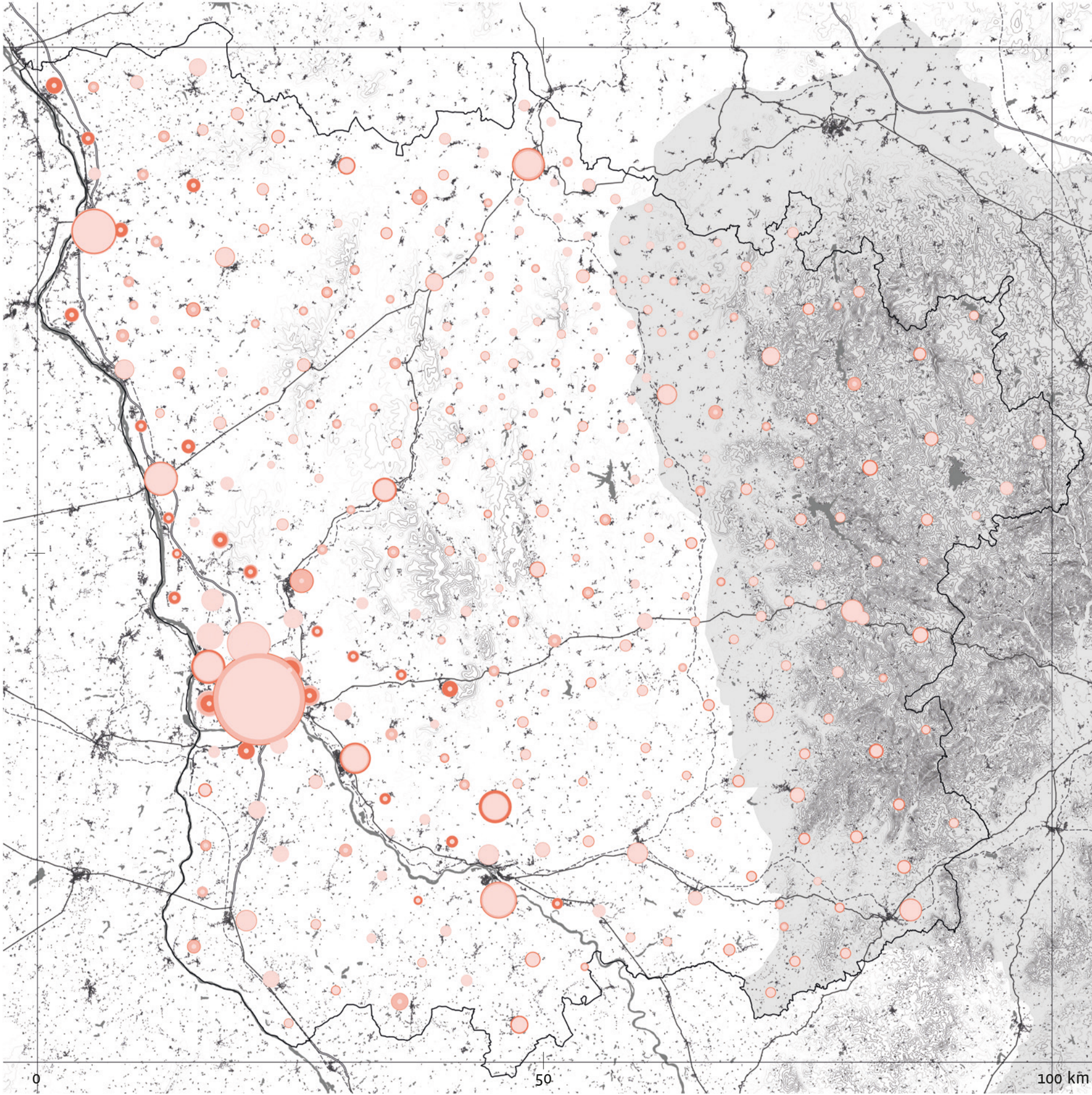
1. INTRODUCTION : LE DÉPEUPLEMENT COMME PROJET DE TERRITOIRE ?

1.1 le dépeuplement, définition théorique

2. HABITER UN TERRITOIRE EN DÉPEUPLEMENT

1.2 le territoire rural nivernais

1.3 le dépeuplement comme potentiel



3. HABITER UN TERRITOIRE ENSAUVAGÉ

4. CONCLUSION : VERS UNE COEXISTENCE

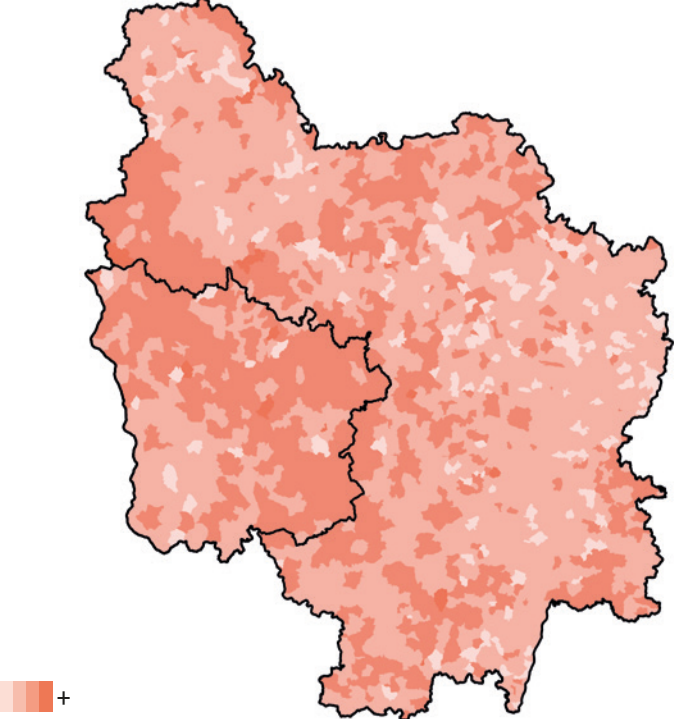
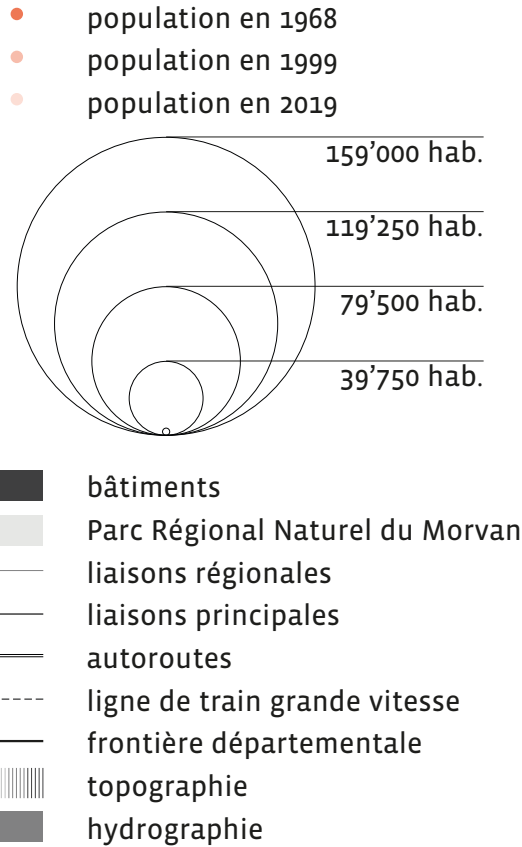


fig. 2 : L'âge de la population par commune en Bourgogne

carte 3 (gauche) :
LE NOMBRE D'HABITANTS PAR COMMUNE EN BOURGOGNE

carte 4 (droite) :
LE NOMBRE D'HABITANTS PAR COMMUNE DANS LA NIÈVRE



LES POTENTIELS D’UN TERRITOIRE RURAL

Suivant les logiques actuelles de la civilisation humaine occidentale industrialisée, hygiéniste et capitaliste, un espace en décroissance humaine et économique est un espace préoccupant, un espace faible à relancer (Latouche, 2016). L'idée de la zone rurale calme, sans supermarché ou route goudronnée renvoie beaucoup trop à la France d’antan, la France non technologique et synonyme de pauvreté, de précarité. Les nombreuses tentatives de mise en valeur des espaces ruraux, marginalisés au sens économique du terme, se veulent dans la logique d’un glissement de qualification de l’espace : de rural, on veut du péri-urbain ou de l’urbain peu dense, signe d’une activité économique mixte et croissante. La Nièvre est concernée par ces qualificatifs, car elle est, nous l’avons vu, touchée par un phénomène de décroissance particulièrement ancré dans son histoire.

La répartition actuelle des pôles attractifs urbains denses de la France ne date pas d’hier. L’histoire même de la gouvernance française a toujours été de privilégier le développement de pôles destinés à régenter le reste du territoire, relayé au rôle de soutien en tant que producteur agricole ou ouvrier. L’État français, fort de son histoire monarchique, a longtemps considéré la centralisation comme la seule forme d’organisation administrative souhaitable, afin d’éviter les révoltes et d’unifier les territoires rivaux autour de la Couronne.

La Révolution a brièvement mis en cause l’efficacité de la centralisation qui allonge le temps de prise de décision d’un système démocratique. La décentralisation semble être un mode d’administration plus adapté au vaste territoire français, même si la centralisation a été appliquée à nouveau dans le courant du XIXème siècle. La division actuelle des pouvoirs en régions, départements et communes, sous la responsabilités de préfets, se veut plus efficace, plus adéquate car plus locale. Cette solution politique devrait donc aider au développement économique et social des communes françaises, puisque

cette stratégie ne les réduit plus seulement au rôle d’appui pour le développement d’un pôle plus important dans la hiérarchie du territoire. Il est pourtant simple de constater qu’avec l’augmentation des pouvoirs confiés aux acteurs, ne vient pas toujours une augmentation du budget qui leur est alloué pour œuvrer dans l’intérêt des espaces économiques sous leur responsabilité.

La croissance affichée par les agglomérations dynamiques permet aux institutions responsables d’engager des actions pour entretenir ce mouvement positif tandis que les communes de petite taille font face à de plus grandes difficultés pour ancrer leur évolution dans une croissance positive (Couturier, 2007). La montée en puissance des pôles urbains sur le territoire français a mené à une désertion des campagnes et à une césure nette entre urbain et rural, visible tant sur le plan économique que sur le plan démographique. Il se trouve que la France des agriculteurs a disparu à grande vitesse depuis les années 1945 (Dhérisard et al., 2014) avec l’avènement des fermes modernes ; et parallèlement l’industrie a fait face à un déclin et une vive délocalisation des centres de production entre les années 1980 et le début du XXIème siècle. La diminution de tels secteurs d’emploi dans une région comme la Nièvre, éloignée des aires d’attraction des principales métropoles françaises, ne s’est pas faite en parallèle d’une augmentation des emplois du secteur tertiaire. Au contraire, les sursauts de croissance économiques produits par la création d’emplois dans des communes marginalisées, grâce aux aides à l’installation en territoire rural (prenant la forme de prêts, bourses, primes...), ne durent que le temps de leur allocation, puis les entrepreneurs repartent s’installer en zone urbaine polarisante ou polarisée sitôt l’épuisement des fonds d’aides, inscrivant ce territoire dans une décroissance de long terme.

Le fait que des espaces, anciennement si bien adaptés aux activités économiques d’avant-mondialisation, ne s’accommodent pas des nouvelles activités humaines fait forcément d’eux des espaces

préoccupants, faibles ou marginaux (Couturier, 2007). Les bienfaits de la mondialisation ne sont plus qu’un lointain souvenir comparé aux dommages causés par celle-ci (pollution, dépendance aux marchés économiques mondiaux, densités extrêmes de population, creusement des écarts entre pauvreté et richesse...). La civilisation mondialisée organise le territoire humain selon une distinction forte entre le rural peu dense et productif, et l’urbain peuplé et bétonné. L’heure est à la recherche de l’expansion des métropoles dans les interstices non bâties (Latouche, 2016).

La concentration d’activités humaines en des pôles de forte attractivité économique crée, peu à peu, des problématiques de densité de population tandis que d’autres espaces sont désertés par les humains à la recherche d’emplois. Le besoin de sortir de la crise provoquée par la mondialisation amène à une envie de productions plus locales et à échelle humaine, offrant à ces territoires désertés le statut de « terre vierge » pour les y installer. Mais ce potentiel n’existe qu’à proximité des pôles urbains, dont les zones proches deviennent les extensions (résultant en une montée de la mixité dans le bâti entre résidences et emplois). Cette dynamique ne peut donc profiter à des espaces isolés tels que la Nièvre. Un équilibre entre métropoles en constant étalement et territoires peu denses doit être trouvé (Brès et al., 2017). Le territoire de la Bourgogne, sous l’influence des deux premières métropoles françaises (Paris et Lyon), montre bien toute l’étendue de ce phénomène.

L’espace rural bourguignon doit alors attendre d’entrer dans l’aire d’attractivité d’un pôle urbain pour espérer stopper la décroissance économique qui le prive d’un renouvellement de sa population. Il est donc évident que l’évolution du territoire, sous les spectres de l’activité humaine et du rendement économique, limite le nombre des possibilités de développement ainsi que de qualifications de l’espace. Le désir de centrer un territoire sur l’humain est-il la seule dimension envisageable pour qualifier l’évolution ou la croissance de celui-ci ?



img. 1 : Chemin de fer au départ de Luzy, Nièvre
©Chloé Schindler

Située au sud-est du bassin de la Seine, la Nièvre est un département de la Bourgogne marqué par sa forte histoire industrielle et agricole (Bonneaud & Bertin, 2011). Grâce aux nombreux centres de placement dans le Morvan, la Nièvre a longtemps été inscrite dans le cœur des Parisiens, dont les célèbres nourrices morvandelles s’occupèrent dès le début du XIXème siècle et jusque dans les années 1960-70. De plus, les bords de Loire, plus développés économiquement et industrialisés, partagent, eux aussi, une histoire avec Paris, la Nièvre ayant en effet alimenté la capitale en bois de chauffage pendant près de quatre siècles (jusqu’au milieu du XIXème siècle (Chevallier, 2015)). Sans compter que de par sa proximité à la capitale, le Val de Loire est l’une des origines principales des Parisiens ainsi qu’un des principaux lieux de résidence secondaire pour ceux-ci : le département a longtemps été le jardin de la France noble (René, 2022).

Le département participe alors aux souvenirs populaires des Français et correspond à l’idée de la campagne française rurale, peu densément peuplée, parcourue de forêts et dont la douce topographie de moyenne montagne morvandelle forme le paysage. Nevers est excentré du département et de la région Bourgogne, ce qui caractérise bien la relation qu’a toujours entretenu le comté de Nevers avec le duché de Bourgogne, qui l’avait annexé dès la fin du 1er siècle :
« La position géographique excentrée de Nevers place la Nièvre à l’écart du reste de la région Bourgogne. Ce phénomène est accentué par la barrière naturelle que représente le massif du Morvan. [...] Ce positionnement particulier, couplé à un nombre relatif de grandes infrastructures routières et ferroviaires explique les multiples influences subies par le territoire nivernais. » (Bonneaud & Bertin, 2011)

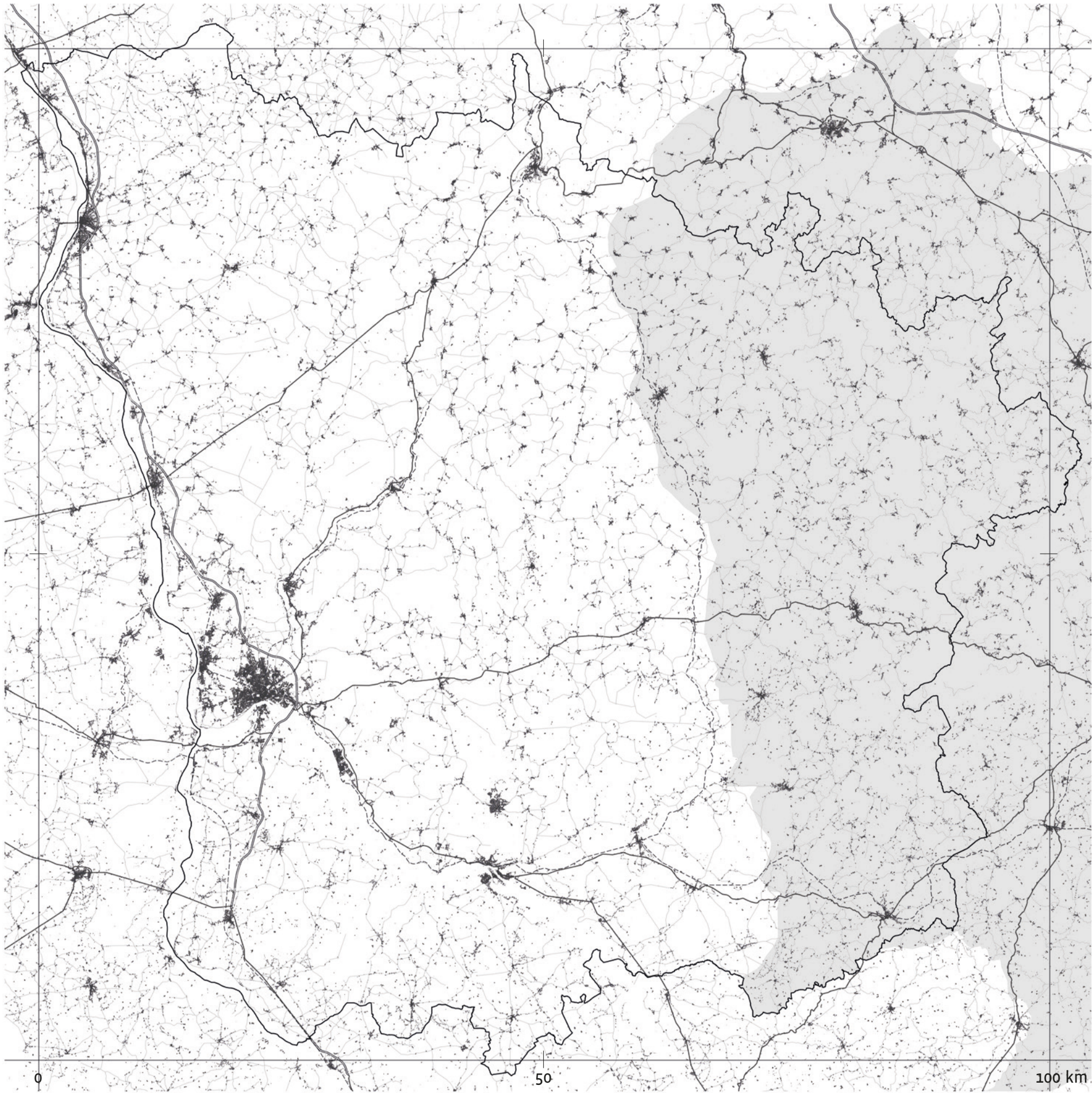
Le caractère rural de la Nièvre est appuyé par son bâti dispersé et ancien. Les constructions sur le territoire, très dispersées, participent d’une densité de population moyenne de 66 habitants au kilomètre carré (parfois 15 hab/km2 dans le Morvan).

1.2 LE TERRITOIRE RURAL NIVERNAIS

L'HUMAIN ET LA NATURE

La respiration forcée créée par les espaces ruraux, hors de l'influence des aires urbaines dynamiques, nous offre la capacité de considérer d'autres options, d'autres façons de vivre et de regarder la vie. La stratégie politique actuelle n'est alors peut-être pas la bonne. Le fait que les administrateurs de la région misent sur une montée du tourisme et des activités touristiques dans la Nièvre, et surtout dans le Morvan, pour contrebalancer la décroissance du reste du territoire semble prendre en compte l'état d'esprit français actuel : en effet, le « tourisme vert » est une pratique émergente qui s'intéresse aux espaces ruraux, expérimentée par des populations qui cherchent à sortir de la ville dense, à observer le sauvage, à « se reconnecter » avec la nature, perdue au profit de la densité. La présence de territoires préservés face au développement des villes post-industrielles et hygiénistes est alors un atout.

L'économie française paraît donc s'accommoder du caractère rural de la Nièvre (cartes 5 et 6), sans pour autant renoncer à sa volonté de développer économiquement cet espace afin de permettre à l'humain d'y vivre. Il se trouve néanmoins qu'un milieu, surtout un milieu à dominante rurale comme la Nièvre, n'est pas uniquement soumis aux actions humaines, mais il est aussi influencé parallèlement par les autres vivants. Tandis que l'humain se trouve séparé du reste de la Région par le massif du Morvan, et que la Loire forme un axe développé pour les humains, la forte présence de bocages et de domaines forestiers, de même que le retour en force d'une faune considérée comme en voie de disparition, laissent supposer que le dépeuplement humain a d'autres impacts que la simple décroissance économique. Si ces espaces ruraux, enclaves naturelles dans le monde globalisé, résistent toujours aux tentatives répétées de la civilisation humaine moderne de s'y développer, et que le sauvage chassé par les activités humaines y revient au moindre signe de relâchement de celles-ci, les politiques d'étalement humain ne sont pas la seule solution.



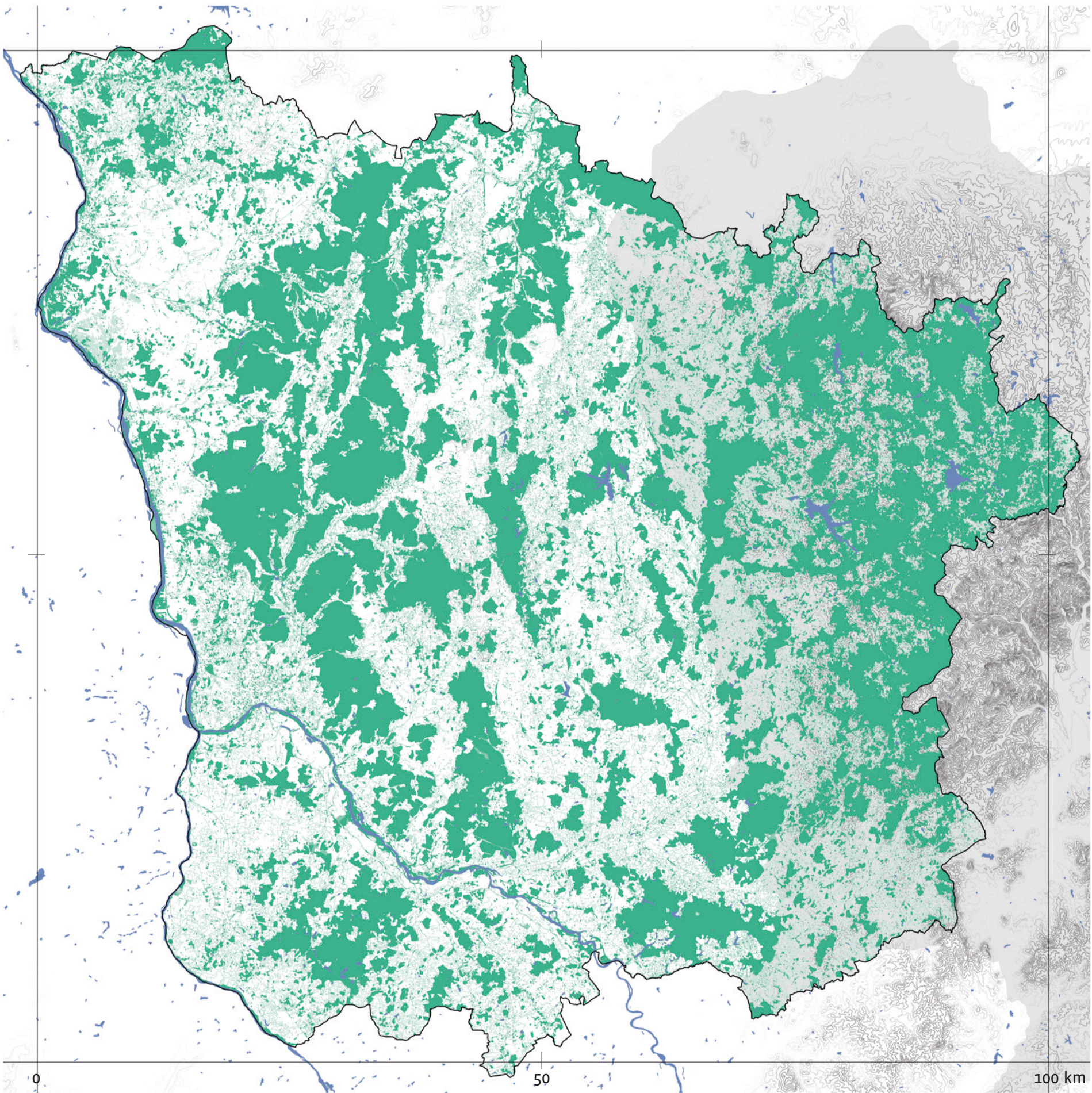
1. INTRODUCTION : LE DÉPEUPLEMENT COMME PROJET DE TERRITOIRE ?

1.1 le dépeuplement, définition théorique

1.2 le territoire rural nivernais

2. HABITER UN TERRITOIRE EN DÉPEUPLEMENT

1.3 le dépeuplement comme potentiel



3. HABITER UN TERRITOIRE ENSAUVAGÉ

4. CONCLUSION : VERS UNE COEXISTENCE

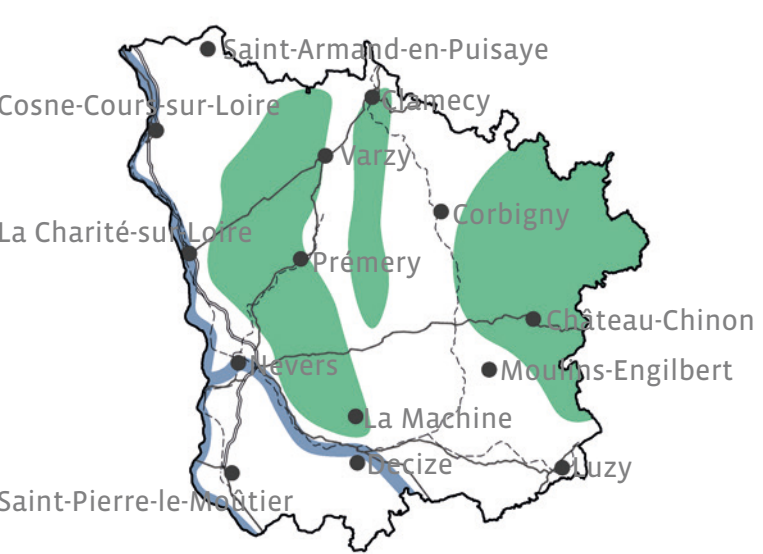


fig. 3 : Schéma territorial de la Nièvre

carte 5 (gauche) :
LES INFRASTRUCTURES HUMAINES DE LA NIÈVRE

- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- frontière départementale
- liaisons locales
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse

carte 6 (droite) :
LES INFRASTRUCTURES NATURELLES DE LA NIÈVRE

- Parc Régional Naturel du Morvan
- frontière départementale
- topographie
- hydrographie
- végétation basse (haies, vignes et landes ligneuses)
- végétation haute (peupleraies et vergers)
- bois et forêts

1.3 LE DÉPEUPLEMENT
COMME POTENTIEL

LE POTENTIEL BIORÉGIONAL

Pour trouver des pistes de réflexion afin de concilier l'étalement urbain inéluctable et les transformations profondes de l'espace rural induites par celui-ci, Serge Latouche propose le projet de décroissance (Latouche, 2016). Il pointe la décomposition des espaces urbains et leur effondrement, car ceux-ci impactent les espaces encore « vierges », qui ne sont pas encore entièrement construits par l'homme et qui composent le paysage. Mais, même si l'expansion des grandes aires urbaines mène à la montée de considérations concernant la répartition des fonctions dans les espaces de plus en plus denses et à la destruction du sauvage par l'humain, Latouche décrit plutôt ce phénomène comme une désintégration de l'équilibre et du respect qui régnaient jusqu'alors entre humain et nature. Il faut, en effet, comprendre que le paysage résulte depuis toujours des actions des forces naturelles et vivantes (humaines et non humaines) qui s'appliquent sur lui. La mondialisation et cette perte d'équilibre ont donné à l'homme le sentiment de pouvoir influencer profondément son territoire. Latouche l'explique ainsi :

« *Man claims to recreate the world better than God and nature* ». (Latouche, 2016)

L'explosion de l'urbain encourage alors le processus d'artificialisation de la vie à travers les efforts de l'humain pour maintenir l'équilibre instable qu'il produit et ainsi protéger les zones mises en danger par la mondialisation. La crise actuelle du système mondial de production et de consommation dans lequel nous évoluons amène des questionnements et des remises en question à propos de l'identité des individus et des territoires. À tous consommer la même chose produite à un endroit anonyme et transformée dans un endroit quelconque, les villes européennes sont devenues des lieux de résidence et de consommation. Pour répondre au niveau de concurrence mondial, les zones d'exploitation doivent être les plus rentables possible (Brès et al., 2017). La prise de conscience des conséquences de ce modèle

sur les écosystèmes crée une volonté de revenir à des systèmes plus locaux. Le projet de décroissance suit cette tendance et veille à réinscrire l'homme dans son territoire naturel en le considérant, à nouveau, comme un espace vivant et mouvant. La dépendance des pôles urbains actuels à des territoires pour leur expansion inspire plusieurs théories qui se sont développées depuis la seconde partie du XXème siècle (expliquant les premiers mécontentements à propos de la mondialisation dans les pays développés). Ces théories s'inscrivent dans une mouvance de rejet de la mondialisation, ainsi que de la densité humaine, pour « aider » les espaces qui ne profitent pas d'un fort pôle économique. Une des théories les plus intéressantes est le biorégionalisme. La manière dont Mathias Rollot décrit ce mode de développement de l'espace urbain met en avant la volonté de rééquilibrer les forces dans le monde angoissant qui est forgé par le capitalisme hygiéniste. Il déclare que :

« [...] *c'est en réapprenant à vivre, chacun à notre manière, d'une façon durablement adaptée à la région naturelle qui nous entoure, que nous pourrions envisager un avenir crédible pour la biosphère dans son ensemble.* » (Rollot & Constant, 2018)

En parlant d'une possible coévolution des espèces et des lieux, il considère l'option d'une intégration du sauvage en l'urbain lors de son expansion. Il remet en doute l'appropriation du territoire par la civilisation humaine et suggère que si le sauvage était pris en compte dans son développement, inclus dedans, cela permettrait de rétablir l'équilibre perdu. Pour définir une biorégion, Rollot débute en expliquant en quoi elle dépend des mœurs humaines contextuelles, qui permettent de comprendre un territoire et de développer le mode de vie adapté. Le but n'est pas de réfléchir à un « projet local », comme le suggère Magnaghi (Magnaghi, 2014). La biorégion est plutôt vue comme un lieu de vie qui traduit les liens entre les bassins-versants et les limites d'une communauté. En se rattachant à son milieu, on retourne aux fondamentaux de la vie humaine et cela permet à cette vie de se développer en adéquation

avec les écosystèmes qu'elle touche. La société d'avant mondialisation était parfaitement territorialisée et les alliances particulières et durables entre les vivants et leur territoire partagé permettaient cette coévolution qui est maintenant rompue. Le biorégionalisme se veut un mouvement réhabitant (Rollot & Constant, 2018). Proposer une approche des espaces urbains comme de possibles futures biorégions afin de résoudre les problèmes liés au dépeuplement des espaces ruraux traduit le besoin humain de confier au territoire une fonction économique et sociale.

M. Rollot introduit la notion d'invisible mise en lumière par les crises du monde actuel. En effet, les vivants invisibilisés par la mondialisation se trouvent propulsés sur le devant de la scène car mis en danger par cette même mondialisation. Voir l'invisible impose de comprendre le monde différemment, sans mettre l'humain au centre, et cela en dessinant les centralités et les liens entre les lieux plutôt que les frontières et les singularités qui les séparent (Rollot & Constant, 2018). Réfléchir à une diffusion plus douce de l'urbain dans le paysage permettrait de reconnecter l'humain à la nature d'une part, mais aussi de limiter son besoin d'imposer ses lignes directrices à celle-ci. Malgré ces constatations et le fait que l'humanité a toujours su prendre soin de ses milieux et évoluer avec eux, la fracture aujourd'hui est telle que vouloir retourner à un état des choses antérieur est de toute façon impossible. La construction est totalement déconnectée de la nature dont elle est extraite, et vouloir mieux accueillir les vivants en nos modes de vie urbains tout en continuant de les étaler reste une manière anthropocentrée de penser les évolutions futures du territoire.

Les pistes de développement qui visent la compréhension du non-humain sont à explorer mais peut-être qu'étaler encore l'humain dans ces espaces rendus à la nature n'est pas la seule solution. En quoi le dépeuplement peut-il être un potentiel pour le développement d'un projet de territoire ?



img. 2 : Ruine d'un hameau à proximité des Genêts, Nièvre
©Chloé Schindler

Le territoire en dépeuplement est un espace rendu à la nature de manière non intentionnelle par l'humain. La propension de l'homme à découper l'espace pour l'administrer et l'utiliser crée des frontières physiques et des zones plus ou moins accueillantes pour la nature. La disparition des activités humaines efface ces frontières et permet au sauvage de se réapproprier des zones entières sans y être directement menacé par elles. On notera que la nature est capable de se guérir elle-même si on la laisse respirer. Il n'est pas difficile de remarquer combien l'homme peut être impuissant face aux dynamiques qui l'activent et qu'il ne comprend pas. Par exemple, lorsque des plans d'aménagement consistent à supprimer une population de loups, elle parviendra plus tard à retrouver son chemin pour récupérer son territoire. Il en est de même, lorsque guidés par notre bonne conscience, nous cherchons à réintroduire une espèce dans une zone et que celle-ci se déplace pour s'installer dans une autre plus adéquate à son développement (Cochet & Durand, 2018).

De ce fait, tenter d'endiguer l'évolution de ces forces naturelles dans un espace dépeuplé afin de le « rendre à l'urbanité », même en tentant de le faire en suivant des observations pointues des caractéristiques actuelles et passées, ne semble pas être une solution durable face à la crise de l'équilibre entre urbain et paysage. Si nous prenons conscience des autres formes du vivant qui se développent sur des territoires plus ou moins soumis aux actions humaines, nous devons prendre en compte aussi que ces développements se font, de toutes manières, indépendamment des activités humaines. Les vivants et les écosystèmes sont en constante adaptation face aux paramètres extérieurs. Prendre conscience que l'homme n'est pas le moteur de la création et de l'évolution des paysages mais une simple composante est un premier pas vers le lâcher-prise des espaces dont l'économie humaine sait se passer, et finalement vers un équilibre entre tous les types d'occupation des vivants d'un territoire. Le but du présent énoncé théorique est donc de comprendre les dynamiques actuelles d'un territoire en dépeuplement humain.

2. HABITER UN TERRITOIRE EN DÉPEUPLEMENT

Tandis que les agglomérations en frontière ouest profitent de la forte attractivité de la région Centre, et que les bassins de la Loire et de l’Allier au Sud sont eux plutôt tournés vers l’Auvergne, l’est de la Nièvre se trouve enfermé dans le massif du Morvan. La répartition de la population semble indiquer une forte décroissance dans tout le territoire mais est-ce vraiment le cas ? Même si la tendance actuelle est au vieillissement de la population, et au départ des populations plus jeunes, il existe un mouvement d’entrée sur le territoire nivernais, et pas uniquement sur l’axe plus urbanisé. Si, bien sûr, ce mouvement ne contrebalance pas la décroissance actuelle, il s’implante, d’une manière spécifique, dans l’espace nivernais et occasionne de nouvelles dynamiques sur le territoire.

Le présent chapitre s’intéresse à ces mouvements humains, ainsi qu’à leurs façons de s’approprier l’espace rural. Ces dynamiques se décrivent, aussi bien, en qualités économiques, humaines, qu’en termes écosystémiques, sauvages. À travers l’étude de données statistiques, cartographiques et théoriques, mais aussi l’exploration sensible d’une partie du territoire et la retranscription de témoignages croisés sur le terrain, nous allons chercher à comprendre l’état de dépeuplement, mais aussi de repeuplement dans le département.

2.1 « VRAI » NIVERNAIS, « FAUX » NIVERNAIS

ENTRÉES EN TERRITOIRE DÉPEUPLÉ

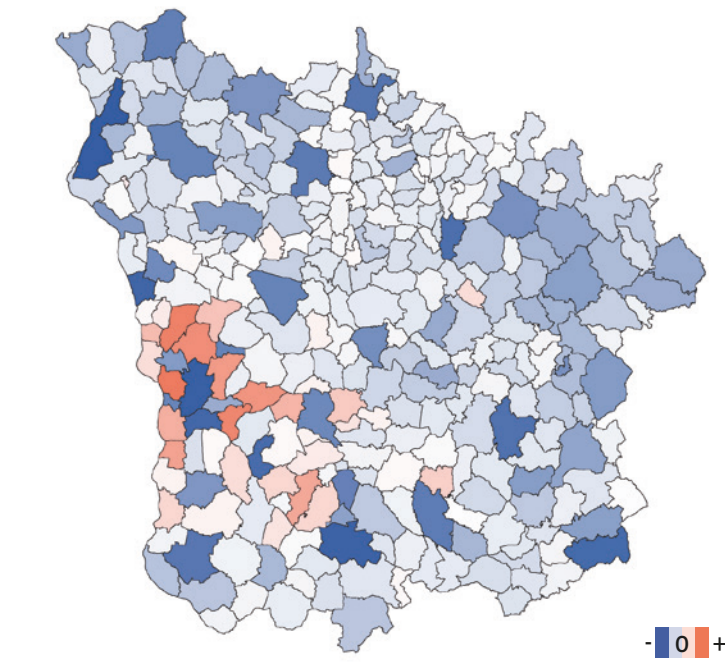


fig. 4 : Solde naturel par commune de 2013 à 2019

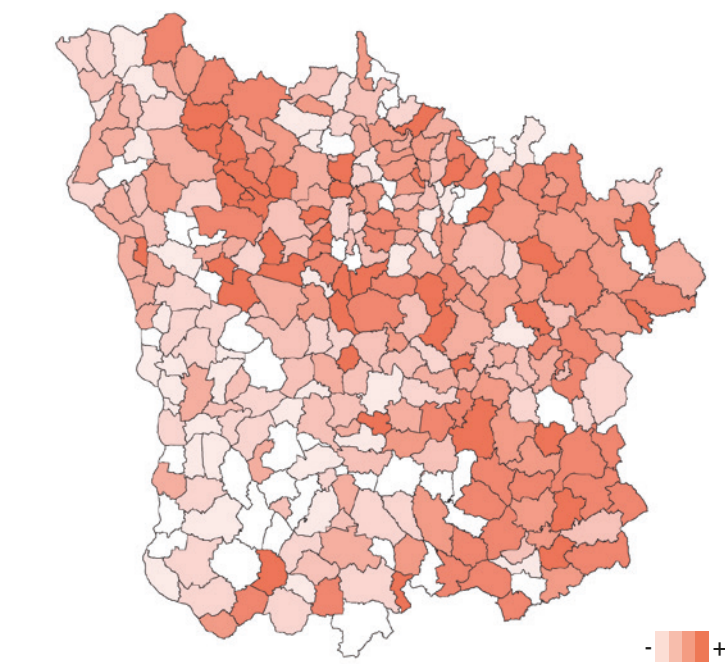


fig. 5 : Part de retraités par commune, 2019

Selon l’Insee, la Nièvre est le département français avec le solde naturel le plus bas depuis une cinquantaine d’année, et le plus gros recul de sa population (Rossignol, 2020). Quand on visualise ces données sur le territoire nivernais (figure 4), il apparaît très clairement que les axes les plus peuplés ou générateurs d’emploi mis en évidence précédemment n’affichent pas tous une croissance de population positive. L’espace urbain en croissance démographique correspond principalement à la couronne autour de Nevers, tandis que la capitale départementale affiche un solde naturel de -1.5% (alors que la moyenne nivernaise est de -0.7%). Certaines de ces zones sont même particulièrement négatives, comme au cœur du Morvan, réputé vieilli. L’étude de la répartition des retraités sur le territoire (figure 5), par contre, fait nettement apparaître une répartition sur le territoire correspondant aux espaces moins industrialisés. Malgré cela, on peut, tout de même, noter un mouvement entrant sur le territoire. Il parvient, à peine, à contrer le flux sortant, le solde migratoire de la Nièvre était à -0.1% sur la période 2008-2013 (Deniau, 2011). Les personnes venues, ou revenues, s’installer dans le département au cours de l’année 2019 (figure 6) arrivent, tout de même, d’espaces très mixtes. La région suscite l’intérêt de populations issues de milieux externes au département, à la Bourgogne même et cela ne concerne pas seulement les régions plus attirantes ou en croissance (figure 7). Il est pourtant démontré par Françoise Cognard, dès 2011, qu’un phénomène touche certaines communes de la zone morvandelle : on y note un faible excédent migratoire (Cognard, 2010). Celui-ci est le signe d’un regain d’activité du territoire pour un type précis de populations. Les personnes cadres retraitées ou en pré-retraite, principalement issues de pays d’Europe du Nord comme la Hollande, se sont découverts un intérêt certain pour cet espace si peu densément peuplé.

La proximité géographique de leur lieu d’origine induit une facilité d’accès (une journée de trajet en voiture ou en train) qui encourage l’achat d’une résidence secondaire, après plusieurs venues sur le lieu de séjour.

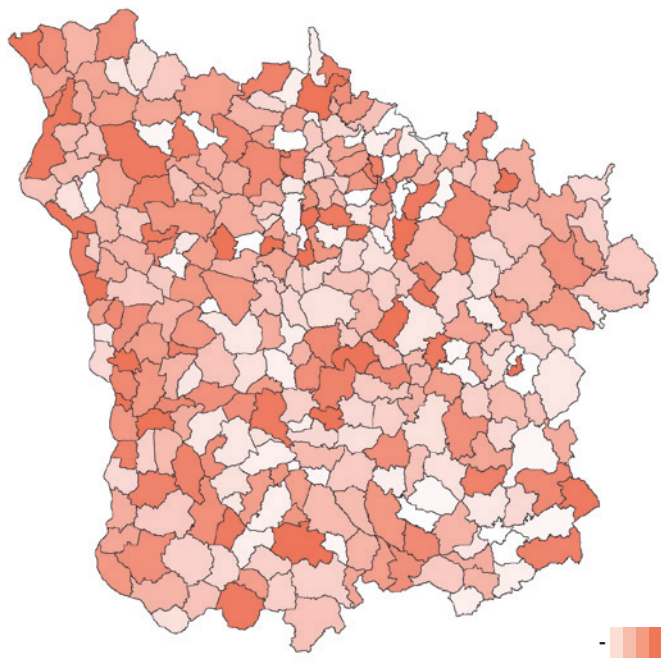


fig. 6 : Part d’habitants ayant emménagé dans la commune dans les 10 dernières années, 2019

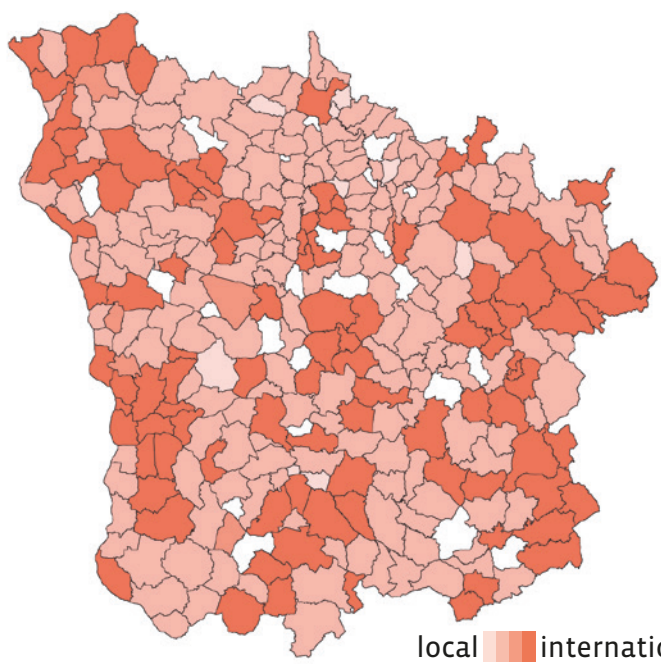


fig. 7 : Classement des immigrants de l’année 2019 par distance du lieu de résidence précédent

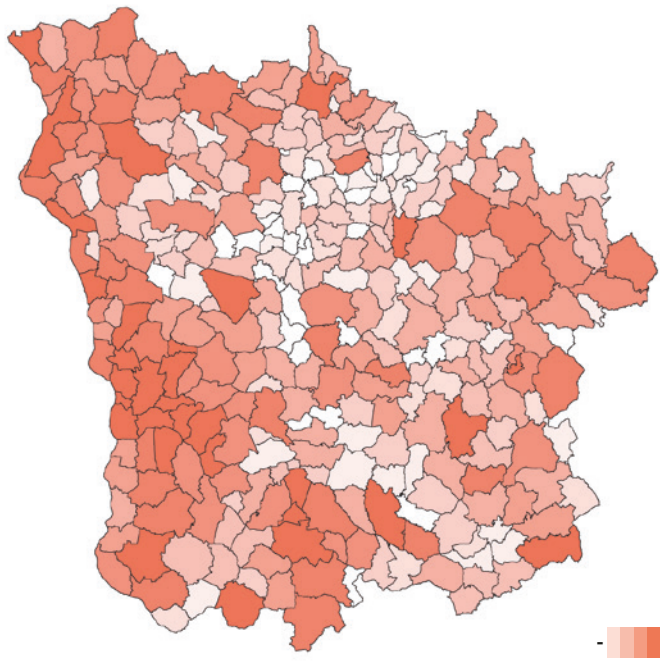


fig. 8 : Part de résidences principales par commune, 2019

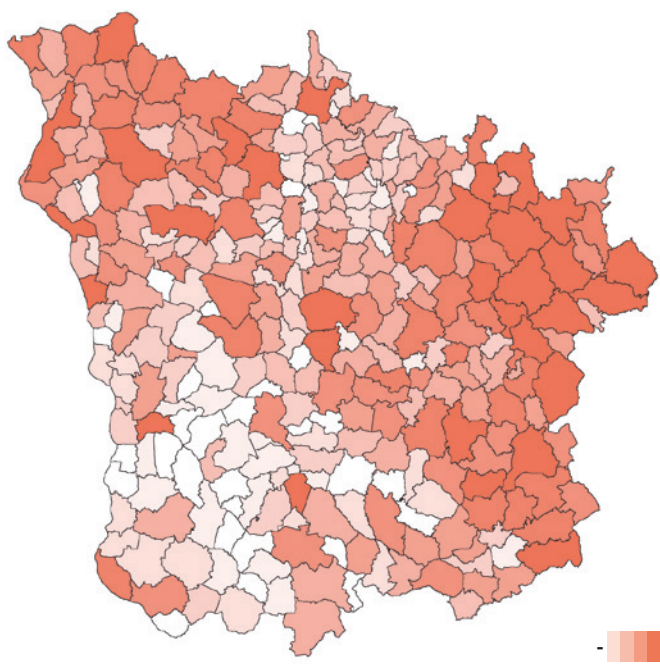


fig. 9 : Part de résidences secondaires par commune, 2019

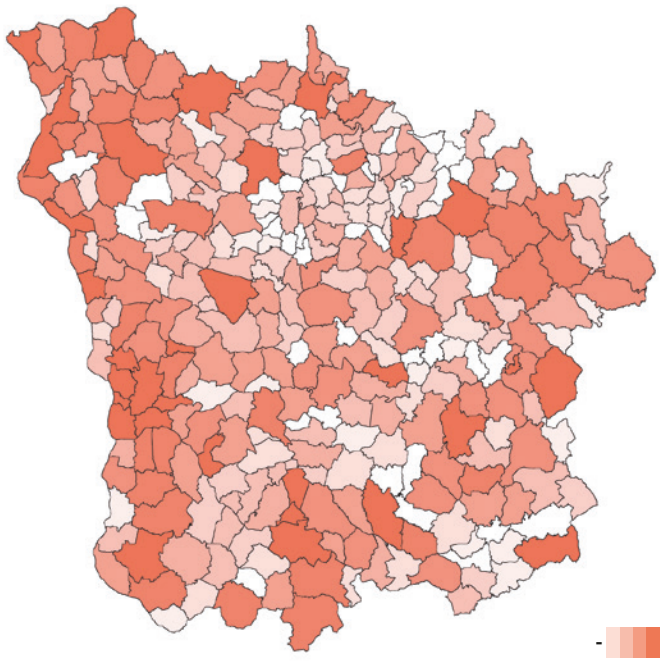


fig. 10 : Part de logements vacants par commune, 2019

Les figures 8, 9 et 10 nous montrent la répartition des résidences dans le département. On peut noter, sans surprise, la localisation des résidences principales. Le plus gros des résidences secondaires se localise dans le Morvan, et cela confirme le phénomène déjà remarqué par Françoise Cognard il y a quelques années (Cognard, 2011). La répartition des logements vacants nous apprend la densité de ruines bâties et leur étalement sur le territoire. La localisation des achats de biens fonciers (figure 11) confirme le regain d’intérêt de la zone morvandelle pour les populations arrivantes. La zone centrale du département est plutôt délaissée par les acheteurs.

Par contre, lorsqu’on s’intéresse au prix des biens immobiliers (figure 12), la région de la Loire reste un espace cher, les agglomérations y étant plus attractives. Le Morvan, malgré son potentiel touristique, reste une zone accessible, même si les biens sur place nécessitent de plus gros travaux de rénovation, car plus anciens (Bonneaud & Bertin, 2011).

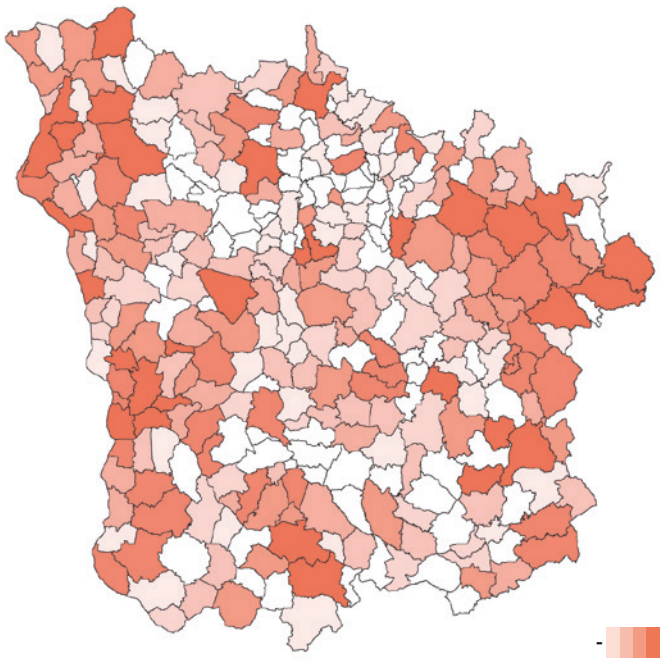


fig. 11 : Nombre d’achats de biens immobiliers par commune, 2020

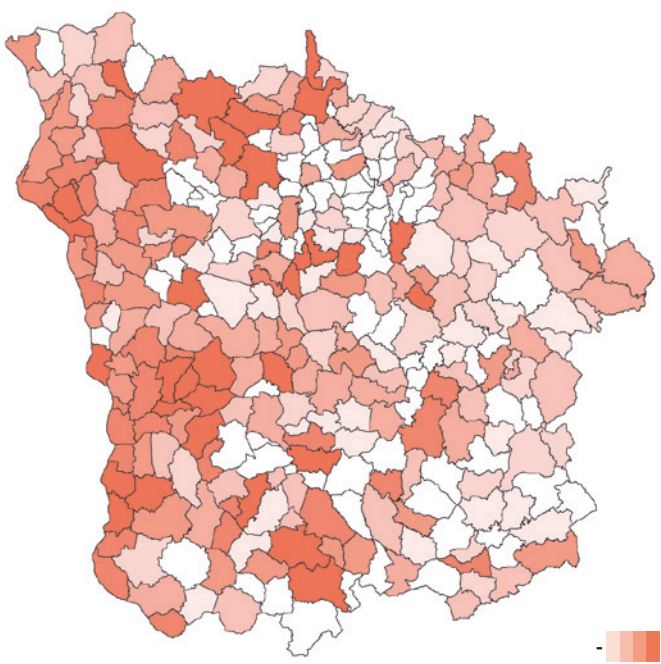


fig. 12 : Prix moyen d’achat de bien immobilier par commune, 2020

LES ENJEUX DE LA COHABITATION HUMAINE

La présence d'un flux entrant de migrations dans la Nièvre représente un espoir de relance économique pour les administrations départementales et régionales. La facilitation des déplacements à l'intérieur de l'espace européen, grâce à l'espace Schengen d'abord, mais aussi grâce à la popularisation des vols à bas coût ou des trains internationaux rend certaines destinations très accessibles, et cela en moins d'une journée ou mieux (Cognard, 2011). Mais ce fait ne tient que parce que le territoire n'est pas attractif. Ce que cherchent les immigrants d'Europe du Nord, c'est justement l'absence de population. Comparé à l'espace Limousin tellement pris d'assaut par les britanniques qu'on ne compte plus les supérettes spécialisées ou les journaux publiés exclusivement en anglais ; ou les espaces littoraux qui attirent à chaque saison des foules de plus en plus conséquentes, les personnes qui s'installent dans la partie morvandelle de la Nièvre ont été, d'abord, séduites par l'isolement et les paysages. Vouloir profiter de cette tendance afin de l'amplifier serait alors contre-productif, et risquerait de diriger ces migrations vers d'autres territoires vidés. Ce secteur ne semble donc pas la solution miracle pour la relance économique du département.

Les achats de résidences secondaires sont motivés par le rêve de la maison rurale française typique, à remettre en état en famille les week-ends, à l'abri des regards dans un coin isolé. Ces travaux demandent beaucoup de moyens car ces édifices sont trop anciens pour avoir été déjà raccordés aux réseaux d'eau ou d'électricité, être équipés d'une salle de bain ou d'une cuisine. De plus, le charme de ces achats passe beaucoup par le domaine dans lequel ils se situent, qui engendre aussi des frais considérables par leur taille. Le phénomène intéresse les autorités régionales au point de chercher à encourager, au maximum, l'emménagement définitif de ces populations. En effet, le niveau d'étude des résidents secondaires pourrait permettre de contrebalancer la

perte à grande vitesse d'actifs présentant un niveau d'études supérieures. De plus, le confort de la vie dans ce territoire, comparé à la densité de population en Hollande, par exemple, donne suffisamment de raisons à certains jeunes couples pour s'installer en résidence principale, dans la commune de leur choix. Le flux devient alors d'autant plus intéressant pour l'économie régionale, puisqu'il représente une manne de médecins et autres professions précieuses pour la relance du département. Par exemple, des centres de langues spécialisés dans le vocabulaire médical proposent déjà des aides à l'insertion de médecins hollandais. Seulement, les familles de ces personnes restent habiter dans leur pays d'origine, et finalement, par besoin médical ou par impératif familial, ces migrations ne sont que temporaires. La venue de populations aux habitudes si différentes de celles des nivernais crée quelques tensions assez localisées entre ces deux types de vision du territoire. Les nouveaux arrivants s'opposent principalement aux locaux, de par le fait, qu'ils regorgent d'idées et de motivation pour mettre en valeur la communauté les accueillant (Cognard, 2010). Les emménagements, dans une zone si éloignée du lieu d'origine, même à simplement une journée de voiture ou de train, nécessitent la création rapide d'un réseau local afin de surmonter la barrière sociale ou culturelle avec les natifs. Ces immigrants sont donc, souvent, plus actifs dans leur communauté, à organiser des rassemblements et des évènements afin de dynamiser celle-ci, que les autres habitants. Ceux-ci, lassés du peu d'attrait que représente leur commune ainsi que des difficultés à conserver son emploi dans un territoire en décroissance, ne comprennent pas le souhait des nivernais d'adoption de susciter un sentiment de communauté.

L'installation de populations en résidence secondaire dans les zones peu peuplées de la Nièvre influence fortement le territoire. Ces installations visent des biens bâtis anciens et isolés afin de profiter du calme disponible comparé à la densité et la proximité de la ville. La nature est ainsi apprivoisée, à nouveau, pour se créer un cocon familial (ou solitaire) à l'abri des regards.

Afin de faire comprendre sa présence et les limites de son domaine, on installe des panneaux « propriété privée », des haies et des portails. On privatise le bout de nature autour de sa maison de vacances. Les délimitations, ainsi créées, changent le territoire de manière significative (Dupré, 2005). On ressent fortement la césure entre les maisons habitées à l'année, ouvertes aux voisins, au jardin entretenu ; et les résidences aux volets fermés, haies hautes et avec peu d'entretien. Les habitants absents mitent le paysage et le modifient, avec leurs terrains à l'abandon. Cela, selon les mots de Lucie Dupré :
« participe au sentiment général de morcellement territorial et d'effritement de la cohésion sociale ». (Dupré, 2005)

Le fait que les façons d'habiter des nouveaux arrivants ne correspondent pas aux habitudes culturelles des populations locales, ainsi que le certain laisser-aller légèrement visible à travers la clôture de la végétation difficilement entretenue à distance, sont autant de raisons, de la part des Nivernais historiques, de se méfier de ces « néo-ruraux ». Les aller-retours des vacanciers, dans le quotidien des habitants réguliers, se fait même parfois au détriment de leurs habitudes, car tel aménagement d'étang dans le jardin pour faire plaisir aux enfants lorsque la famille descend de Paris passer le week-end au grand air, pompe l'eau qui alimentait le ruisseau entre les jardins des voisins, ou telle espèce d'arbuste plantée pour ses qualités de pousse rapide et dense afin de constituer la haie autour du jardin diffuse ses graines dans le champ voisin... Le peu de soins apportés au paysage existant par les migrants, en s'installant à la campagne, donne l'impression aux locaux qu'ils fragilisent le paysage et en bousculent l'équilibre (Dupré, 2005). La frontière entre le sauvage et le domestique s'en trouve effacée, et la façon dont un espace domestique ne se trouve pas totalement sous contrôle crée un sentiment de déchéance sociale et de manque de civilité de la part des néo-ruraux. Ces trois grandes catégories d'habitants, les actifs, les retraités et les touristes, appréhendent ce même territoire de différentes manières.



img. 3 : Gîte touristique, Decize, Nièvre
©Chloé Schindler

Parmi les témoignages récolés sur le terrain, Éric me parle de la croissance du flux touristique qu'il remarque depuis cinq à dix ans. Il se considère comme un des premiers habitants de Decize à créer des gîtes pour accueillir principalement les familles Néerlandaises venues se reposer dans le pays. Ancien employé dans une menuiserie, qui a licencié en masse au début des années 2000, il en a profité pour acquérir des maisonnettes en ruine (image 3) qui bordent sa maison et les réparer grâce à de ses capacités d'ouvrier du bâtiment et de matériaux de récupération. Son positionnement, en bordure de Loire, donne un charme supplémentaire à ses appartements en location, en comparaison au nombre impressionnant d'AirBnb qui se sont ouverts depuis dans la région, et qui s'ouvrent chaque année.

Aujourd'hui, ses voisins qui jugeaient son entreprise folle, ont ouvert, eux aussi, des hébergements similaires. Les gens qui viennent dans la campagne veulent être tranquilles dans un gîte. De la part de la Région, Éric ne ressent aucune réaction positive face à ce flux de touristes, et les aménagements, afin de les accueillir, ont plutôt tendance à desservir les particuliers que les encourager à développer leur activité. Celle-ci est maintenant soumise à des taxes et des contraintes qui n'existaient pas lorsqu'il s'est lancé dedans.



img. 4 : Habitation isolée, Nièvre
©Chloé Schindler

Lors de mon trajet à vélo de la gare de Luzy à Saint-Honoré-les-Bains, dans les premières hauteurs du Morvan, j'ai pu croiser un très grand nombre de maisons isolées. Ces maisons se perdent, de plus en plus, à mesure que les bois se densifient sur la côte morvandelle. Il était plutôt agréable, au cours d'un chemin, de tomber sur une clairière, à priori inaccessible et se rendre compte qu'elle appartient à une ferme, fraîchement rénovée, ou tout à fait en ruine, à l'abri des regards, plus ou moins disparue sous la végétation.

La végétation large et dense qui enserre ces propriétés ne laisserait jamais supposer que quelqu'un ait trouvé son bonheur et vive à l'année là. Les chemins empruntés pour tomber sur ces petites poches d'humanité dans la forêt sauvage ne sont pas entretenus et semblent n'avoir pas été foulés par des hommes, depuis des années. L'activité humaine dans ces milieux semble n'avoir qu'un impact minimum sur ses alentours et le paysage dans lequel elle s'installe. Je me suis fait surprendre, à maintes reprises, lors de mon trajet. La maison de l'image 4 fait partie de ces découvertes au hasard des chemins. Placée au bord d'un des nombreux étangs au sud du Morvan, elle est habitée par un couple soixantenaire, occupé à pêcher avec quelques amis lorsque je suis passée. En dehors des politesses d'usage, ils ne souhaitaient pas discuter.



img. 5 : Résidence secondaire, Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre
©Chloé Schindler

Zacharie m'a raconté avoir déménagé de Marseille pour la Nièvre dans sa trentaine, à cause de son idée utopique de la campagne, comparée à la saleté, au bruit et au coût de la vie à Marseille. Alors agent immobilier, il pensait aussi profiter de la zone pour vendre de charmantes maisons en ruines et autres châteaux perdus à des clients heureux de s'offrir une résidence secondaire (img. 5). La réalité l'a vite rattrapé et le marché de l'immobilier s'est, alors, montré très concurrentiel entre les agences spécialisées dans les clients immigrants. Ces agences allaient jusqu'à proposer automatiquement une liste d'entreprises étrangères afin de faciliter les travaux des clients et la communication des non francophone.
« Cette mascarade ne s'arrête pas là, puisque ces gens, en plus d'employer des ouvriers de leur pays pour rénover leur maison de rêve, descendent en voiture le coffre rempli de provisions achetées chez eux ! Je crois qu'aujourd'hui ça va mieux et ils parcourent les marchés régionaux. »

Suite à son expérience de travail, Zacharie a décidé de s'installer dans la forêt morvandelle pour profiter au maximum de sa tranquillité. D'un naturel solitaire, il apprécie parfaitement le climat de ce territoire qui repousse les moins téméraires et lui permet de rester peu peuplé.

2.2 INFRASTRUCTURES EN TERRITOIRE DÉPEUPLÉ

LA DISTRIBUTION DES SERVICES PUBLICS

Sans surprise, les bâtiments dédiés aux fonctions publiques se concentrent en grand nombre dans l'axe de la Loire et au sein des communes dans le tracé des voies de circulation principales de la Nièvre (carte 7). Les infrastructures de tourisme ne sont pas beaucoup répandues dans le territoire, et ce, malgré la volonté de la Région et du Département, de provoquer un regain d'attractivité de la zone par le biais de ce secteur. La répartition des commerces de proximité est cantonnée aux communes, encore une fois, réparties sur les axes de circulation principaux. Celle des bâtiments accueillant les fonctions administratives est moins dense au sud du département, du fait de la forte densité de châteaux et de grandes propriétés, résultant du système seigneurial qui a survécu à la Révolution ; cette répartition est plus dense sur la partie nord du département, du fait du plus grand nombre de villages et hameaux (système démocratique). Les transports publics, eux aussi, sont plutôt concentrés sur les axes principaux.

Le décompte des bâtiments de services publics se voudrait rassurant si leur chiffre n'était pas en constante diminution depuis des années, en raison de la fermeture de quatre-vingt boutiques par an (France Info ; BFC, s. d.-b). Ces arrêts d'activité tiennent majoritairement du fait que les propriétaires vieillissent ou que les villages se vident, empêchant le commerçant d'exercer. Le fait que presque la totalité de la Nièvre (excepté Nevers) soit classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) par le gouvernement français implique qu'elle profite d'aides, à travers des mesures fiscales et sociales, pour le développement économique du territoire. Ces aides se concentrent au bénéfice des entreprises créatrices d'emplois dans les zones rurales les moins peuplées et les plus touchées par le déclin démographique et économique. Les entreprises créées ou reprises en ZRR peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une exonération d'impôt sur les bénéfices, visant à faciliter la création d'emplois et ainsi relancer l'attractivité des territoires ruraux.



img. 6 : Bâtiment abandonné, Luzy, Nièvre ©Chloé Schindler

Le témoignage de Zacharie à propos de l'état des commerces de la Nièvre discute de l'utilité et des avantages que sont supposés apporter ces aides à l'état des services publics. Selon lui, la majorité des non-natifs de la région viennent à la campagne en s'imaginant la vie, hors de la ville, plus calme. Le fait que des subventions soient disponibles pour aider les emménagements dans ces zones renforcerait, selon lui, le phénomène de décroissance économique.

La difficulté de survivre dans l'espace urbain et l'impression que les aides fiscales pourraient résoudre les soucis financiers, en gagnant en bonus le luxe de la campagne au grand air, et la vie pas chère hors métropole, attirent des personnes sans détermination. La survie d'un commerce en zone rurale dépend beaucoup plus des liens de solidarité et du réseau créés avec les autres habitants de la commune ou des hameaux alentours. La dimension sociale et le caractère des gens comptent beaucoup pour Zacharie quand on veut s'installer dans la Nièvre, afin de recevoir l'aide nécessaire au maintien d'un commerce, plus précieuses que des exonérations fiscales, sinon : **« les gens viennent ouvrir un commerce, prennent les subventions pendant les deux ans qu'elles durent, puis repartent ou vivent sur le chômage et les autres aides sociales. [...] Ils ne sont pas assez préparés ! »**



img. 7 : Bâtiment thermal de Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre ©Chloé Schindler

Une commerçante morvandelle, Gabrielle, exerçant dans le village de Saint-Honoré-les-Bains, s'est confiée, très vite, à propos de l'état de sa boutique à la fin de la saison thermale. Saint-Honoré-les-Bains profite, en effet, d'une plus forte attractivité touristique que d'autres communes du Morvan grâce à ses bains thermaux (image 7) qui attirent, chaque année, en moyenne, 2'200 curistes (car les cures thermales sont prises en charge par la Sécurité Sociale française). La station n'est animée par les cures que de mars à novembre chaque année, mais cela semble amplement suffire à la commerçante.

Celle-ci se montre particulièrement fière de son chiffre d'affaires en comparaison des autres commerces de même type de la zone. Elle considère son village plutôt isolé et inaccessible et est heureuse d'avoir la chance d'y vivre tranquillement grâce aux thermes. Elle m'indique ne pas être originaire de la région et être venue, comme bien d'autres, s'installer dans le coin pour l'emploi de son mari, alors, ouvrier. L'usine ayant fermé et son mari ayant été licencié, ils ont dû trouver un plan B et ont eu la chance de pouvoir ouvrir ce commerce et d'en vivre confortablement depuis. Elle m'explique que cela ne serait pas possible si elle ne connaissait pas aussi bien les autres habitants du village qui les ont aidés et supportés lors de leurs débuts. **« C'est tout ce qui compte. »**

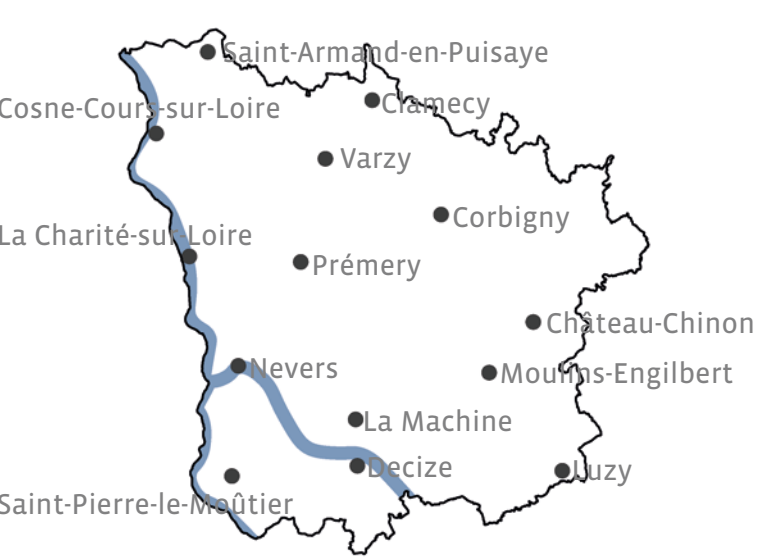
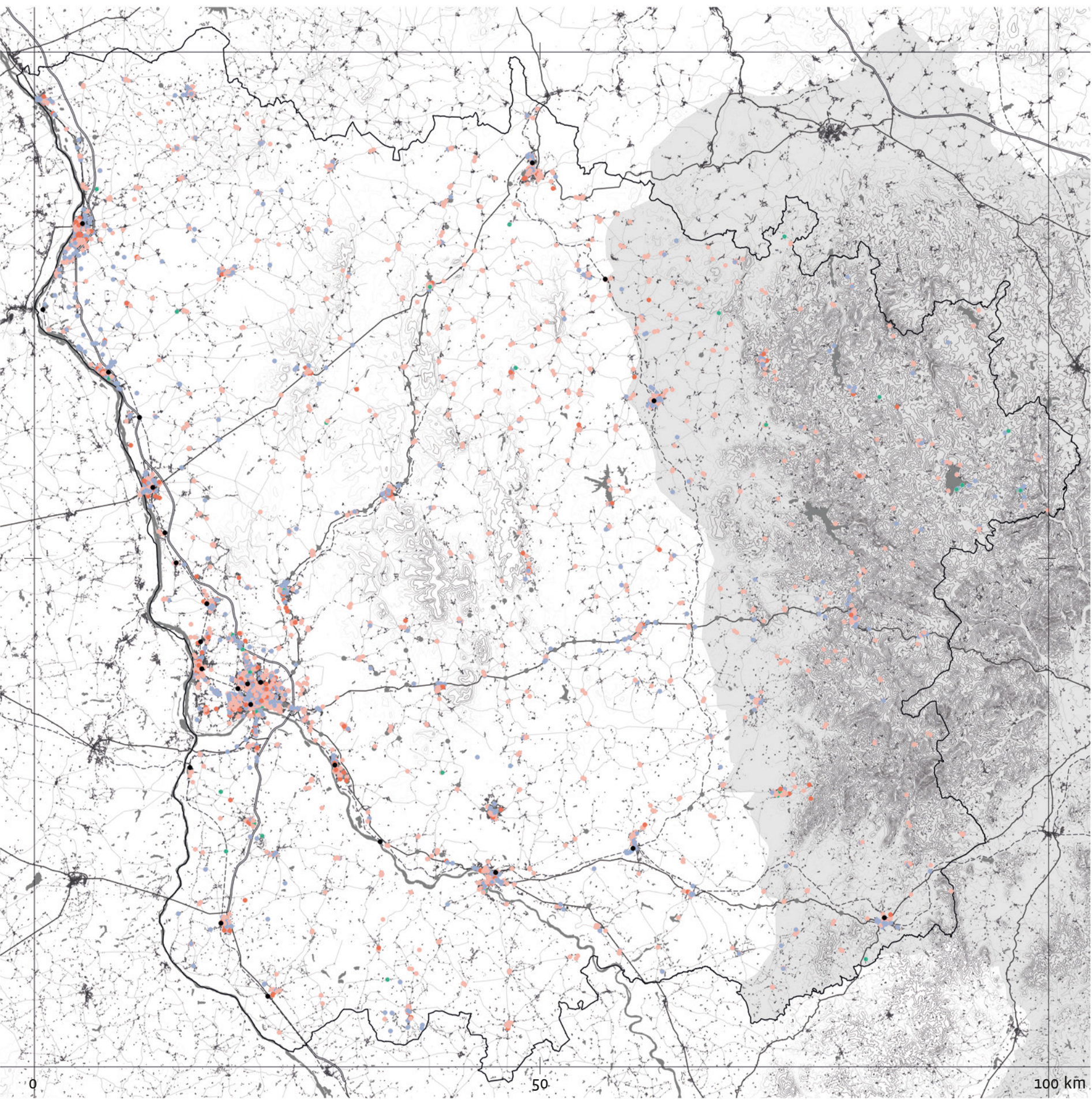


fig. 13 : L'axe développé de la Nièvre

carte 7 :

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA NIÈVRE

- établissements sanitaires
- établissements publics
- établissements hôteliers
- établissements commerciaux et de restauration
- gares
- arrêts de bus

- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons locales
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- ▨ topographie
- hydrographie

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'EMPLOI

La Nièvre ne compte que sept villes de plus de 4'000 habitants : Nevers, Fourchambault, Varennes-Vauzelles du côté de Nevers ; Cosne, La Charité, Decize sur la Loire ; et Clamecy sur l'Yonne. Aujourd'hui, les différents secteurs d'emploi sont jugés équilibrés par les autorités qui espèrent tout de même y insuffler un dynamisme afin de stimuler la croissance économique (carte 8). Le département compte près de 70% de ses actifs dans les emplois de services, dont un tiers se concentre dans le domaine éducatif et social (Deniau, 2011). Le Val-de-Loire rassemble l'emploi tertiaire, industriel et les populations. Un grand nombre d'industries importantes ou sites industriels ont fermé ces dernières années (Epeda, Dim, Facom...) et beaucoup d'autres sont précaires ou ont considérablement réduit leur personnel. Ceratines entreprises ayant connu un beau développement territorial, en accord avec la Nièvre, ont été rachetées par des grands groupes privilégiant des évolutions financières à une qualité locale, qui ont fini par délocaliser la production. Le pôle ligérien est très lié à l'activité industrielle : 20% des nivernais travaillent dans ce secteur. Ils se concentrent principalement sur l'axe Nevers-Imphy-Decize. Mais il y a 150 ans, c'était un tiers de la population qui était employé par le secteur industriel.

L'histoire industrielle de la Nièvre est centrée sur son exploitation forestière, favorisant le développement d'une industrie métallurgique (forges, hauts fourneaux, usines de transformation ou de fabrication des métaux). Des industries chimiques se sont, par la suite, implantées à proximité afin de transformer les matériaux du bois et du métal. À la fin de l'exploitation des mines de houille dans le Sud-Nivernais, d'autres industries de construction électrique, électronique, mécanique et automobile ont tenté de contrer les pertes d'emploi de la région. Ces industries se maintiennent encore aujourd'hui avec difficulté. Le vieillissement des populations et le départ des jeunes actifs hors du territoire mettent à mal le futur de l'emploi (Bonneaud & Bertin, 2011).



img. 8 : Bâtiment d'usine désaffecté, Decize, Nièvre ©Chloé Schindler

Le département est issu d'une très forte tradition agricole. Il est aujourd'hui, en Bourgogne, celui qui présente la plus grande part d'emplois dans le secteur primaire. Les 3'200 exploitations représentent 5% de la population active et font, en majorité, de la polyculture d'élevage (vaches charolaises) destinée à l'export, ainsi que des cultures céréalières et oléo-protéagineuses. Seules 8% des exploitations sont consacrées aux fruits et légumes (Rn PAT, s. d.). L'agriculture est, donc, très présente dans la Nièvre, mais les habitants consomment peu de produits locaux, car il existe dans le département très peu d'outils de transformation locale (Le département de la Nièvre, s. d.). Le Département souhaite développer une agriculture de proximité afin de diversifier les activités de son territoire et soustraire ses agriculteurs aux fluctuations des marchés internationaux. Le but est d'aider à la préservation des agriculteurs en protégeant les terres agricoles, en favorisant l'installation de jeunes dans la profession, en renforçant les exploitations, en soutenant des pratiques durables et de qualité.

Le principal enjeu du secteur agricole est son attractivité auprès des jeunes, le métier apparaissant comme difficile et peu valorisant (Bonneaud & Bertin, 2011). La relance de l'agriculture locale profiterait à la création d'emplois dans tous les secteurs.



img. 9 : Carte postale de l'usine Artofex, Nièvre ©A. Gonin



img. 10 : Publicité pour les cycles Megret ©anonyme

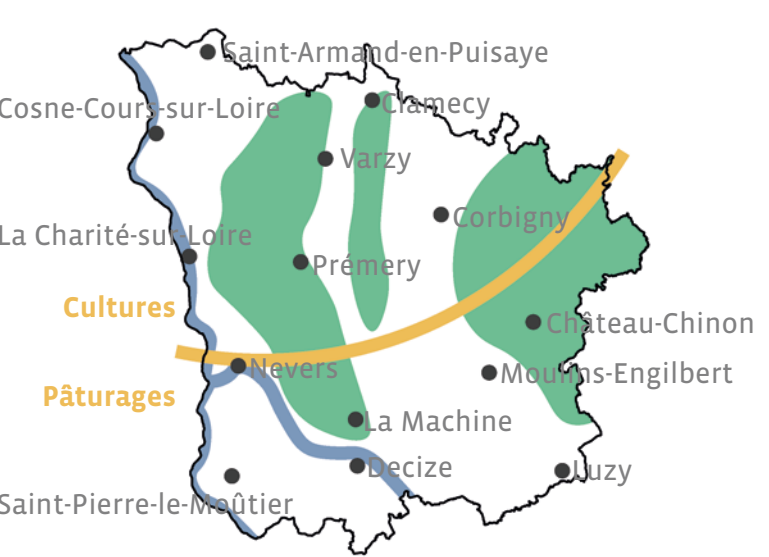
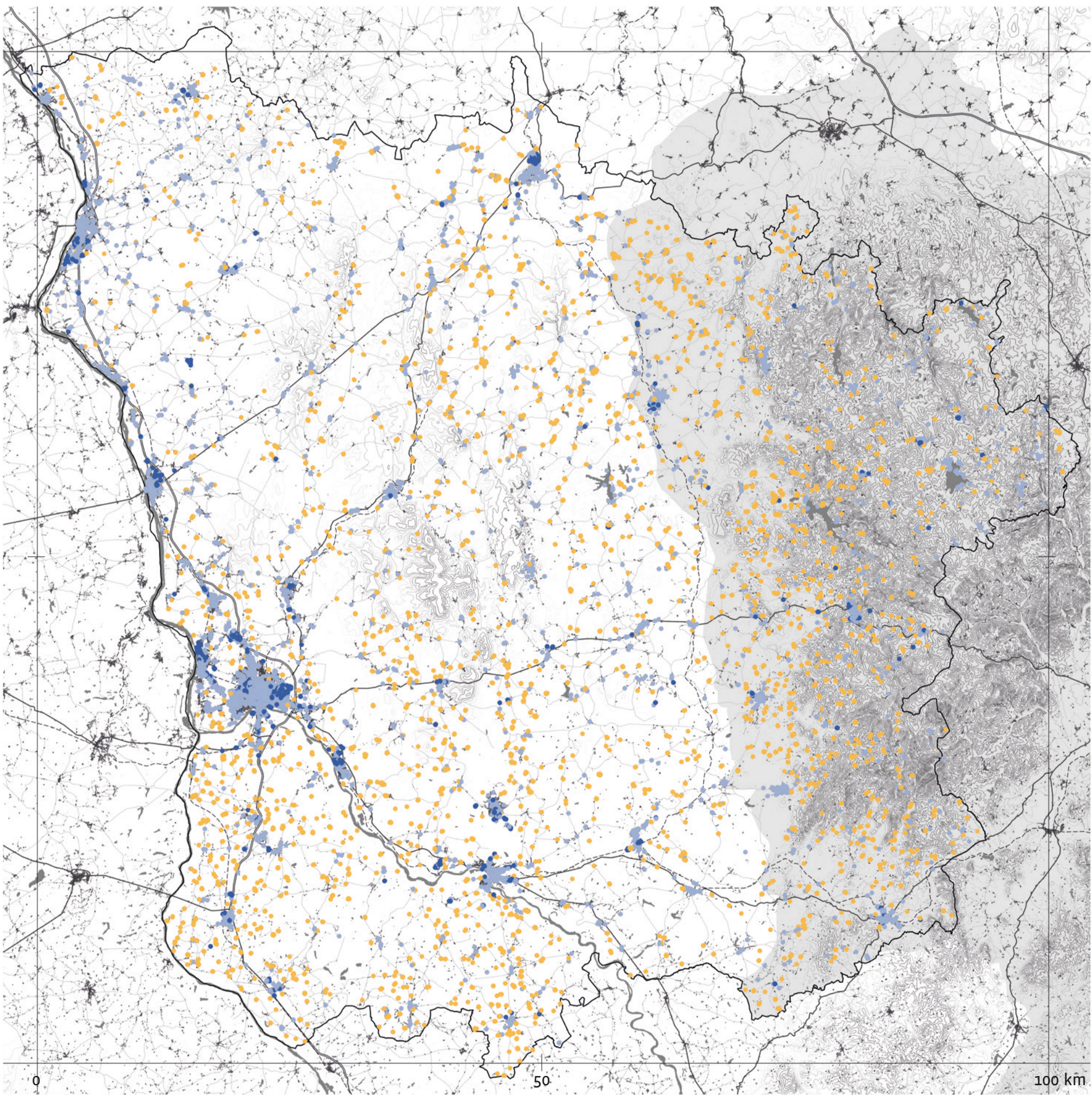


fig. 14 : La localisation des secteurs d'emplois dans la Nièvre

carte 8 :
LES ÉTABLISSEMENTS CRÉATEURS D'EMPLOI DE LA NIÈVRE

- secteur primaire (agriculture)
- secteur secondaire (industrie)
- secteur tertiaire (commerce)

- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons locales
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- ▨ topographie
- hydrographie

LES SIGNES D'UN DÉSERT HUMAIN

Il ne fait pas bon vieillir dans un territoire en dépeuplement. Le fait est certain, la Nièvre est un désert médical préoccupant (France Info ; BFC, s. d.-a). En novembre 2022, le maire de Nevers, Denis Thuriot, a lancé le concept de « flying doctors » (docteurs volants) : une ligne aérienne permettant de relier Nevers à Dijon. L'objectif est de permettre à des médecins de relier la capitale nivernaise en 35 minutes au lieu des trois heures habituelles. Cette solution s'apparente à une manœuvre ultime de sauvetage du service médical nivernais. Alice, tout comme Éric plus tard, me parlaient de chacun de leurs fils, médecins installés tous deux à Paris. Tous deux ont la même expérience à raconter. Leurs fils respectifs se sont formés à l'université de Bourgogne, puisque les formations médicales ne sont plus vraiment disponibles à Nevers. Chacun des fils a débuté sa carrière à proximité de son village d'origine afin de profiter de la prime à l'installation dans un désert médical. Ces aides servent à assurer aux médecins un revenu minimal pendant un certain nombre d'années. La durée dépassée, chacun des deux fils a immédiatement déménagé à la capitale française, chose facilitée grâce aux économies engendrées par la prime.

Il semble, donc, que cette tendance explique le peu de succès que rencontre cette mesure pour raviver l'intérêt des jeunes pour cette région fortement rurale. L'autre solution évoquée plus tôt, celle de profiter de l'afflux de médecins internationaux pour leur proposer de s'installer et d'exercer dans la région, ne semble pas, non plus, inverser la tendance lorsqu'on voit le nombre d'articles à propos de fermetures de cliniques, et de cabinets qui continuent de paraître chaque jour (France, 2022). Le flux est très faible, et comme ces installations sont souvent temporaires, il ne peut que difficilement inverser le solde naturel du département. Alice, lors de notre discussion à propos des soins dans la Nièvre, me confiait aussi que l'horrible fait divers de 2016 qui relatait les maltraitances subies par des centaines de patients

d'un dentiste néerlandais, installé à Château-Chinon, a fait beaucoup de mal à la profession et aux professionnels étrangers dans la région. Il n'existe malheureusement pas de données pour confirmer ou infirmer ses suppositions, mais il n'est pas impossible que le sentiment de méfiance qui l'anime, même comme soignante, soit partagé par d'autres nivernais. L'ouverture de maisons médicales afin de proposer aux nouveaux médecins, des structures d'accueil déjà prêtes à leur installation, semble être une bonne solution pour motiver les arrivées sur le terrain (France, 2021). Il n'empêche que cette idée d'organiser, dès fin janvier 2023, une navette avec Dijon montre que la demande de la population n'est pas encore satisfaite par l'offre actuelle.

Les administrations françaises et départementales font face à d'autres défis pour relancer la croissance d'un territoire rural. Le peu de structures d'accueil pour le nombre d'habitants restants, surtout dans un département vieillissant, forcent les populations en besoin de soins à se déplacer pour s'en rapprocher lorsqu'elles habitent dans des zones trop éloignées de ces services. La dépendance à la voiture pour accéder aux différents services est, aussi, un marqueur net de la ruralité du territoire. Caroline, qui habite à l'entrée de Luzy, ainsi que Gabrielle, la commerçante de Saint-Honoré-les-Bains, trouvent cette dépendance à la voiture très pesante lorsqu'on n'apprécie pas vraiment conduire. Elles ne se posent pas encore la question de leurs vieux jours, puisque la communauté les entourant semble suffisamment solidaire pour les aider à vieillir agréablement dans leurs maisons familiales, mais on ne peut s'empêcher de penser au chiffre insuffisant d'infirmiers ou d'aides à domicile dans la région. Alice me parlait de sa mère de 95 ans qui a dû déménager à Nevers pour ses soins. Le fait que la distribution des transports publics (carte 9) ne propose aucune alternative ne semble pas aller vers l'amélioration. Benoît, contrôleur sur le train, a dû m'annoncer que le retard de notre train rompait ma correspondance avec le seul bus de l'après-midi. La création d'entreprises concurrentes pour relancer l'offre

de transports dans les régions de France a, pour effet, selon lui, au contraire, de freiner cette bonne volonté car les compagnies privées ont plus de mal à s'accorder entre elles sur les horaires et les aléas dans les correspondances de trajet, créant des perturbations importantes dans le déplacement des usagers. Cela décourage les gens qui auraient pu s'en remettre aux transports publics pour leurs trajets quotidiens. La fréquence du réseau va en s'affaiblissant puisque la demande est décroissante. Un second contrôleur SNCF, croisé lors de ma correspondance à vélo, Fabrice, s'est montré heureux de me voir utiliser l'offre TER pour mes explorations. En effet, le réseau met en avant la facilité de prendre le train avec un vélo.

Malheureusement, Éric, qui m'a loué ce vélo, me racontait les difficultés qu'ont ses clients à joindre les lieux de départ qui les intéressent pour leurs balades. Ce constat, ajouté au peu d'offres de services touristiques dans le département, l'ont conduit à mettre en place avec celui qu'il nomme « son principal concurrent » (avec force de guillemets) une solution pour aider sa clientèle. Avec son collègue, basé à 120km de là à Auxerre, il propose un service de dépose et de ramassage en car, au bon vouloir des cyclistes, qui peuvent ainsi s'écarter des routes principales. Du point de vue des entreprises de transport concurrentes, ma conductrice de bus m'expliquait que l'offre de la SNCF n'est pas toujours coordonnée avec ses trajets. Elle me raconte faire, au moins, une fois par jour des trajets à vide, et cela, indifféremment des vacances scolaires. Des services ne sont dédiés qu'au ramassage d'enfants en période scolaire, jugés inutiles en période de vacances. Les trajets à vide ne la dérangent pas, elle sait que les gens n'ont plus forcément besoin de ces services de bus. Le fait est que ces services ne sont concentrés que sur les extrémités du département ainsi que dans les zones les plus industriellement développées. Avec les fermetures d'entreprises, ainsi que d'écoles ou d'autres services publics, les transports publics ont, de plus en plus de mal, à couvrir les zones de plus en plus grandes qui manquent d'infrastructures et dont les populations doivent se déplacer de plus en plus loin.

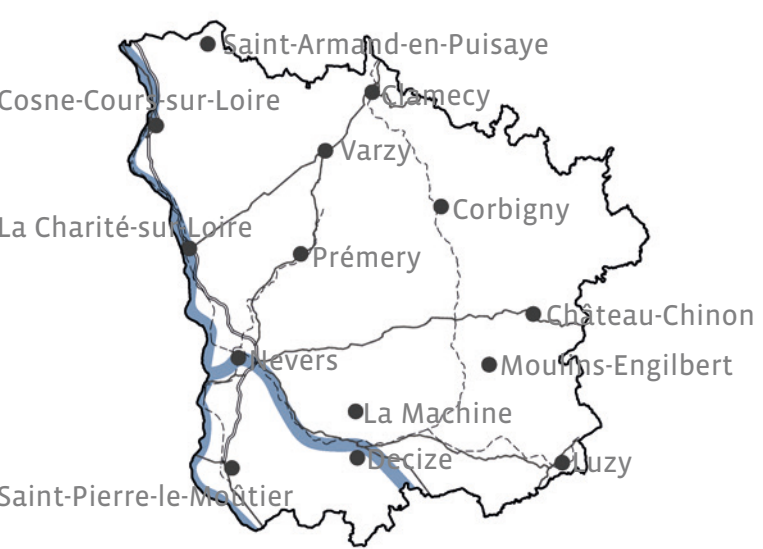
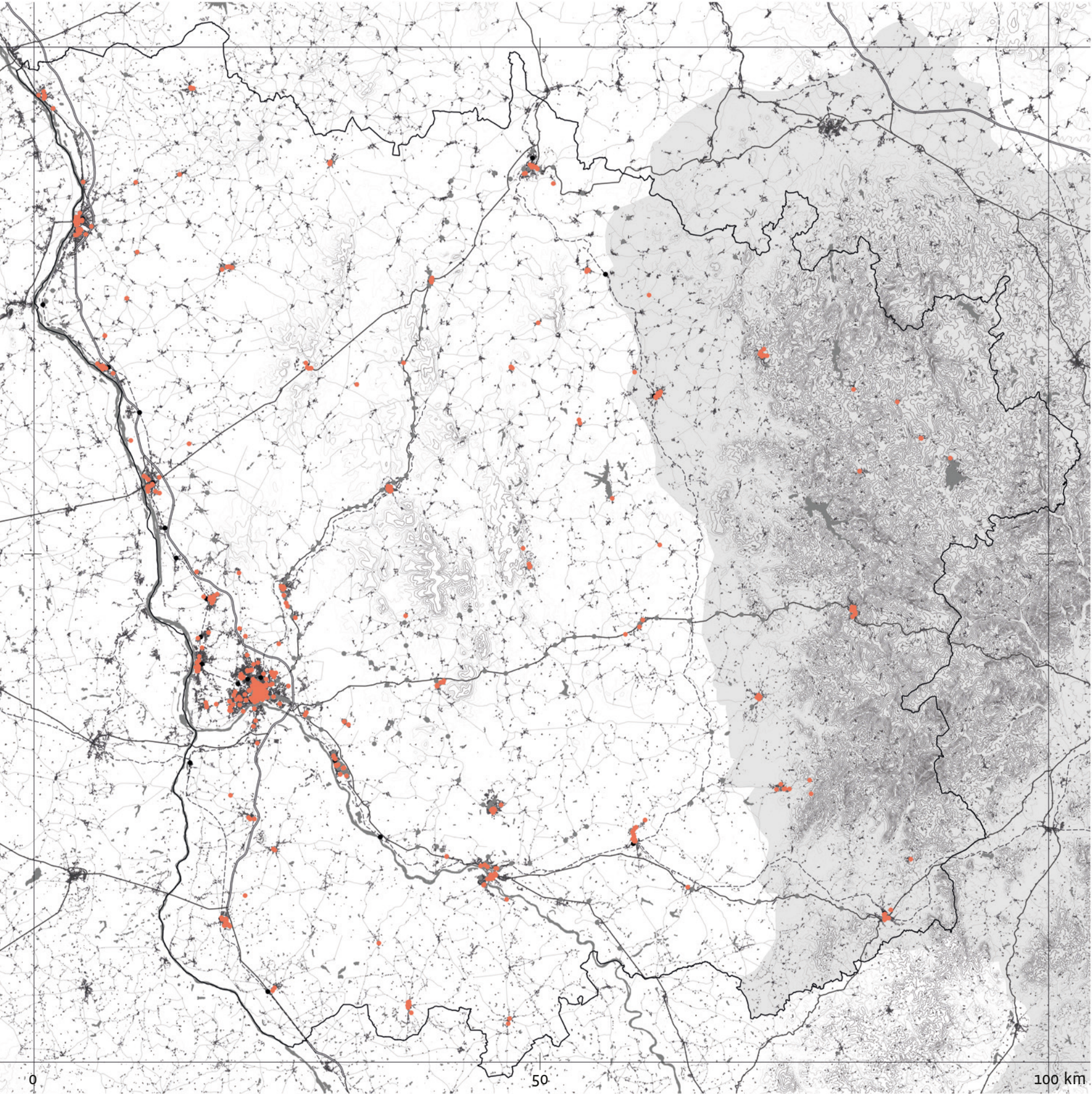


fig. 15 : La localisation des services de santé dans la Nièvre

carte 9 :
LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET L'OFFRE DE
TRANSPORTS PUBLICS DE LA NIÈVRE



TOURISME VERT OU TOURISME DE RUINES

Mon réflexe d'utiliser le train pour m'éloigner de Decize a aussi beaucoup surpris Éric, au point de me répondre avec entrain qu'il sera ravi de proposer cette alternative à ses futurs clients. En l'absence de tracés touristiques proposés par les offices de tourisme locaux, il se fait un devoir de proposer différents trajets d'intérêt pour parcourir la région. Pour ma part, lors de mon exploration, j'ai compris la raison pour laquelle je n'avais pas trouvé de données à propos des chemins de randonnée internes au département. Les chemins et routes de terre que j'ai croisé, au hasard, des tracés départementaux en cherchant à m'en éloigner, étaient difficilement praticables pour moi avec mon vélo. En discutant de cela avec Éric, qui m'avait recommandé de me balader le long des canaux de la Loire, il m'a expliqué que rien n'est mis en place par les autorités locales pour les touristes qui souhaitent s'immerger dans la nature environnante. Les canaux de la Loire ne sont pas des sentiers aménagés pour les balades touristiques. Les espaces dédiés au tourisme se concentrent dans les villes et les communes. Les musées, les hôtels, les auberges sont, surtout, implantés dans la partie la plus peuplée de la Nièvre.

On remarque néanmoins, grâce à la « Carte des curiosités de la Nièvre », que la personne qui a mis à disposition cette cartographie sur le site « mymaps.google.com » a trouvé de l'intérêt dans un grand nombre d'objets commémoratifs et de bâtiments anciens (carte 10). Elle présente aussi une quantité de ruines de moulins, châteaux, puits, bâtiments religieux... Le fait même de mettre en avant autant d'édifices abandonnés qui, selon elle, participent au charme du paysage nivernais nous laisse à penser qu'ils représentent un intérêt certain pour les personnes en visite dans la Nièvre. Le tourisme de ruines est une pratique en croissance liée au déclin sociétal que représentent les espaces urbains dépeuplés (Le Gallou, 2018). La pratique se veut une forme d'anti-tourisme à travers l'exploration urbaine de lieux qui, selon

les normes sociales, ne sont pas sujets à une qualification quelconque. Le but est de célébrer la marginalité réprouvée par la société. Selon Aude Le Gallou, puisque les lieux sujets à l'appropriation touristique, de par leur marginalité, se trouvent valorisés de nouveau par ces pratiques de tourisme émergentes, cela : **« contribue à la complexification des imaginaires spatiaux ».** (Le Gallou, 2018)

Ces nouvelles pratiques apportent des questionnements des institutions locales quant aux potentiels touristiques des ruines urbaines, ainsi qu'à propos, de l'appropriation de l'espace urbain. Ces espaces revêtent des significations différentes selon que l'individu soit habitant ou touriste. Les ruines ont, donc, un caractère très débattu (Dupré, 2005). Elles sont le prétexte à une remise en question à propos de la situation sociale qui mène ou a mené à l'abandon des espaces anciennement anthropisés. Ces zones à l'abandon sont le signe de la nature reprenant ses droits, hors de contrôle et non hygiéniste. Parmi les nivernais croisés sur le terrain, la plupart se sont montrés très négatifs à propos de cette nouvelle pratique touristique. Ils ne comprennent pas en quoi cela constitue une solution durable pour attirer, à nouveau, des habitants dans leur région. Il existe historiquement des flux touristiques dans la Nièvre pour les quelques points d'intérêt célèbres du territoire tels que les cures thermales à Saint-Honoré-les-Bains (image 11) ou les pèlerinages religieux (image 12), Nevers étant une étape du chemin de Compostelle, et accueillant, de plus, le corps de Bernadette Soubirous dans un sanctuaire dédié (dont les visions sont reconnues dans le monde chrétien) (Bonneaud & Bertin, 2011). Le paysage préservé et sauvage de la Nièvre, fascine, de plus en plus, les urbains en quête d'une escapade dans la nature. L'exploration des sentiers, hors des guides touristiques, est une pratique qui attire les touristes, le but étant de trouver de nouveaux points de vue, de reconquérir ce territoire abandonné par l'homme ; sans parler des bienfaits, selon Éric, d'une : **« pause au grand air ! ».**



img. 11 : Publicité pour Saint-Honoré-les-bains, ©imp. marcel picart



img. 12 : Photographie d'un pèlerinage à Chiddes ©hazaers

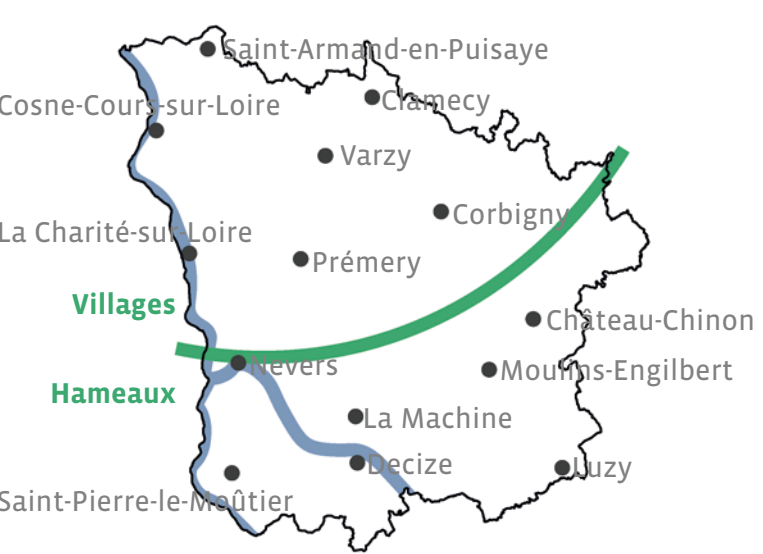
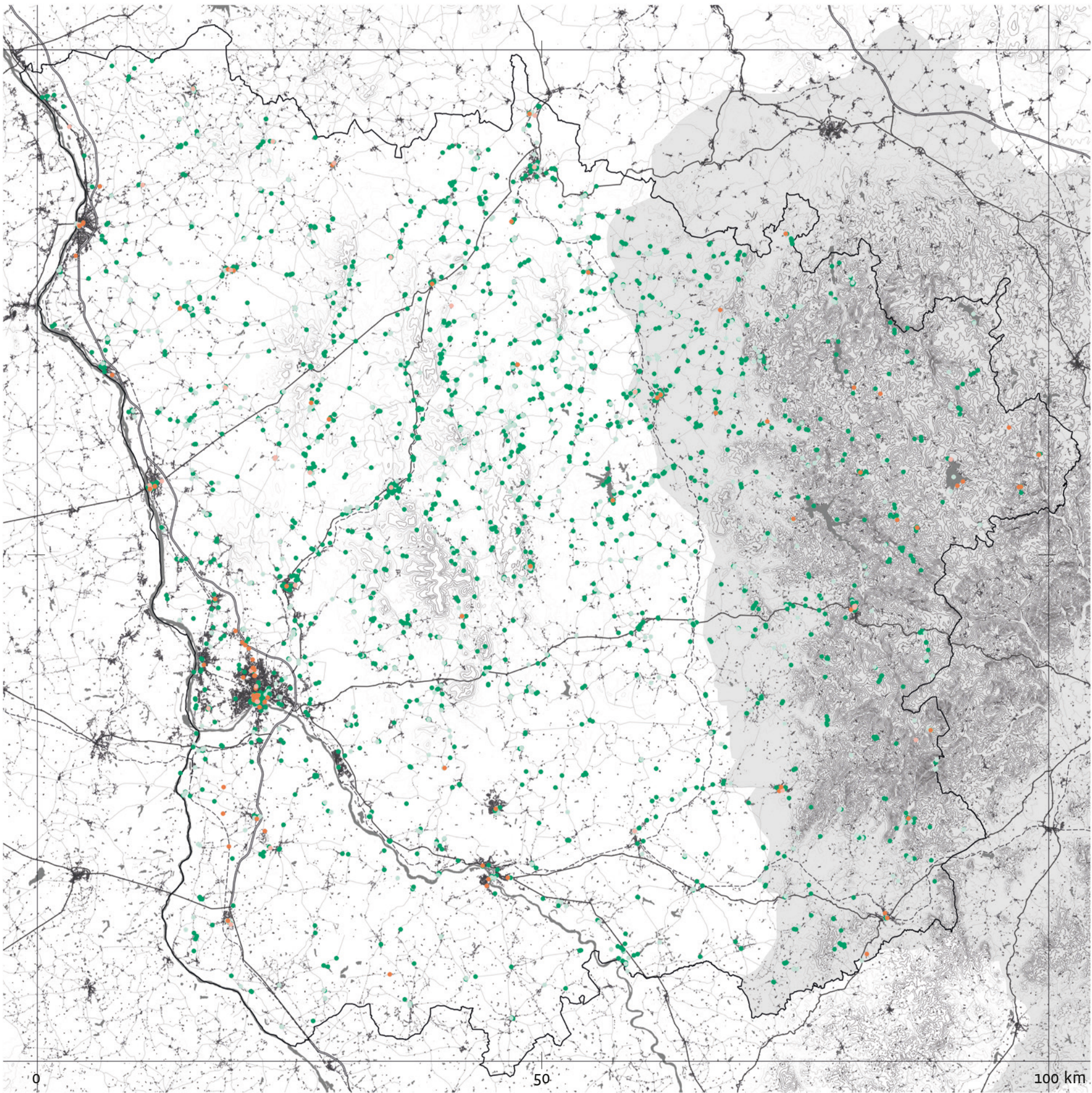


fig. 16 : La localisation des espaces touristiques dans la Nièvre

carte 10 :
LES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES ET LES CURIOSITÉS DE LA NIÈVRE

- établissements hôteliers et pensions de famille
- musées
- bâtiments et objets d'intérêt
- ruines

- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons locales
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- ▨ topographie
- hydrographie

2.3 LES NOUVEAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

L’ORDRE SOCIAL BOULEVERSÉ

Après m’avoir exposé ses difficultés à trouver un emploi après les licenciements massifs de l’usine à laquelle il appartenait et avoir vanté les potentiels de son activité touristique, Eric a commencé, de lui-même, à me raconter à quel point il apprécie le cadre de vie dans lequel il évolue, son plaisir d’observer la nature au quotidien. La fragmentation de la campagne par les activités humaines l’a rendue invivable pour les vivants non-humains (Zask, 2020). Selon Joëlle Zask, cela s’explique par le fait que l’homme a l’idée que l’animal est enraciné dans son milieu, que des territoires peuvent être définis « pour le sauvage », et d’autres « pour l’humain ». Cela est une des caractéristiques de ce que Baptiste Morizot nomme le « huis clos anthroponarcissique » (Morizot & Damasio, 2020). Les autres manières d’être vivant se trouvent invisibilisées par l’opposition du civil au sauvage.

La vie animale est considérée comme moins évoluée que la civilisation humaine qui s’en est extraite pour s’élever. Cette mise en concurrence de l’humanité au reste du vivant occulte les autres manières de vivre et justifie la manière dont l’humain se positionne en preneur de décisions sur la nature qui n’est pas capable de se soigner elle-même. Le sauvage est désordonné, imprévisible, synonyme de danger, non hygiéniste. Le besoin de garder le sauvage à distance est motivé par la peur de celui-ci. La ville s’est construite en opposition totale à ce sauvage (Zask, 2020). Le fait alors qu’aujourd’hui, il parvienne à s’accrocher sur les ruines humaines, démontre une faiblesse de la société à remplir sa mission de le repousser. La façon dont l’homme considère le sauvage comme régressif, le ferme d’office aux tentatives de prise de contact des autres vivants. L’homme a tendance, selon Joëlle Zask, à considérer la vie animale comme dénuée de toutes initiatives, et donc à se sentir rabaissé de la voir triompher dans « l’espace humain ». En excluant le sauvage de ses activités, en le repoussant et en créant un environnement hostile, l’homme a mis la

vie animale en crise, et refuse maintenant de comprendre la lutte des vivants pour évoluer dans le territoire qu’il a modifié. La mise en évidence de cette crise des vivants justifie d’autant plus la volonté de positionner le non-humain en victime à sauver. L’homme présume de ce qui convient le mieux aux autres vivants, car il se sent responsable de cette situation. Joëlle Zask explique :

« Nous avons une fâcheuse tendance à prêter aux animaux des besoins que nous dictent une empathie trop souvent erronée. » (Zask, 2020)

Elle continue en arguant que l’indépendance d’un individu, humain ou non, est un statut acquis en développant ses capacités grâce au territoire. Les vivants acquièrent de la liberté en transformant leur environnement. La ville n’accompagne vers l’indépendance que l’humain. Un espace rural, comme la Nièvre, montre des signes de partage du territoire entre les différents vivants. Ces signes se rendent visibles, en s’installant dans les ruines. L’espace laissé par l’humain lorsqu’il entretien un peu moins une infrastructure, qui bloquait le passage d’un certain nombre de vivants, participe de ce partage. Les deux contrôleurs SNCF qui se sont plaints l’un après l’autre, de l’état de délabrement du réseau dans cette région de la France, pointent du doigt les soucis engendrés, dans l’ordre humain, par les irruptions non désirées des autres vivants qui ne savent pas s’accommoder des risques de collision avec les trains si les barrières ne les empêchent plus de passer.

Il se trouve que les logiques du non-humain face au territoire ne sont pas à notre portée à cause du lien rompu entre nos corps et la nature (Morizot & Damasio, 2020). Le corps est un outil de vision qui nous a été retiré par l’industrialisation et la mondialisation. Pourtant l’évolution du comportement humain et ce lien rompu ne sont pas définitivement perdus, car la frontière entre le sauvage et le domestique n’est pas si forte. Les nouvelles couches du vivant s’accumulent depuis toujours, alors un nouvel équilibre dans un territoire n’efface pas les rapports précédents. Cette « accumulation sédimentaire

» rend toutes les couches disponibles à la surface, visibles si on veut les lire (Morizot & Damasio, 2020). Les communications interespèces restent donc possibles. Cela signifie que les communications entre tous les vivants, jusqu’alors considérées comme définitivement rompues à travers la vision anthropocentrée, ne le sont pas, si on sait choisir le mode de communication. Malgré ce constat, B. Morizot explique que l’homme est loin de remettre en question sa position de responsable de la nature entière. Il explique tout de même que le dialogue peut s’ouvrir des deux côtés, de l’humain ou du non-humain. De toute façon, tous les vivants d’un milieu sont interdépendants, et si l’homme a tendance à se croire auto-extrait de ces interdépendances, il ne l’est jamais, même au centre de la zone urbaine la plus dense (Zask, 2020).

Pour saisir les équilibres qui alimentent ces dépendances, il faut d’abord comprendre les enjeux des territoires et en tirer les bénéfices pour tous les vivants s’y opposant. Les relations actuelles entre humains et nature sont issues de la situation économique actuelle, du développement industriel, agricole et mondial. Les usages humains mettent en danger ces interdépendances en exploitant et en fragilisant les écosystèmes. Or, une interdépendance équilibrée des vivants d’un territoire mène à une complète indépendance des deux parties (Morizot & Damasio, 2020). Le fait de laisser peu à peu des espaces à la renaturation, même sans l’intention de le faire, ouvre des possibilités de comprendre des nouvelles pratiques qui font justice aux dynamiques propres des milieux. Pour le moment, les témoignages récoltés vont dans le sens d’une fascination, mêlée de dégoût, de ce sauvage qui s’approche plus que voulu des habitants nivernais. La manière, dont Caroline décrit les champs abandonnés à proximité de sa maison, surtout qu’ils ne l’étaient pas à son emménagement et sont donc le signe d’un agriculteur qui a cessé ou qui réduit son activité, est plutôt tournée vers sa déception. Huguette et Irène, elles, m’ont parlé de l’état de dégradation des maisons autour d’elles, puisque leurs amis finissent par quitter le village pour se rapprocher des centres de soins, ou par décéder.



img. 13 : Bord de Loire à Decize, Nièvre ©Chloé Schindler

Eric peut, à présent, observer la nature, d’autant plus que les migrations et les champs qui sont déterminés comme « abandonnés » ne le sont pas par la faune. Il apprécie les voir se remplir d’animaux sauvages de toutes sortes. Il aime la place que le dépeuplement donne aux autres vivants.

Habitant en bordure de Loire, il m’invite à aller observer cette faune réinstallée. Il s’est passionné pour l’ornithologie depuis que ses gîtes fonctionnent bien, afin de discuter avec les « amoureux de la nature » qui viennent dans la Nièvre. Il m’explique profiter de la présence de cette faune si proche de lui. Il peut mieux comprendre leurs mouvements et savoir les attendre et les contempler au bon moment. Il considère sa vie à Decize comme une chance après son parcours. Et c’est pour cela qu’il a choisi d’ouvrir un service de location de vélos, en parallèle des gîtes :

« Les ruines sont tellement belles, elles racontent une histoire mais elles sont tellement nombreuses que ce n’est plus extraordinaire pour nous, vous savez. Les gens, qui viennent ici, veulent faire du tourisme écologique (vert), observer la nature et tout, mais ils sont aussi fascinés par tous ces tas de pierre qu’on croise sans même les chercher tellement il y en a ! Avec les vélos, au moins, ils peuvent faire des découvertes encore plus inédites que le long de la route principale. En plus, moi, j’en profite. Je demande toujours par où ils sont passés et ce qu’ils ont trouvé ! Et plus ils s’écartent des sentiers battus, plus leurs découvertes sont belles. »

Il sait que ce qui est beau et fascinant dans ces « tas de pierre », c’est tout l’équilibre retrouvé dans l’écosystème et la cohabitation qui, tout à coup, devient possible. Les urbains, qui viennent découvrir la Nièvre, le font en réaction à leur cadre de vie, par besoin de nature. Mais les gens sur place ne sont pas tous aussi optimistes à propos de ce regain de nature, puisqu’il rime avec décroissance économique. Cette ouverture aux autres vivants reste, tout de même, au stade d’une cohabitation parallèle, à distance, et non une coexistence.

3. HABITER UN TERRITOIRE ENSAUVAGÉ

La manière dont la population humaine se répartit, à présent, sur le territoire de la Nièvre, s'attache à des espaces spécifiques, crée ainsi des zones de relâche et d'abandon. Des zones de rencontre se développent peu à peu. Les équilibres écosystémiques se reconstruisent dans ces endroits et s'approchent ainsi des espaces de population humaine.

Cette proximité forcée étant le signe du déclin de la société et de la décroissance économique, les populations locales ne le voient pas d'un très bon œil et ont tendance à se tenir à l'écart du sauvage, et à le repousser pour, au minimum, l'éloigner des activités humaines, si ce n'est le supprimer.

Les trames verte, bleue et jaune sont un bon outil pour localiser les mouvements de faune locale et ainsi identifier les espaces de collision entre ceux-ci et les infrastructures humaines. Ces cartes ne prennent pourtant pas en compte le dépeuplement actuel du territoire, et les potentiels qui se révèlent. Le parallèle entre les utilisations humaines du territoire et les réservoirs de biodiversité sur lesquels celles-ci prennent place, nous en apprend sur les espaces susceptibles d'accueillir un développement humain plus respectueux des autres vivants, et plus connecté à son territoire.

3.1 LES RUINES HUMAINES

LES TRACES DE L'ABANDON

Le retrait des activités humaines sur le territoire nivernais laisse des traces (carte 11). Les industries vidées ou les terrains abandonnés ne sont plus entretenus et cela renvoie l'image d'une société en déclin et pose problème (Le Gallou, 2018). Il est, tout de même, nécessaire de comprendre les enjeux que ces sites représentent sur le plan écologique. Déjà, certains sites de production sont classés, ou ont été classés avant leur fermeture, comme « à haut risque environnemental », ce qui induit des déversements de produits dangereux dans les sols alentours. De plus, les bâtiments en ruine, qu'ils soient résidentiels ou productifs, s'ajoutent au paysage et le modifient profondément. La présence de l'humain sur un territoire en influence les flux, mais son absence tout autant. Les ruines présentes dans le département ne sont alors, pas seulement, de potentielles futures maisonnettes idéales pour les populations en recherche du charme de l'ancien, ou encore de simples attractions touristiques pour les populations amatrices de lieux en déclin. Elles sont une composante de la manière d'habiter de tous les vivants d'un milieu. Le nombre de domaines privés abandonnés apparaît en tâches sur le territoire, très concentrées dans le sud du département.

Le peu de développement économique que la Nièvre a connu après la Révolution Industrielle a eu pour effet de ne pas étendre les bourgs et les communes, qui ne se sont donc pas ou peu étalés. La présence des cisterciens au cœur des forêts et rivières du nord du département explique la forte présence de fermes et de moulins à eau. Le peuplement et l'enrichissement de la partie rurale au sud ont multiplié les fermes isolées maintenant vidées. Alors que dans la plupart des communes, le bâti est dispersé, seules 10% des communes sont des villages groupés. Les agglomérations en bord de Loire et de ses canaux sont, elles, construites le long des quais. Les ouvrages liés à la navigation, autrefois si développée, sont maintenant, en grande partie, des structures abandonnées. De nombreux établissements

religieux se trouvent disséminés entre les hameaux et villages (Bonneaud & Bertin, 2011). Tout cela crée une dispersion des ruines spécifiques à chaque secteur.

Il est, tout de même, intéressant de noter que les ruines de bâtiments recensées par l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) ne sont pas aussi englobantes que celles désignées par la « Carte des curiosités de la Nièvre », qui compte, aussi, des états très avancés de décomposition. D'autres constructions humaines, moins visibles, parce qu'elles tombent beaucoup plus vite aux mains de la nature, sillonnent et paramètrent le paysage : les infrastructures de route. Si très peu de grandes voies d'importance nationale parcourent la Nièvre, il est important de noter que les forêts et le champs sont découpés avec autant de sentiers et chemins, parfois de voies de train, qui ont parfois définitivement disparus.

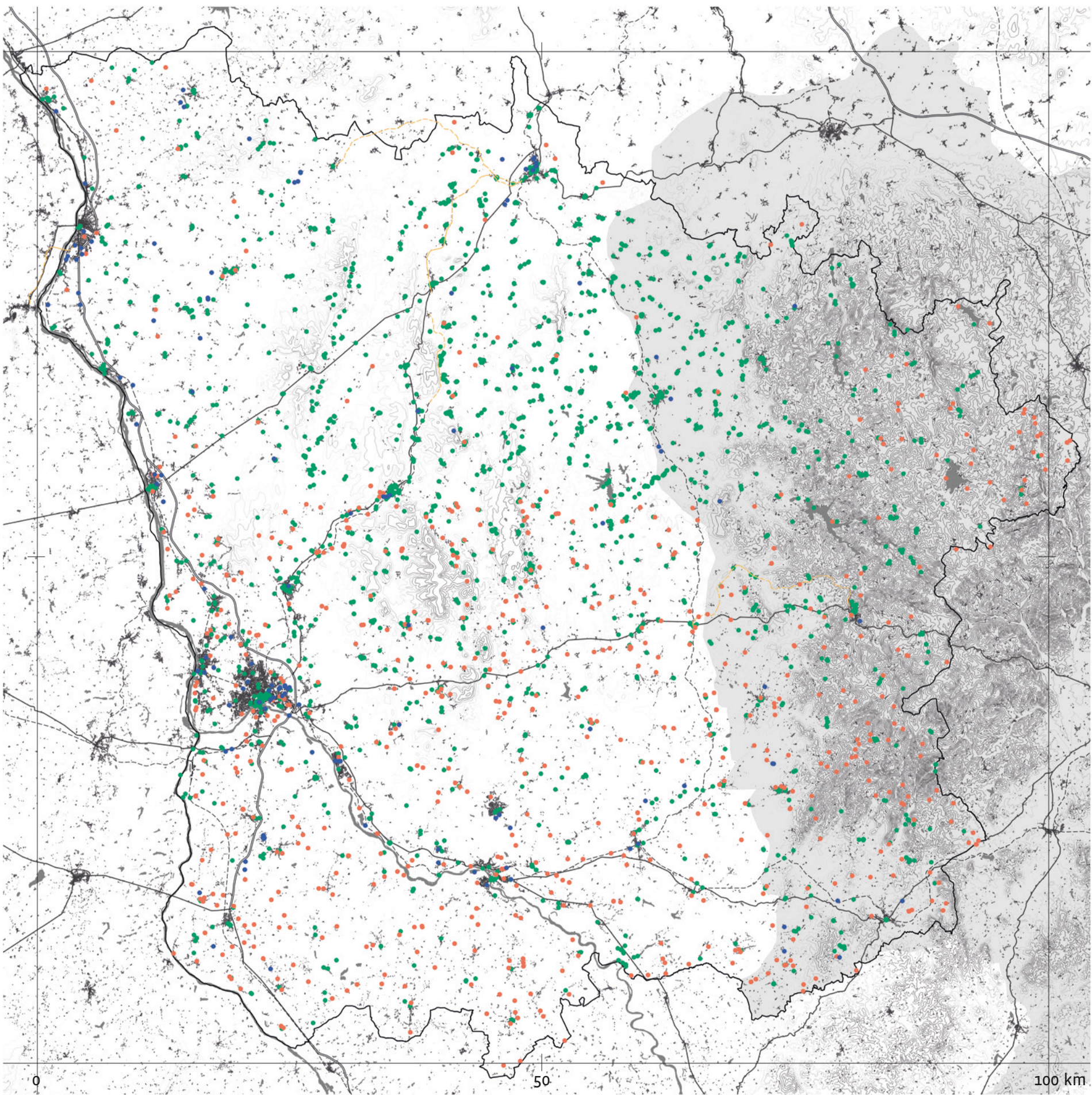
Aujourd'hui, avec le vieillissement du bâti existant et les normes environnementales qui rendent les travaux de rénovation plus complexes et coûteux, l'achat et la mise aux normes de ces habitations de caractère pour une résidence secondaire est synonyme de richesse et de position sociale élevée, pour les populations locales. Habiter dans ces vieilles bâtisses sans budget pour en améliorer le confort ou les techniques rime avec pauvreté et logement indigne. Ces constructions ne semblent pas avoir d'avenir. Le fait que Delphine m'explique avoir ouvert sa maison d'hôtes pour financer les travaux de leur projet de rénovation prouve bien les difficultés des populations rurales à s'insérer dans ce bâti existant qui n'a jamais pu évoluer, et qui tombera en ruine, sitôt la famille partie. La quantité de biens en ruine dans la région fait dire à Éric qu'il est extrêmement dommage de ne pas faciliter l'accès à ces constructions. Il pense qu'il serait bénéfique, pour les communes de promouvoir un genre d'aide à l'installation puisque les structures et les ouvriers existent, ils ne sont simplement pas valorisés sur ce territoire. Tous les hameaux alentours sont en train de tomber en ruines.



img. 14 : Bord de Loire à Decize, Nièvre ©Chloé Schindler



img. 15 : Chemin sans nom, entre Neuilly et le Carry, Nièvre ©Chloé Schindler



« La fragilité se manifeste dans les difficultés à ancrer les dynamiques émergentes au sein de réseaux d'acteurs locaux. » (Couturier, 2007)

Cette définition d'un espace rural fragile correspond bien à la Nièvre. C'est un espace soumis à des difficultés socio-économiques, qui doit, en plus, faire face aux impératifs de préservation de ses paysages, menacés par les activités humaines en déclin (Le Gallou, 2018). En plus d'être fragile, la Nièvre est marginale, elle souffre de sa relation à des espaces dominants. Pour ce type d'espaces, les stratégies extérieures de relance sont infructueuses à cause des pressions externes s'exerçant sur eux. Les espaces pastoraux fragilisés font, néanmoins, l'objet d'initiatives de relance de la part de nouveaux acteurs, appelés « néo-ruraux », qui voient, dans les ruines, un potentiel charme.

carte 11 : LES INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS ABANDONÉS ET EN RUINE DE LA NIÈVRE

- installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- ruines selon l'IGN
- ruines selon la « Carte des curiosités de la Nièvre »
- lignes de chemin de fer abandonnées
- lignes de chemin de fer transformées en chemins pédestres

- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- ▨ topographie
- hydrographie

LES UTILISATIONS DU SOL

Le découpage du territoire nivernais est issu de son histoire (carte 12). Le fort développement de l'élevage de charolaises a su exister grâce au maintien du système seigneurial dans le sud du département. Les terres au nord sont plutôt couvertes par des grandes cultures et les exploitations industrielles. Le sol des terres au sud ne favorisent pas l'exploitation de cultures, avec les techniques agricoles modernes. Le sol y est riche mais trop lourd, compact et perméable ; et mis en herbe depuis le XIXème siècle.

Cette utilisation du territoire a une forte répercussion sur son apparence. Les bocages font apparaître un découpage du paysage, grâce aux haies et arbustes denses les bordant. La petite propriété participe à ce maillage dense. Le sol mêle aujourd'hui les grands espaces ouverts de culture moderne et les zones plus partagées traditionnelles. Le Morvan et les espaces de forêt entrecoupent ces cultures par leur végétation haute. La forêt occupe un tiers du sol du département (DRAAF Bourgogne-Franche-Comté, 2017).

La forêt privée, contrôlée par des coopératives de production, est majoritaire. Une grande partie des exploitations forestières, ayant fait la richesse des nivernais, grâce au flottage du bois dès le XVIème siècle pour alimenter Paris en bois de chauffe, ont été peu à peu transformées pour la culture d'arbres de Noël, ou alors abandonnées, par faute de difficultés d'accès ou à cause de la surface trop modeste de l'exploitation (Deniau, 2011). Les espaces rendus à la nature mais aussi, de manière générale, la présence d'activités agricoles, signe d'une forte ruralité est une composante importante du quotidien des habitants. Lorsque les bocages, parcellaires et difficilement modernisables, se retrouvent abandonnés ou sans usage, alors leur proximité devient problématique pour les habitants des alentours. C'est le cas de Caroline, habitante de Luzy, qui regrette l'image renvoyée par les champs à l'abandon autour de chez elle.



img. 16 : Champ abandonné, entrée de Luzy, Nièvre
©Chloé Schindler



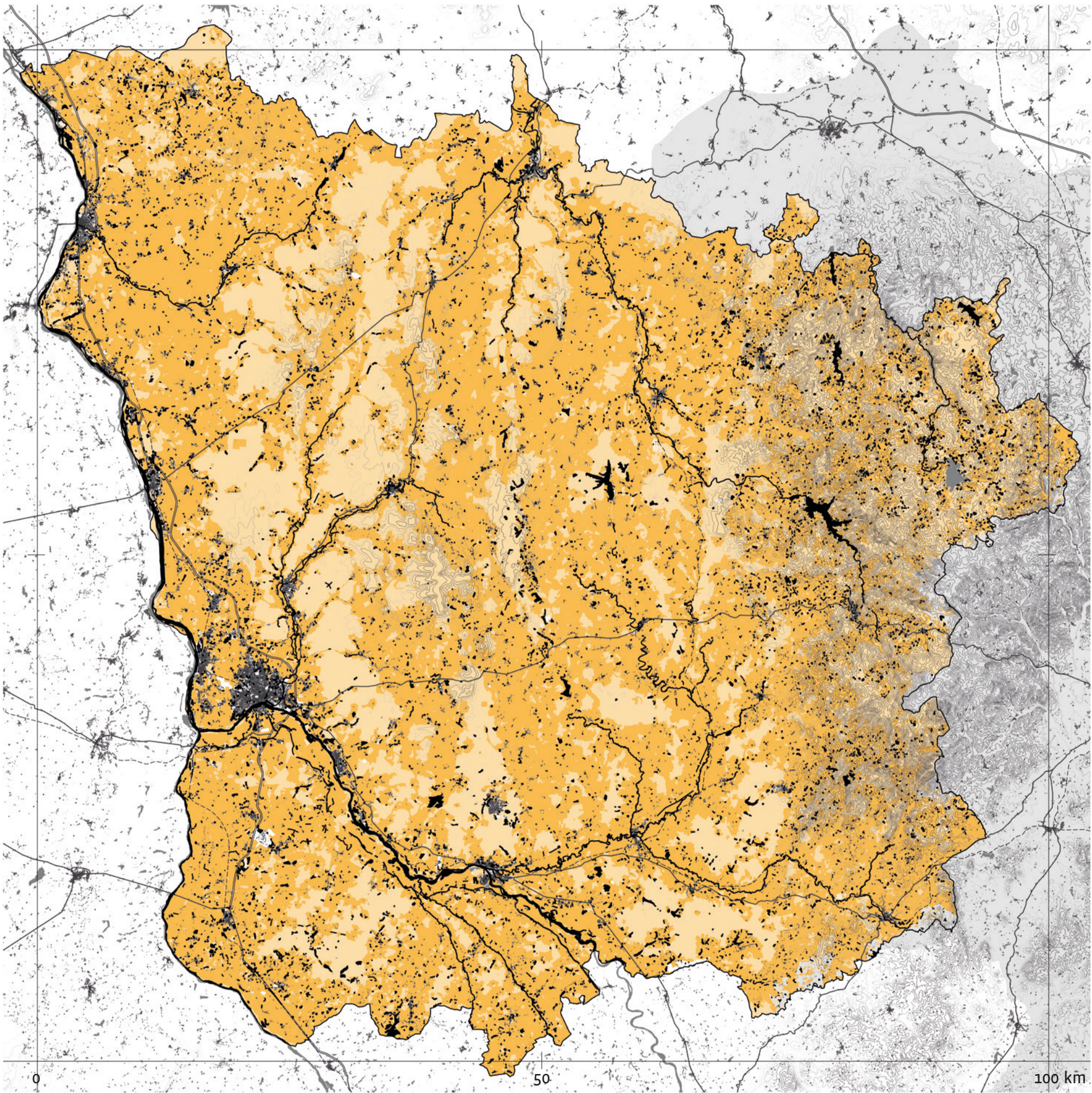
img. 17 : Chemin sans nom, entre Neuilly et le Carry, Nièvre
©Chloé Schindler



img. 18 : Route aux abords de Neuilly, Nièvre
©Chloé Schindler



img. 19 : Chemin sans nom, entre Neuilly et le Carry, Nièvre
©Chloé Schindler



L'Occupation du Sol à Grand Échelle (OCS GE) est une base de données nationale qui recense les différents types d'usages du territoire français. Parmi les catégories, les sols abandonnés ou sans usage ont été mis en évidence sur la carte 12. Les canaux de la Loire, creusés expressément pour le flottage du bois vers la zone parisienne, ainsi que la Loire elle-même et ses larges bords, semblent dénués de toute fonction aujourd'hui. La façon, dont ces cours d'eau sont considérés, laisse supposer que leurs potentiels demeurent inexploités, même dans le contexte actuel qui s'intéresse, de plus en plus, aux enjeux qui y sont liés.

carte 12 :
LES OCCUPATIONS DU SOL À GRANDE ÉCHELLE DE LA NIÈVRE

- surfaces sans usage ou abandonnées
- agriculture
- sylviculture
- autres cultures

- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- ▨ topographie
- hydrographie

SENTIMENTS MITIGÉS FACE À LA RURALITÉ

L'effondrement de la société humaine, à cause de la mondialisation, met en avant la crise qui existe entre les vivants, leurs liens se sont brisés (Latouche, 2016). Cela peut s'expliquer, aussi, par la délocalisation de la classe ouvrière vers des espaces de production moins coûteux et la disparition, soudaine et quasiment totale, de la classe paysanne (suite à la modernisation des techniques agricoles, d'un français sur deux travaillant dans l'agriculture en 1900, on ne compte aujourd'hui que moins de 3% d'agriculteurs dans la population française (Dhérisard et al., 2014)). Le paysage s'est, alors, trouvé déterminé par sa capacité de production ainsi que transformé pour correspondre à des normes et des caractéristiques afin d'en faciliter l'exploitation, abandonnant, au passage, les espaces les moins rentables, et les infrastructures obsolètes. À cela, s'ajoute le fait que les populations quittent leurs territoires d'origine afin de pouvoir suivre les offres d'emploi et ainsi pouvoir créer la richesse nécessaire à leur survie, au sein des pôles urbains riches. La dépossession de son territoire au profit de la mondialisation fait naître chez l'homme un sentiment de frustration. En effet, il a besoin de se sentir différent, unique, il se raccroche à ses origines. Le patrimoine joue, donc, son importance pour se raccrocher au présent (Hervieu & Viard, 2000), même si cette appartenance devient, du fait même d'émerger au cœur de la mondialisation, un fait de concurrence culturelle et économique.

En effet, le paysage et son appropriation posent les questions de ce qui définit un territoire, des raisons pour lesquelles telle caractéristique devrait être favorisée par rapport à une autre, et quelle valeur donner à ces qualités. Le paysage, dans le contexte économique actuel soulève les questions de la conservation patrimoniale et de sa consommation dans ce monde limité. Même, si le sentiment général est au sauvetage d'urgence des territoires ruraux, la façon dont les populations qui vivent au quotidien dans les espaces en marge de la

mondialisation et ressentent ce phénomène, est assez parlante de ce que ces territoires ont à offrir comme potentiels. Certes, si on sent une volonté claire de « retour aux sources » de la part des populations issues des bassins d'emploi, les personnes vivant de manière fixe, hors de ces bassins, ne voient pas ce potentiel paysage du même œil. Il est simple de comprendre, tout d'abord, qu'un sentiment négatif, à propos des espaces en marge de la croissance économique, se développe à cause de la précarité induite par le statut de ces zones.

Les discussions engagées sur le terrain, les témoignages racontés jusqu'à maintenant, expriment bien cette tendance mais aussi les nuances qui peuvent y être apportées. Ces témoignages, plus ou moins provoqués, plus ou moins guidés, racontent tous, assez facilement, les sentiments développés par les Nivernais face aux nouvelles dynamiques du territoire français. Il est, déjà, assez éloquent de remarquer combien ces anonymes avaient besoin de parler de leur situation, même avec une inconnue telle que moi, en particulier lorsqu'un simple sourire et un bonjour a lancé un flot de paroles et de confessions à la touriste surprenante que je représentais, hors saison. Le phénomène de vieillissement et de dépeuplement, que subit le département de la Nièvre, est ancré profondément dans le quotidien et les sentiments de ses habitants. Ces personnes se sentent bloquées sur place, condamnées à terminer leur vie là, en comparaison à leurs enfants ou petits-enfants à qui, ils ont fait, en sorte, d'offrir la possibilité de partir, se développer, vivre une vie « en ville », plus confortable et dynamique.

Ces populations se voient de façon très défaitiste, mais il est intéressant de se rendre compte qu'ils se considèrent, tout de même, chanceux et satisfaits de leurs conditions pour la plupart. Le couple tenant la chambre d'hôtes, dans laquelle j'ai passé les trois jours de mon exploration, est assez représentatif des nivernais. Comme nous l'avons vu, la rapide chute de l'industrie française a fortement impacté les familles ouvrières, installées sur la fin des années 1990, grâce aux offres d'emploi.

Mes hôtes, par exemple, sont venus de loin (Europe de l'Est) pour le travail du mari, dans une usine importante de la région. Ils ont acheté une maison ancienne qu'ils ont rénové, à grands frais, pour la raccorder à l'eau, l'électricité, afin d'y fonder leur famille. Au début des années 2000, avec leurs prêts pour la rénovation toujours en cours de remboursement, l'usine a fermé et le mari s'est retrouvé sans emploi. La famille, sans possibilité de quitter la région pour tenter leur chance ailleurs, a été obligée de rester. Aujourd'hui, la femme m'explique que la chambre d'hôte leur permet d'arrondir leurs fins de mois, maintenant que les enfants vivent ailleurs et qu'ils ne partiraient, de toute façon, pour rien au monde : ils ont leurs amis, leurs repères et leurs habitudes dans le village. Ils apprécient la solidarité et les gestes que leurs voisins et amis leur témoignent au quotidien, ainsi que tout le support dont la communauté a su faire preuve lors de la période difficile qui a suivi le licenciement de l'usine, qui a impacté également plusieurs familles du village. Ils apprécient le fait de partager leur difficile histoire avec leurs concitoyens. Elle me confie :

« *Tout le monde, ici, essaye de s'en sortir et comme ça, on se sent heureux de ce qu'on a gagné. Alors, on peut dire que c'est difficile, parce que, oui, des fois c'est fatigant de devoir toujours se déplacer en voiture etc. [...] Mais, je n'ai pas envie d'aller vivre ailleurs. Mes enfants, oui, eux, ils doivent aller en ville, ils pourront vivre plus aisément comme ça et faire plein de trucs, mais moi je suis bien, je suis tranquille comme ça, je n'ai pas besoin de l'agitation de la ville. En plus, ici, j'ai maintenant une grande et belle maison que mon mari a construit lui-même, et je ne pourrai jamais m'en payer une si grande en ville !* »

La nature, le paysage typique de la région ne sont pas les raisons pour lesquelles les actifs, ou les retraités qui ont été actifs dans la Nièvre, sont venus s'installer. Cette extrême ruralité, qui attire les touristes et les personnes en recherche d'un échappatoire, les urbains, est, plutôt, considérée comme une voie sans issue par les locaux, un espace en ruine pour vieillir tranquille mais sans intérêt.



img. 20 : Gare de Cercy-la-Tour, Nièvre
©Chloé Schindler

Les Nivernais, ayant engagé d'eux-mêmes la conversation avec moi, me voyant avec mon sac de voyage et mon vélo, exprimaient, directement, une surprise. Je ne semblais pas rendre visite à un quelconque membre de ma famille, vieillissant dans le coin. Tous m'ont expliqué qu'il ne peut pas y avoir de motivations, autres que sensibles, pour venir, et ces motivations, qu'elles soient d'ordre familial ou personnel, ne sont jamais décrites comme économiquement profitables ou socialement positives. Lors d'une correspondance en train, trois charmantes dames, Huguette, sa sœur Irène, et leur nièce Juliette, ont, justement, engagé la conversation pour comprendre les raisons de mon tour à vélo. Juliette rentrait « à la ville », après un week-end de visite chez ses tantes âgées. La commune de Cercy-la-Tour étant un petit village, les deux vieilles dames y vivent leur retraite tant que des soins médicaux réguliers ne sont pas nécessaires.

Elles m'ont, d'elles-mêmes, parlé du plaisir de vivre à proximité de la nature et des bénéfices sur leur santé, ainsi que la solidarité qu'elle crée et qu'elles savent qu'elles ne trouveront jamais dans la ville, plus individualiste. Elles parlent des villages du département, comme d'un réseau de personnes âgées se laissant vivre, en attendant les visites des enfants et petits-enfants, partis dans les espaces denses, dès que possible.



img. 21 : Gare de Luz, Nièvre
©Chloé Schindler

Lors de mon arrivée sur site, via le principal axe ferroviaire traversant la Nièvre, le train Dijon-Nevers, j'ai pu expérimenter le retour des étudiants du pôle de formation de l'université de Bourgogne à Dijon, pour un week-end prolongé. Le train était rempli à son maximum par des étudiants de tout type, montés à Dijon et se dispersant au gré des arrêts dans la campagne bourguignonne (presque personne ne montait lors des stops intermédiaires). Une fois entrés dans la Nièvre, la dame à côté de moi, Alice, assistante sociale à Dijon mais originaire de Corancy (commune de 300 habitants se répartissant en hameaux dans le Morvan), a engagé la discussion avec moi et deux autres jeunes femmes, étudiantes en première année de médecine à Dijon, assises dans le carré avec nous. Elle se rendait à Nevers pour rendre visite à sa mère de 95 ans qui a emménagé là par besoin de soins médicaux soutenus. Alice trouve dommage qu'avec l'historique de soins que possède la région (les nourrices morvandelles), autant de classes et de formations autour du médical aient fermé, au point qu'elle doive maintenant exercer sa profession à Dijon !

Il en est de même pour ses enfants, médecins à Paris. Elle exprime vite ses regrets, à propos du vieillissement de la région, du fait que les jeunes ne puissent pas se former et, encore moins, trouver emploi.



img. 22 : Gare de Decize, Nièvre
©Chloé Schindler

Originaires d'autres hameaux du département, les deux contrôleurs, rencontrés sur la ligne lors de deux trajets différents, me parlent, aussi, de leur ressenti à propos de cette région vieillissante. Ils me parlent, tous deux, des dommages subis par le service SNCF, à cause du vieillissement de la population. Pour eux, le fait que le département se vide, engendre des difficultés pour maintenir le réseau, que ce soit à cause des pics et creux de plus en plus conséquents, dans les fréquentations, ou que ce soit à cause du manque de personnel difficile à faire venir dans la région.

Le phénomène rend la ligne plus difficile à entretenir, par faute de moyens. Les perturbations sur les lignes, engendrées par la proximité de la nature qui s'expand, grâce à l'abandon des terres, desservent d'autant plus ces lignes régionales de chemin de fer. Les deux contrôleurs, tout autant l'un que l'autre, voient, donc, le dépeuplement de la région d'un très mauvais œil, menaçant leur emploi, en perturbant la fréquentation de la ligne, que ce soit à cause des retards de correspondance de plus en plus fréquents ; mais aussi à cause du fait que ces personnes qui utilisent la ligne, pour rendre visite à leurs parents pendant leurs études, vont trouver un emploi et une famille, dans un endroit plus dynamique, dans peu de temps et qu'ils ne reviendront pas.

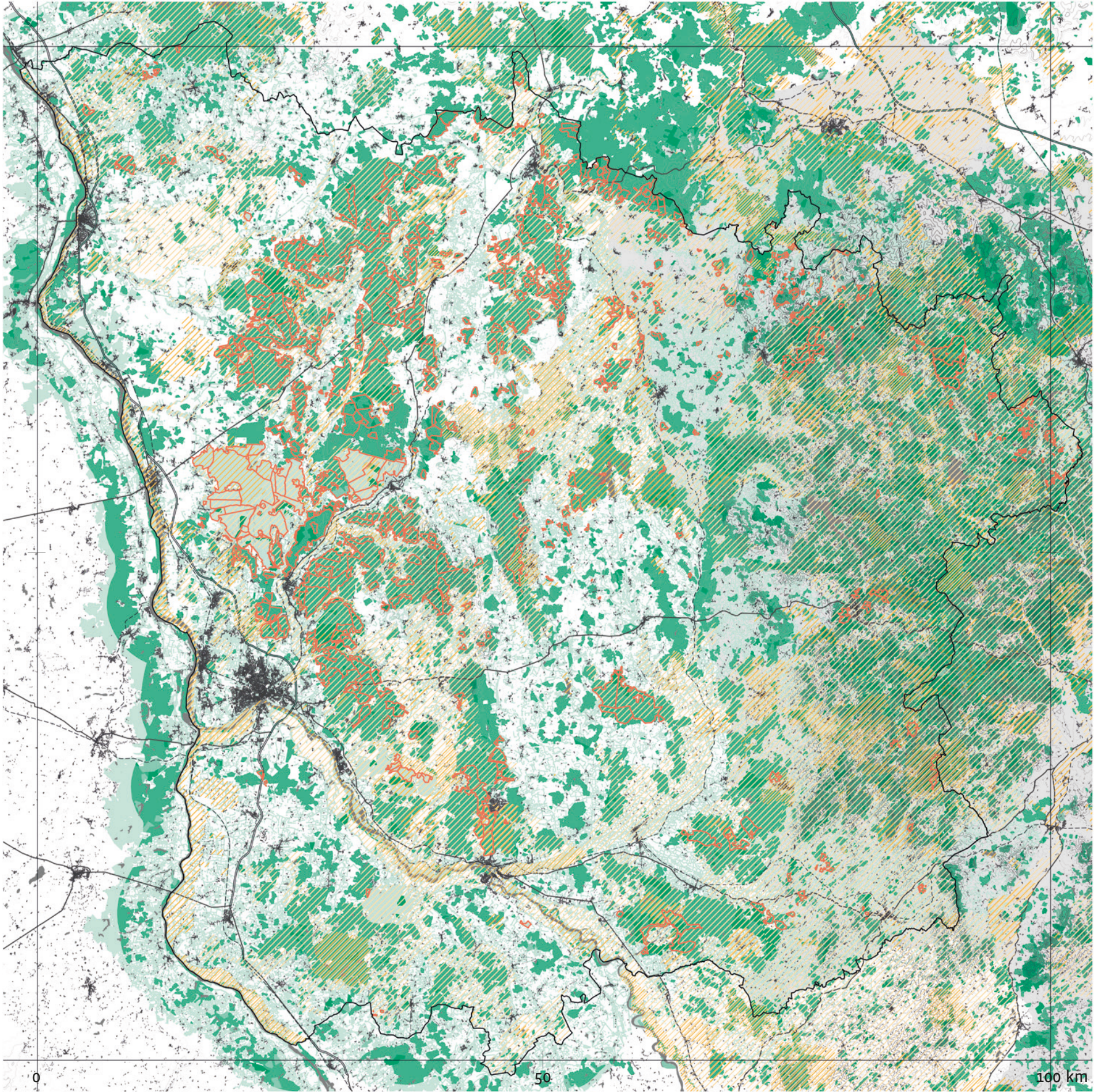
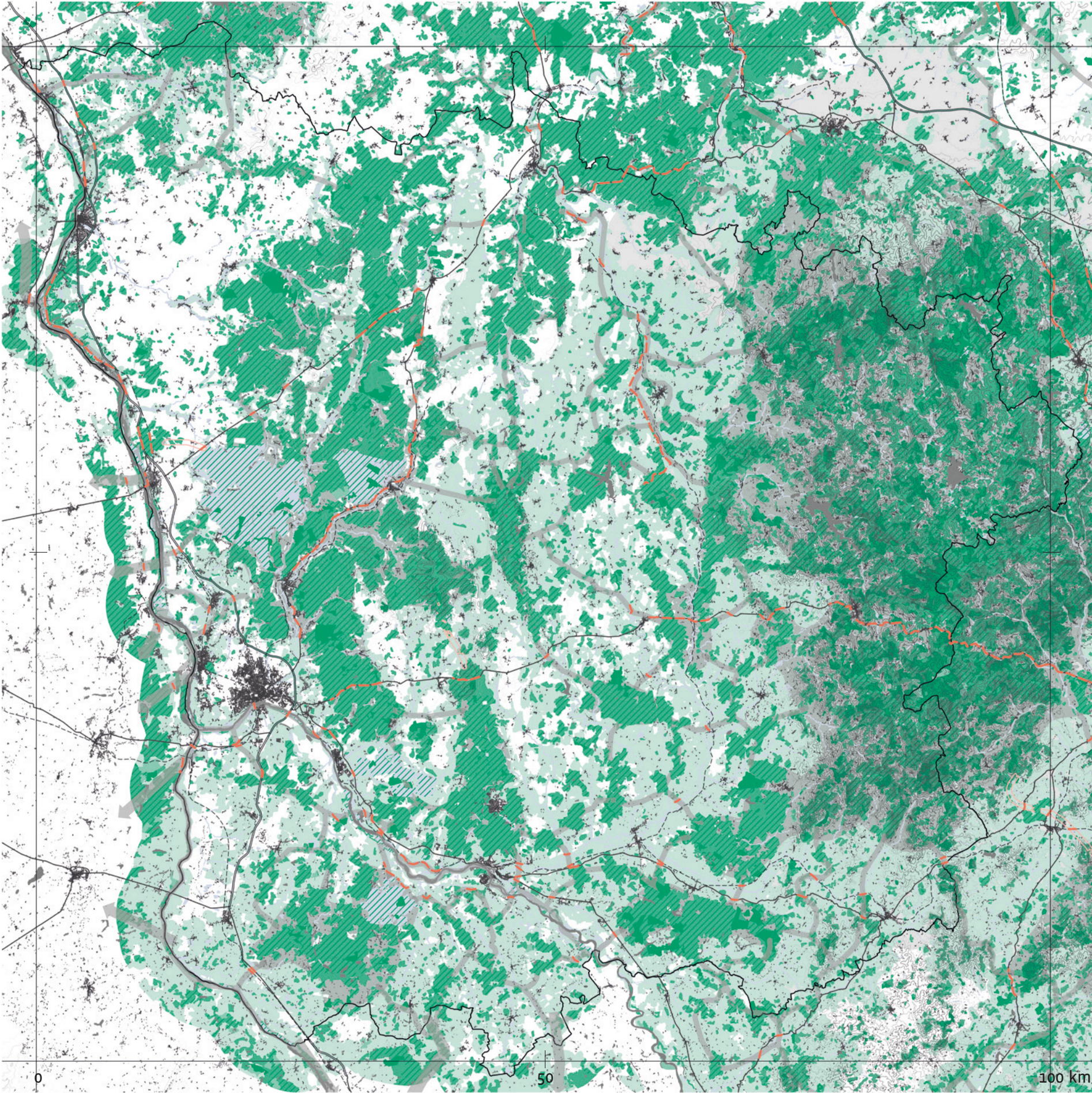
3.2 LA NATURE REPREND SES DROITS

LA TRAME VERTE ET LES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES

Le long passé d’exploitation forestière de la Nièvre explique la forte présence de domaines sur le territoire. Ces massifs sont une réelle source de biodiversité pour les populations attenantes. La forêt représente 34% du territoire nivernais, et même 82% dans le Morvan. Les propriétés font, en moyenne, 4 hectares, ce qui morcelle énormément le territoire. La Nièvre est le département bourguignon, qui contient le plus de surface de forêt privée, soit 79,4% du total (DRAAF Bourgogne-Franche-Comté, 2017). Sur les 233’000 hectares de forêt du département (carte 14), 230’000 sont dédiés à la production, même si une grande part de cette forêt est classée dans des zones naturelles d’intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I, « abritant des espèces rares, remarquables, protégées ou menacées », ou de type II, « grands ensembles naturels riches et peu modifiés ou offrant des potentialités biologiques importantes ». Les forêts accueillent de nombreuses espèces et assurent leurs déplacements sur le territoire, grâce aux corridors régionaux et interrégionaux.

Les forêts de Bourgogne ont un rôle essentiel dans la préservation de la qualité des eaux. Toutefois, on remarque la distance, qui s’est installée entre les terrains densément bâtis et la forêt. De même, les obstacles créés par les infrastructures humaines se trouvent multipliées, par le fait que la forêt s’en trouve entrecoupée (carte 13). La définition des domaines en parcelles a influencé l’étalement, en créant des limites précises et contrôlées par l’homme. Le bâti dilué dans le territoire appartient aux réservoirs de biodiversité forestiers. Le grand nombre de hameaux dispersés, surtout dans le Morvan, permet l’étalement d’un corridor surfacique conséquent sur le territoire.

De par la forte présence de bosquets et haies, la grande majorité des champs et cultures sont considérés comme des milieux semi-ouverts, à travers lesquels les corridors en couloirs peuvent se former.



carte 13 (gauche) :
LA TRAME VERTE DE LA NIÈVRE

- obstacles
- corridors régionaux et interrégionaux
- corridors de forêts à restaurer
- réservoirs de biodiversité des forêts
- forêts de conifères
- forêts de feuillus et mélangées
- milieux semi ouverts
- bois humides
- continuum des forêts

carte 14 (droite) :
LES DOMAINES PUBLICS ET ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE DE LA NIÈVRE

- domaines publics
- ZNIEFF de catégorie 1
- ZNIEFF de catégorie 2
- forêts de conifères
- forêts de feuillus et mélangées
- milieux semi ouverts
- autres végétations (haies, arbustes...)

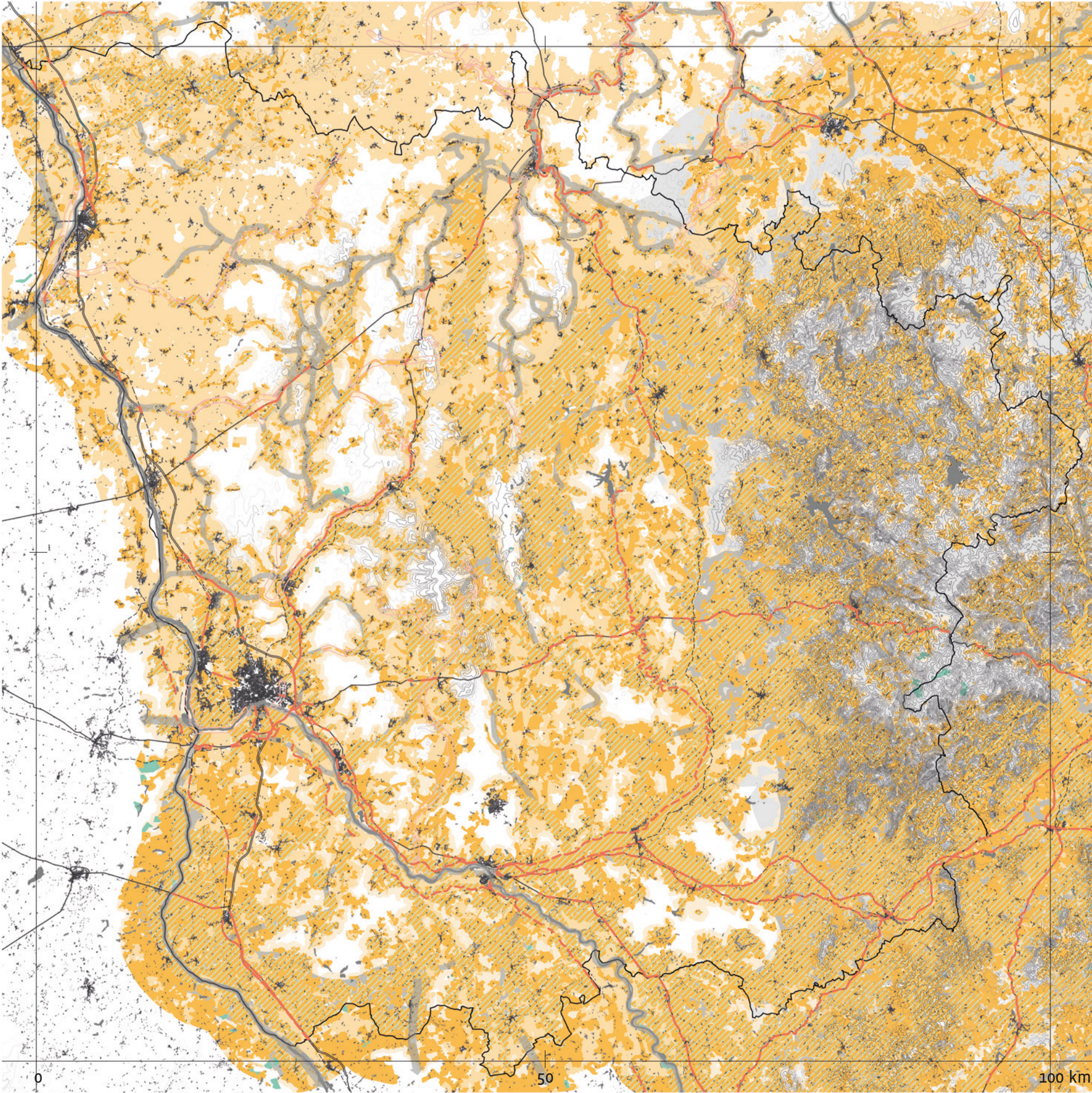
- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- topographie
- hydrographie

LA TRAME JAUNE ET LES AGRICULTEURS

La trame jaune (carte 15), elle, concerne les cultures, prairies et pelouses. Elle décrit, donc, une surface beaucoup plus importante que les trames verte et bleue et s'insère, au plus près, du bâti. Elle s'étale sans surprise en parallèle des forêts. Tout comme les forêts, le fait que la zone du Morvan soit difficilement accessible et aujourd'hui classée en Parc Régional Naturel, permet l'étalement d'un généreux couloir faunistique. Le fait, que les milieux ouverts soient moins morcelés et interrompus, permet une meilleure continuité dans les réservoirs de biodiversité. Les cours d'eau sont, parfois, considérés comme des obstacles à cette faune. Les routes et voies de chemin de fer, ainsi que les infrastructures humaines linéaires, sont d'autant plus impactantes sur cette faune.

Les surfaces agricoles, destinées à la grande culture (carte 16), excluent toute possibilité aux écosystèmes de biodiversité de s'y développer. Les bocages, qui accueillent les élevages de charolaises, sont toutefois de parfaits réservoirs de biodiversité, comme on peut le voir, dans la partie sud du département. Les espaces agropastoraux favorisent un entretien humain de l'espace, tout en permettant, parfois, le développement d'une faune sauvage. Les trames jaunes sont des trames clés puisque leur équilibre repose, d'autant plus, que les trames verte et bleue, sur l'activité humaine.

Pour les activités agricoles, ayant beaucoup évolué depuis un siècle, cette trame se réajuste vite. Le fait d'observer une nette distinction de l'infiltration des réservoirs de biodiversité suivant les pratiques agricoles sur un territoire, exprime l'impact des cultures humaines dans ces dynamiques (utilisation de pesticides, obstacles...). La cohabitation des hommes, avec les autres vivants, est encore assez difficile, surtout avec la tension qui existe, fortement, entre l'agriculture et l'environnement. Les préoccupations, liées aux continuités écologiques, sont, tout de même, de plus en plus au cœur des pratiques agricoles .



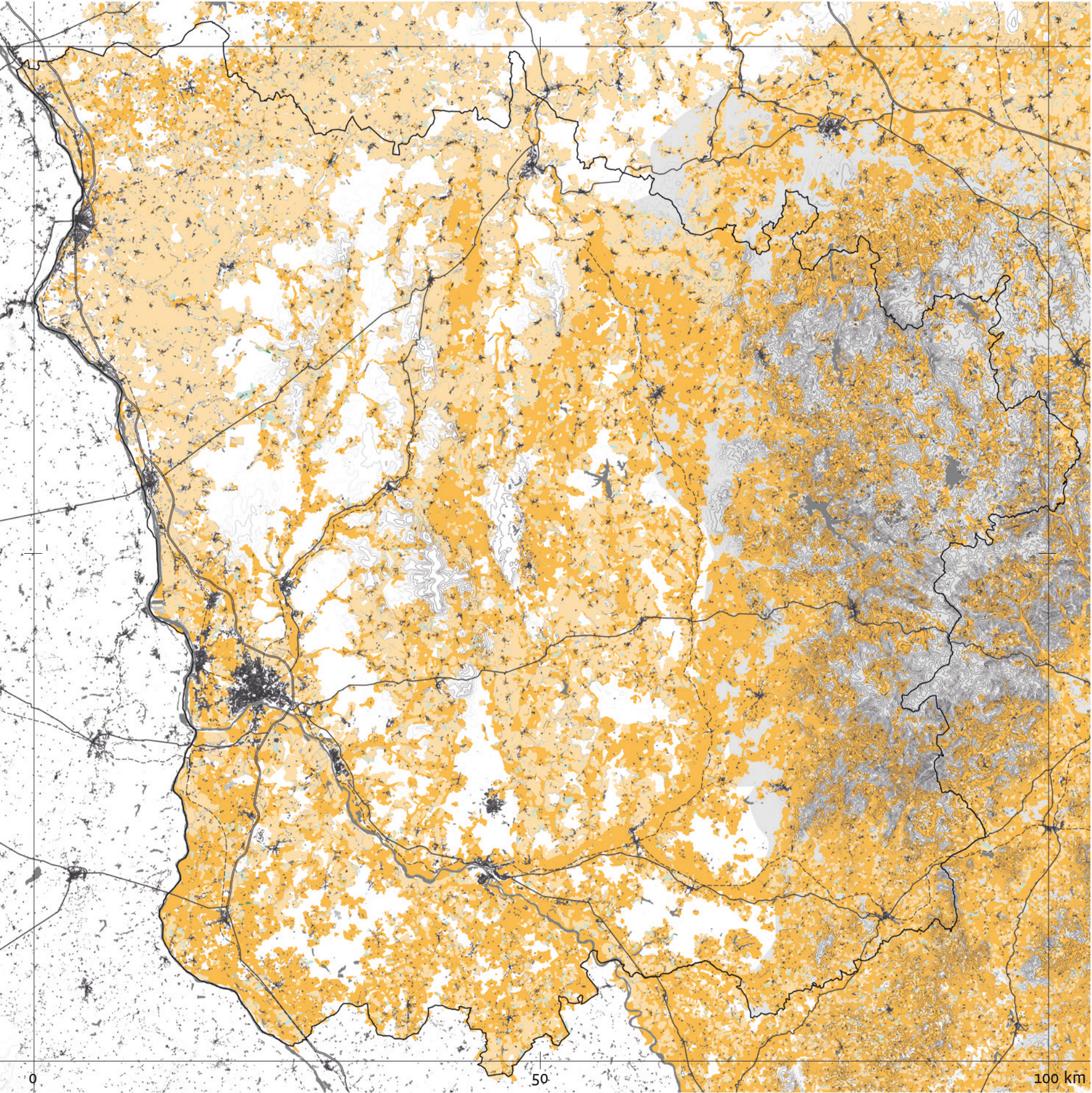
carte 15 (gauche) :
LA TRAME JAUNE DE LA NIÈVRE

- obstacles
- corridors régionaux et interrégionaux
- corridors agricoles à restaurer
- réservoirs de biodiversité des pelouses, prairies et bocages
- prairies et bocages
- pelouse sèche
- cultures, vignobles et vergers
- milieux semi ouverts
- continuum des prairies et pelouses

carte 16 (droite) :
LA RÉPARTITION DES TERRES AGRICOLES DE LA NIÈVRE

- pâturages
- cultures
- cultures fourragères
- surfaces boisées sur d'anciennes terres agricoles
- surfaces en jachère
- surfaces agricoles temporellement non exploitées

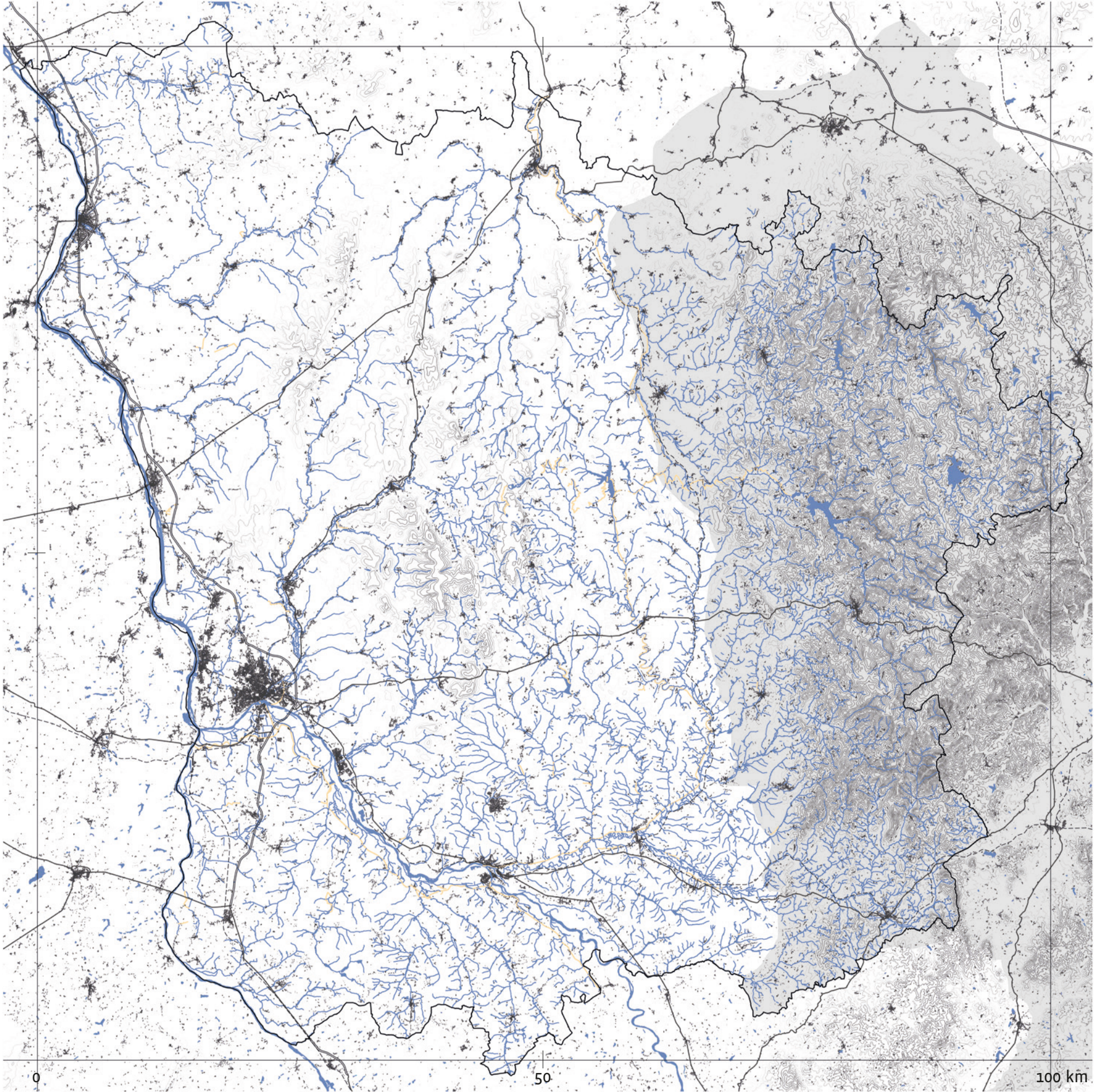
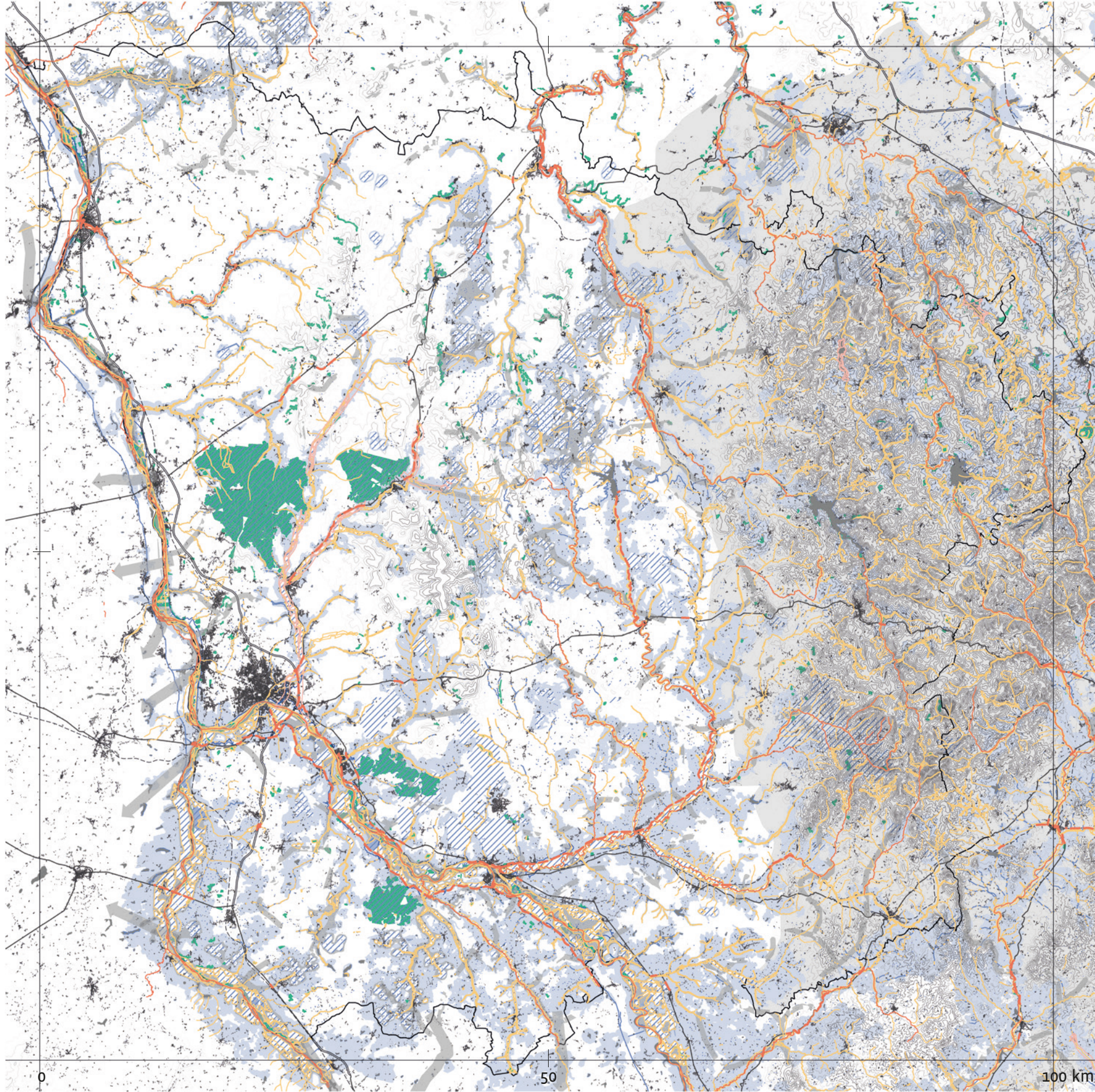
- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- topographie
- hydrographie



LA TRAME BLEUE ET LES CANAUX

La faible densité de population, ainsi que la dispersion du bâti, expliquent la proximité des réservoirs de biodiversité avec les centres démographiques (carte 17). Les réseaux de la Loire et de l'Allier, même s'ils sont classés sans usage, sont, cette fois, déterminés comme des réservoirs de biodiversité « à préserver », ou encore « à restaurer ». Les infrastructures humaines, en particulier les routes, ou lorsqu'elles croisent un cours d'eau, les ponts, sont autant d'obstacles aux zones humides concernées par les trames bleues. Les agglomérations sont plus peuplées et moins dispersées à proximité des cours d'eau que sur l'ensemble du territoire. La forte présence des industries, tout au long de la Loire, ainsi que la grande utilisation de l'eau pour les activités industrielles, pourrait expliquer un état dégradé de ces espaces naturels. La présence historique de l'agriculture, sur ce territoire, est, aussi, un facteur de destruction des espaces de biodiversité, en rapport avec les pollutions des sols, qui sont drainés par les eaux. Il se trouve, néanmoins, que peu de cours d'eau sont concernés par l'impératif de remise en bon état ou de préservation.

Si on se concentre sur Nevers, capitale de la Nièvre (plus de 30'000 habitants), on voit qu'elle est placée sur un méandre de la Loire, juste avant que l'Allier ne s'y jette. La dimension de cette principale agglomération nivernaise, qui accueille une population septante fois inférieure à celle de Paris, et cinq fois inférieure à celle de Dijon, la capitale bourguignonne, est favorable à la proximité de réservoirs de biodiversité, mêlant ainsi le tissu humain aux flux faunistiques, malgré le statut urbain de la zone. Les interactions, entre les objets bâtis et les corridors faunistiques, nous en apprennent sur la cohabitation préexistante sur le territoire. Il y a quelques siècles, la manière, dont les activités d'exploitation forestière ont sculpté les cours d'eau, en creusant des canaux (carte 18) et en installant les activités humaines, à proximité de la Loire ne semble pas avoir mis en péril les couloirs faunistiques, de la trame bleue, de manière irréversible.



carte 17 (gauche):
LA TRAME BLEUE DE LA NIÈVRE

- obstacles
- corridors régionaux et interrégionaux
- réservoirs de biodiversité à remettre en bon état
- corridors de zones humides à restaurer
- milieux humides et réservoirs de biodiversité à préserver
- réservoirs de biodiversité des zones humides
- espace de mobilité des cours d'eau
- cours d'eau et plans d'eau
- bois humides
- zones humides
- continuum des zones humides

carte 18 (droite):
L'HYDROGRAPHIE NATURELLE ET ARTIFICIELLE DE LA NIÈVRE

- cours d'eau et plans d'eau naturels
- cours d'eau et plans d'eau artificiels

- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- topographie

3.3 L’HUMAIN ET SON ÉCOSYSTÈME

LES CONNEXIONS ENTRE RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

La manière, dont sont découpés les territoires selon divers plans de protection, de préservation, ou encore de restauration (plus ou moins urgent), a été mise en place au regard des dégâts écologiques, infligés par les pratiques humaines modernes. La prise de conscience, par les autorités de planification, des enjeux liés aux vivants et au territoire, encourage un mode de projection plus enclin à en prendre soin. Elle permet, en théorie, aux espèces animales et végétales d’assurer leur cycle de vie, afin de reconstituer un réseau écologique cohérent. À l’échelle française, les Trames Verte et Bleue (et jaune - TVB) sont développées depuis 2012 (Centre de ressources trames verte et bleue, s. d.). Puis, les Régions administratives françaises (au sens de celles du nouveau découpage de janvier 2015, alors dans notre cas, la Bourgogne-Franche-Comté) sont tenues d’élaborer un schéma de cohérence écologique (SRCE), qui est remis en question tous les six ans (Bourgogne-Franche-Comté, 2018). Enfin, les départements doivent développer un plan d’actions, appelé la Stratégie Départementale sur la Biodiversité, qui délimite les zones et espaces naturels depuis 1990 pour la Nièvre (Conseil départemental de la Nièvre, 2017). Les élus, les établissements publics, les organismes socio-professionnels, les associations et les personnes qualifiées sont intégrés au suivi et à l’évaluation de ces diagnostics et objectifs, pour leur développement à toutes les échelles.

Les interactions des activités humaines avec l’écosystème, sont, ainsi, décortiquées et analysées dans le but de limiter leur impact négatif sur le territoire. L’identification des continuités écologiques, ainsi que des réservoirs de biodiversité, n’est, pourtant, pas un frein aux desseins humains. Dans la mise au point des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT) et des Plans Locaux d’Urbanisme (PLU), les trames et stratégies ne sont que consultées, et ne font pas autorité. Le dessein des enjeux de la préservation des continuités écologiques s’apparente plutôt, à une explication de ceux-ci.

Ces plans prennent, néanmoins, de plus en plus d’importance dans les politiques du territoire. Lors de l’élaboration du SRCE, et de la consultation des divers acteurs et décideurs du territoire humain, l’agriculture a posé de forts questionnements et controverses auprès des agriculteurs. Le rôle des agriculteurs a évolué en parallèle de la mondialisation, selon le C.E.V.I.P.O.F. : *« les gens veulent une campagne avec des paysans, ils ne veulent pas une campagne avec des jardiniers fonctionnaires. Car la campagne, notamment en France, est un espace construit où la nature a toujours fait un peu peur [...] Dans cette campagne publicisée comme figure du pays, les agriculteurs deviennent les gardiens de ce référent identitaire. Ils ne doivent plus alors se considérer comme les maîtres et protecteurs des campagnes, mais comme les travailleurs de notre mythologie collective [...] » (Hervieu & Viard, 2000)*

L’histoire du paysage a changé avec l’explosion des grandes cultures et la protection de celui-ci, par les pratiques agricoles, n’est plus toujours d’actualité. Les pratiques modernes de rentabilisation des exploitations (pesticides, organismes génétiquement modifiés, étalement des cultures et automatisation des techniques...) sont indispensables aux agriculteurs pour maintenir un niveau de production suffisamment concurrentiel face aux marchés mondiaux. Les difficultés du métier d’agriculteur en France viennent déjà de l’excès de normes qui pénalisent la compétitivité des exploitations agricoles (Le Figaro, 2021). Dans ce contexte, l’inclusion du thème de l’écologie dans l’agriculture peut poser quelques résistances de la part des paysans. Les pratiques soutenables sont, parfois, trop contraignantes et difficiles à mettre en place, ou ralentissent trop la production, en menaçant les cultures d’une collecte incertaine. Ces propositions des stratégies de protection et de relance de la biodiversité peuvent prendre la forme, par exemple, de l’abandon des pesticides les plus agressifs, ou la création de fossés ou de haies pour favoriser le développement de corridors faunistiques qui compliqueraient l’accès aux champs des agriculteurs.

Les distances instaurées, entre les villages concentrés et les infrastructures aux réservoirs de biodiversité, démontrent que les activités humaines participent des difficultés de la biodiversité à s’étendre et se renouveler. Même si les trames verte, bleue et jaune dessinent un découpage de paysage en espaces protégés et espaces fonctionnels, leur but est de participer à une planification des modes d’occupation de tous les vivants. L’étape suivante serait, alors, de les intégrer, de manière plus profonde, à la planification des territoires. Ces trames nous renseignent sur les espaces susceptibles de présenter des signes de cohabitation de l’humain avec les autres vivants, et l’étude précédente apporte toute une lecture du territoire humain, selon sa répartition actuelle.

Les milieux naturels, les paysages et la biodiversité ont matière à devenir des atouts pour la Nièvre, puisqu’ils constituent son identité et ses qualités premières. Vouloir relancer le département en développant le tourisme vert, et profiter du dynamisme des réservoirs de biodiversité relatifs au fort dépeuplement du territoire, n’est pas le seul enjeu pour le futur de ce milieu. Le tourisme vert est une traduction du sentiment ambivalent, nourri par les humains à propos du sauvage (Zask, 2020). Selon Joëlle Zask, la catégorisation des vivants dans le sauvage est un comportement anthropocentré. La distance, ainsi instaurée, entre la civilisation et les autres manières de vivre le territoire, est nourrie par le sentiment ambivalent, ressenti à l’égard de tout ce qui n’est pas humain par ceux-ci. La fascination, inspirée par la liberté du sauvage, est mêlée de crainte vis-à-vis de l’imprévisibilité de ses actions, c’est pourquoi, on le cartographie. Ces pratiques se positionnent en observatrices de la nature, parfois, en la limitant d’autant plus pour cibler les lieux de rencontre et augmenter les chances de contenter les touristes. Le territoire est vu comme une ressource fragile, dont il faut prendre soin (Morizot & Damasio, 2020), mais encore une fois, sans admettre que ce n’est pas le rôle de l’humain seul. La qualification de la Nièvre, en de nombreux espaces à protéger, ou, pire encore, à restaurer, ne doit pas communiquer l’image d’une biodiversité figée.



img. 23 : Bord de Loire à Decize, Nièvre ©Chloé Schindler



img. 24 : Exploitation forestière à proximité de Neuilly, Nièvre ©Chloé Schindler



img. 25 : Bocages et bosquets à proximité de Luzu, Nièvre ©Chloé Schindler

4. CONCLUSION : VERS UNE COEXISTENCE

Le développement de la Nièvre présente un enjeu important car il s'appuie sur un état de cohabitation avancé entre les vivants humains et non-humains. Cet état des choses s'est instauré aux dépens de la volonté humaine et a créé un paysage qui n'est pas si négatif que cela : en parallèle de la décroissance écologique se sont reconstruits et solidifiés des couloirs faunistiques ; en parallèle du dépeuplement, une proximité aux écosystèmes s'est tissée. Le retour d'espèces menacées, sur le territoire nivernais, est salué par les habitants avec qui j'ai pu discuter. La manière, dont Éric apprécie les nouvelles migrations à proximité de son domicile, est encourageante, mais les remarques, à propos des incidents de plus en plus réguliers sur les voies de chemin de fer par Fabrice ainsi que le long des routes, indiquent que le dépeuplement du territoire, en diminuant les efforts pour tenir à distance ces autres vivants, fait apparaître les fragilités de cette cohabitation qui doit évoluer vers une coexistence consciente pour s'équilibrer.

Ce nouveau partage du territoire appelle à de nouvelles façon de gérer les espaces et d'informer les humains, afin de mener le projet de coexistence, et oublier les obstacles de la cohabitation non consciente actuelle. L'humain est capable de se reconnecter à son milieu, pour le bien de celui-ci.

4.1 L'ÉTAT ACTUEL DE LA COEXISTENCE

À L'ENTRÉE DU MORVAN, LA FORÊT

La manière, dont la forêt influence le territoire nivernais, est assez claire lors d'une promenade sur place. La forte présence des bosquets entre les champs ainsi que les pentes du Morvan, qui ressortent au loin sur ce département plutôt plat, font du paysage de la Nièvre un espace marqué de champs, dont les vues s'ouvrent et se ferment au gré des parcelles. Le cheminement en forêt est difficile hors des routes principales. Les sentiers et voies goudronnées, autrefois tracés par l'homme, sont toujours reconnaissables mais difficilement empruntables, parfois bouchés par la végétation. Les chemins encore praticables présentent une végétation basse très dense, sur leurs bords. Ils sont, tout de même, occupés. On trouve, là, une percée d'une trentaine de centimètres de diamètre dans un buisson, ou encore, ici, les plumes d'un oiseau en fouillis au beau milieu du passage. Les traces dans la boue, ainsi que la grande visibilité des axes traversants sauvages, démontrent l'activité des vivants dans cette forêt morvandelle.

Même, lorsqu'il s'agit de circuler sur la route bitumée, les bois prennent une grande place. La distance, entre la voie et la végétation basse, qui entoure le domaine forestier, est trop peu large pour permettre de s'arrêter, même à vélo. La forêt s'ouvre, parfois, sur des clairières habitées, invisibles depuis le chemin, et encore une fois, difficilement accessibles.

L'entrée dans le Parc Régional Naturel du Morvan se fait, donc, sur des routes étroites, sombres car bordés d'une forêt dense. Le fait, que les forêts soient exploitées, influence le territoire aussi, avec les différents cycles de pousse, afin de maintenir une exploitation constante et des coupes régulières. On observe, alors, des forêts de bois jeunes et d'autres plus anciennes. Les forêts remplacent, sur certains terrains, des champs inexploités depuis longtemps (car trop difficilement exploitables avec les techniques agricoles actuelles), et font, aussi, varier la végétation forestière.



img. 26 : Route en bordure de forêt près de Neuilly, Nièvre ©Chloé Schindler



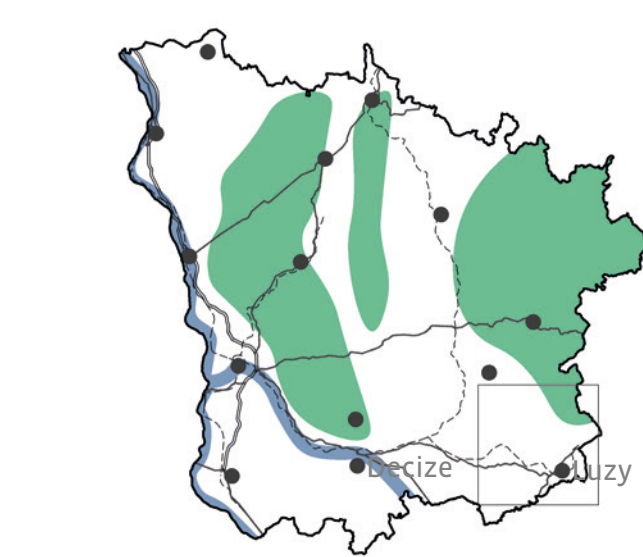
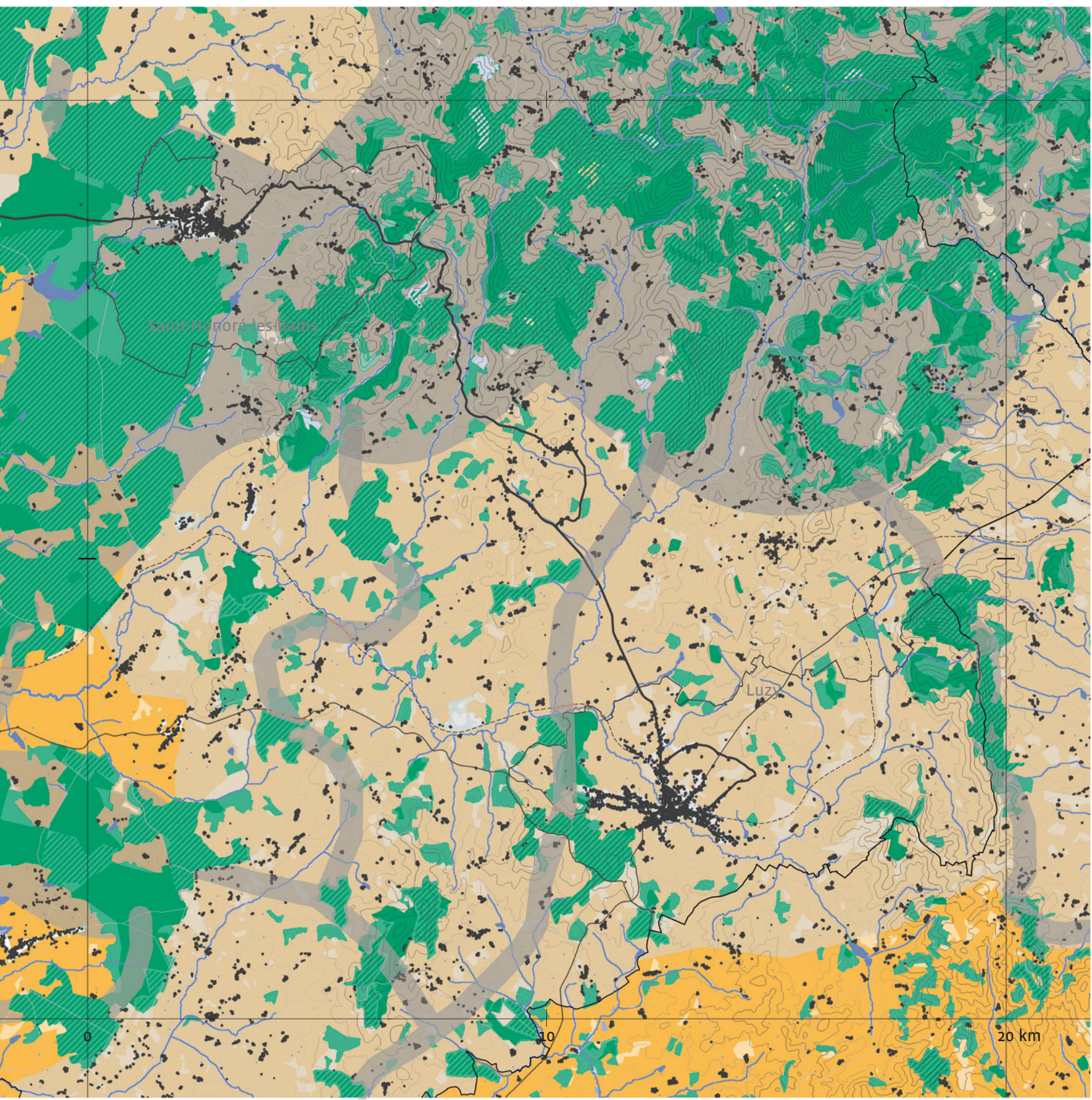
img. 27 : Chemin sans nom, proche de Neuilly, Nièvre ©Chloé Schindler



img. 28 : Poches de végétation haute, sortie de Luzy, Nièvre ©Chloé Schindler



img. 29 : Chemin sans nom, proche de Neuilly, Nièvre ©Chloé Schindler



carte 19 :
TRAJET DE LUZY À SAINT-HONORÉ-LES-BAINS, NIÈVRE

- commune
- trajet d'exploration
- obstacles
- corridors régionaux et interrégionaux
- corridors de forêts à restaurer
- réservoirs de biodiversité des forêts
- forêts de conifères
- forêts de feuillus et mélangées
- milieux semi ouverts
- prairies et bocages
- pelouse sèche
- cultures, vignobles et vergers
- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons locales
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- topographie
- hydrographie

LA PLAINE NIVERNAISE, AU MILIEU DES VACHES

Après une longue descente tortueuse depuis Saint-Honoré-les-Bains, la plaine nivernaise est, de nouveau, là. Les bocages, qui accueillent les charolaises, typiques de la région, créent, aussi, un paysage morcelé. Les haies, qui ferment ces champs, sont hautes et marquent les légères pentes de la moyenne montagne. La présence de bosquets, plus hauts et de tailles variables, entre les champs, favorise, aussi, la continuité des corridors écologiques. Ils ne semblent pas accessibles depuis les chemins. Ils sont au milieu des exploitations, ce qui les protège des activités humaines. Il m’a été possible de marcher dans les fossés creusés entre deux exploitations et, là encore, on remarque plus de signes d’activité des vivants non-humains que sur les sentiers entretenus par les hommes. Cette différence est appuyée par le style de végétation sur ces deux cheminements. Les sentiers entretenus présentent une flore basse, peu dense et un sol plat souvent marqué par les passages d’engins. Les sentiers non entretenus, ou plutôt les fossés qui participent de la délimitation des prés de charolaises, sont entourés de végétation dense et tortueuse. La position de ces fossés favorise la présence d’eau dans leur fond, puisqu’ils servent, à l’irrigation des champs, les rendant inutilisables pour l’homme. La présence d’autres vivants est, là encore, tout à fait facilement remarquable.

Les champs sans usages, ou les parcelles vides dans les villages ne présentent qu’une végétation très basse, mais qui suffit au dégoût des voisins. Les prairies et pelouses sont un habitat pour les insectes de tout type, qui se développent, en parallèle des espèces végétales. Le retour des insectes signifie le retour des oiseaux, voilà pourquoi la population locale peut, à nouveau, observer certaines espèces d’oiseau à loisir. La discussion, à propos des promenades impossibles entre les champs, à l’entrée de Luzy avec Caroline, exprime aussi les ressentiments, à propos d’un sauvage « inaccessible » et toujours plus fermé puisque les chemins ne sont pas entretenus par les communautés de communes.



img. 30 : Champs à l'entrée de Luzy, Nièvre
©Chloé Schindler



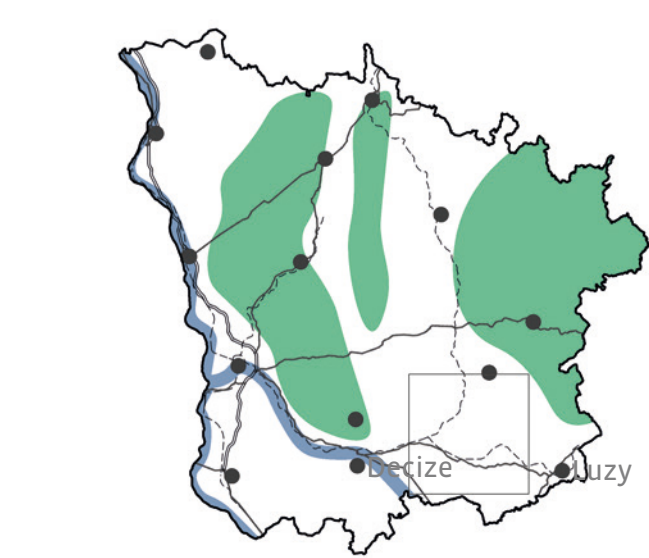
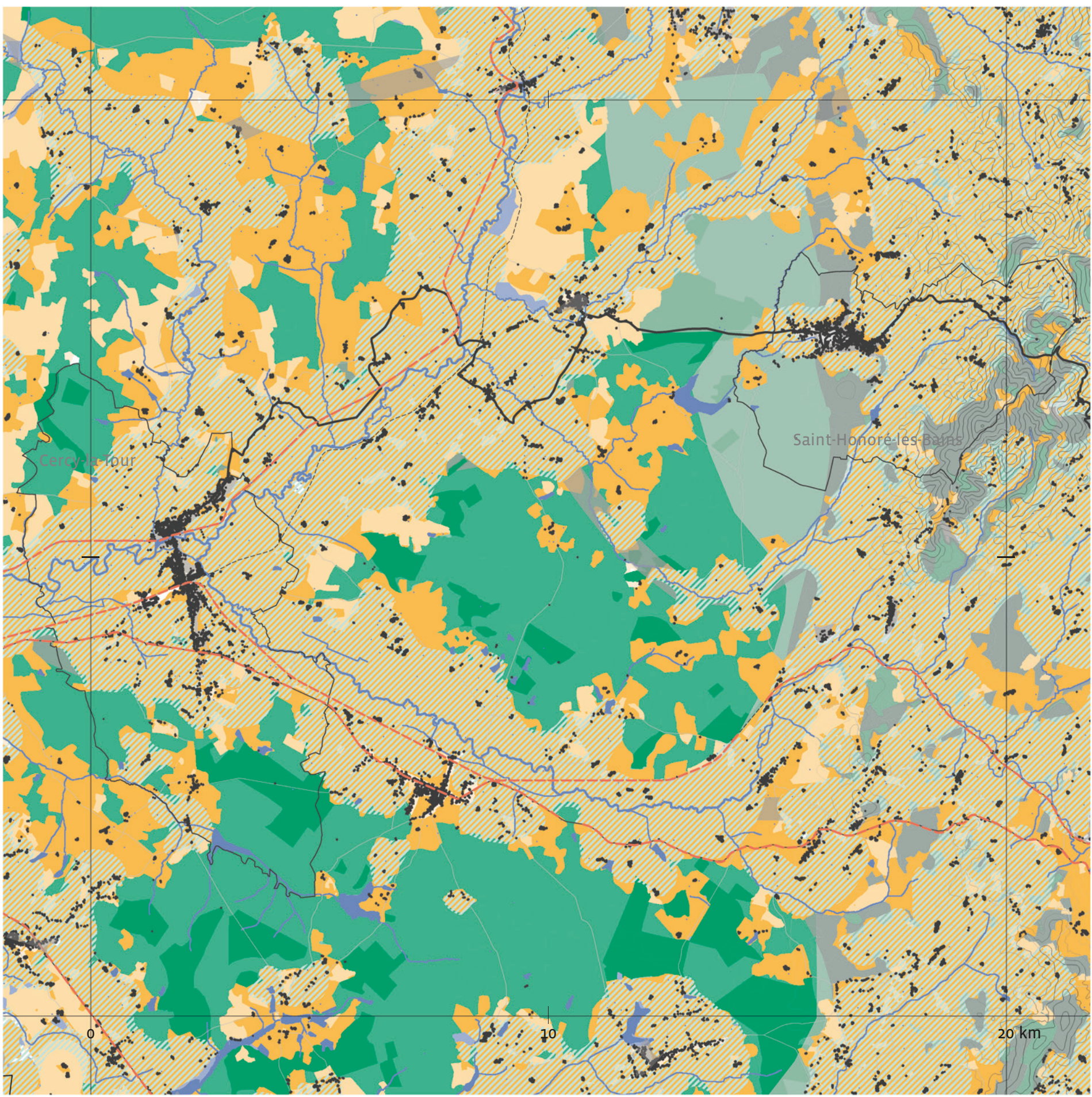
img. 32 : Espace abandonné sur la périphérie de Luzy, Nièvre
©Chloé Schindler



img. 31 : Chemin entre deux champs, Nièvre
©Chloé Schindler



img. 33 : Chemin en bordure de champs, Luzy, Nièvre
©Chloé Schindler



carte 20 :
TRAJET DE SAINT-HONORÉ-LES-BAINS À CERCY-LA-TOUR,
NIÈVRE

- commune
- trajet d’exploration
- obstacles
- corridors régionaux et interrégionaux
- corridors agricoles à restaurer
- réservoirs de biodiversité des pelouses, prairies et bocages
- prairies et bocages
- pelouse sèche
- forêts de conifères
- forêts de feuillus et mélangées
- milieux semi ouverts

- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons locales
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- topographie
- hydrographie

EN VILLE, LE LONG DE LA LOIRE

La Loire, et tous ses affluents, sont la dernière étape de mon exploration. Le troisième élément principal qui façonne le paysage, en interagissant avec les humains. D’abord, signe de richesse puis d’emploi, le cours d’eau est suivi, de près, par les habitations humaines ainsi que les tracés de route. La Loire et ses crues ont déterminé la distance qu’ont les édifices à l’eau. La nature, sur les bords, est contenue, tandis, que plus on s’éloigne de l’agglomération, plus elle prend de la place et se densifie. À Decize même, dans les endroits où le fleuve a plus de liberté, et donc une végétation plus dense et incontrôlée, il était agréable de distinguer un groupement de cygnes, à travers les feuillages. Les canaux de la Loire, qui ne sont plus utilisés et donc plus entretenus, et les cours d’eau naturels qui se jettent dans le fleuve principal, eux, sont d’autant moins contrôlés. La prolifération de végétations peut devenir intense par endroits, au point de dissimuler un cours d’eau pourtant épais sur la carte, que je n’ai pu repérer que grâce au bruit fort et soutenu de son écoulement (image 36). Les îlots de végétation, qui peuvent se développer grâce aux dépôts de sédiments dans le lit du ruisseau, sont autant de passages et de réservoirs pour la faune et la flore, qui se frayent un chemin à travers le courant. Ces éléments échappent au contrôle humain, et c’est, parce que ces cours d’eau ne sont plus utiles, plus entretenus, que ces agrégats se forment et favorisent l’installation de corridors faunistiques (le besoin de cours d’eau linéaires et sans obstacles pour le flottage du bois de chauffe n’aurait jamais permis la formation de ces agrégats). Quelques étangs croisés sur le chemin semblaient être plutôt artificiels. La majorité des maisons, croisées au détour d’un sentier de forêt, se tenaient proche d’un point d’eau, pour de claires raisons historiques, et parfois aussi pour la production d’énergie de l’habitation.

La manière, dont l’eau structure les courbes du Morvan ainsi que les champs en plaine, donne une impression générale de liant, et d’abandon de l’humain.



img. 34 : Emprise de la Loire, à l’entrée de Decize, Nièvre
©Chloé Schindler



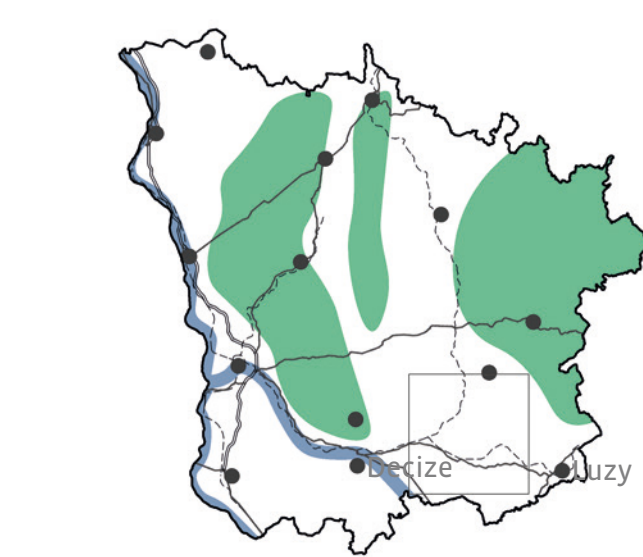
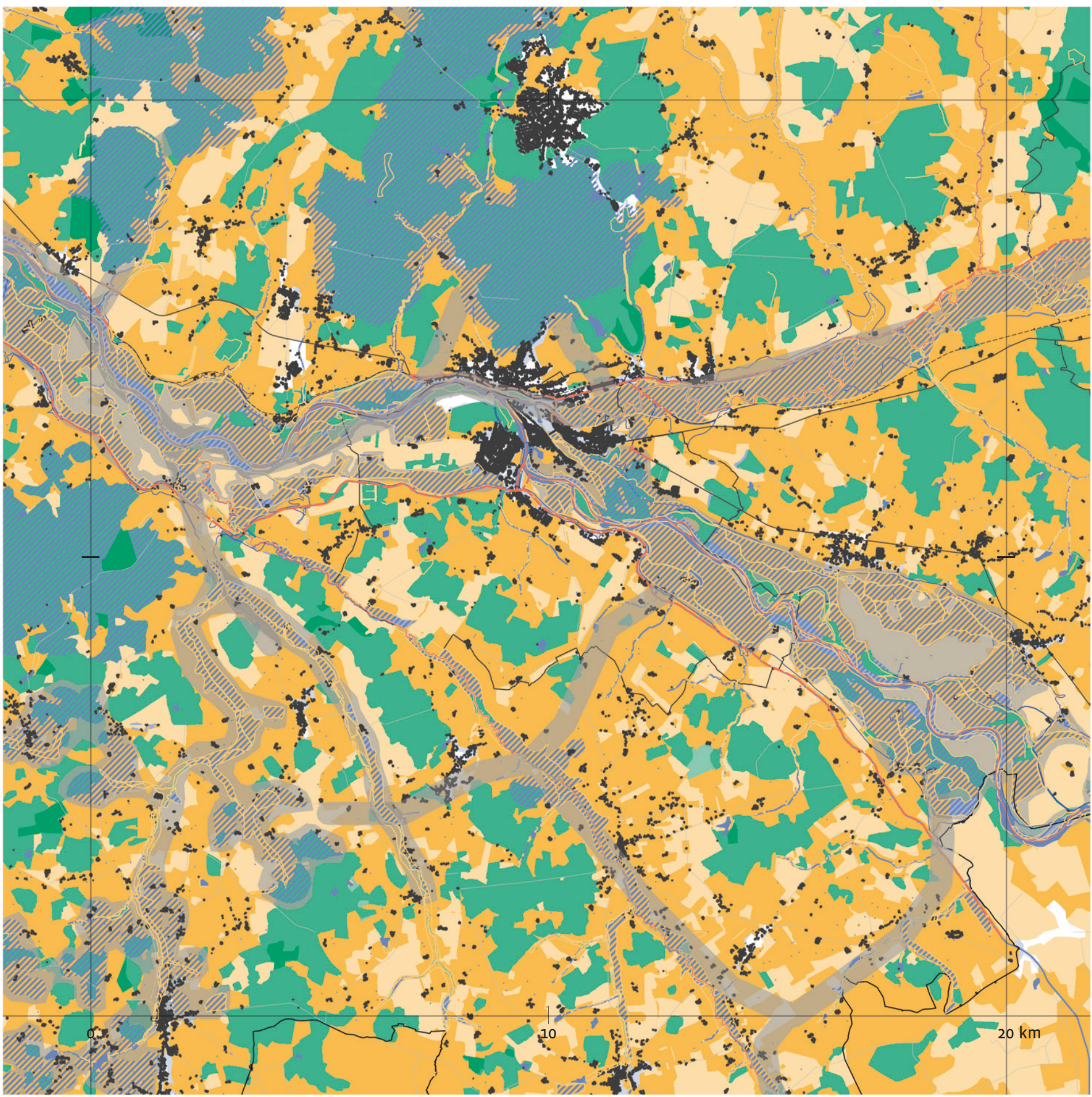
img. 35 : Étang artificiel à proximité de Luzy, Nièvre
©Chloé Schindler



img. 36 : Cours d’eau avec végétation basse, Nièvre
©Chloé Schindler



img. 37 : Cours d’eau issu de la Loire, Nièvre
©Chloé Schindler



carte 21 :
TRAJET DANS DECIZE, NIÈVRE

- commune
- trajet d’exploration
- obstacles
- corridors régionaux et interrégionaux
- réservoirs de biodiversité à remettre en bon état
- corridors de zones humides à restaurer
- milieux humides et réservoirs de biodiversité à préserver
- réservoirs de biodiversité des zones humides
- espace de mobilité des cours d’eau
- cours d’eau et plans d’eau
- zones humides
- forêts de conifères
- forêts de feuillus et mélangées
- milieux semi ouverts
- prairies et bocages
- pelouse sèche
- cultures, vignobles et vergers
- bâtiments
- Parc Régional Naturel du Morvan
- liaisons locales
- liaisons régionales
- liaisons principales
- autoroutes
- ligne de train grande vitesse
- frontière départementale
- topographie

4.2 LE SAUVAGE ET L'HUMAIN

LE RÉ-ENSAUVAGEMENT NON-INTENTIONNEL

Les espaces abandonnés au sauvage sont le signe de la nature reprenant ses droits, hors de contrôle de l'homme. Ce sont des milieux non anthropisés, qui se sont extraits de la domination hygiéniste, mettant en lumière l'incapacité de la société humaine à maintenir sa pression. De « nature objet », utilisée par l'humain, la nature s'extraît pour devenir « sujet » de son propre développement et cela crée des tensions et des réactions diverses, de la part de la civilisation humaine. Ce rapport est difficile à renverser, ces zones étant, comme nous l'avons vu, prises dans un phénomène de dépossession très ancré. Les ruines et espaces à l'abandon et le sentiment qu'ils suscitent, démontrent que l'imaginaire collectif de la campagne n'est pas réellement celui du sauvage pur. Elle est, plutôt, une continuité moins dense du territoire urbain, et doit conserver un minimum d'ordre et de contrôle humain pour être appréciable. La montée du « désir de nature », qui précipite certaines populations vers des espaces peu densément peuplés, ne se construit alors qu'en opposition au monde globalisé, capitaliste et technologique. La campagne est plus une solution de repli, qu'une réelle réponse au rythme de la ville. Elle ne cesse d'attirer du monde, grâce en grande partie à l'influence de la voiture et de la télévision sur la diffusion de son image romantisée, mais, comme le dit Ungers : *« cela fait longtemps que s'établir à la campagne ne signifie plus s'exiler de la société ».* (Ungers et al., 2013) La nature se trouve « viabilisée » pour le loisir des hommes, et c'est cela que traduit l'envie des autorités de profiter de cette renaturation pour déclencher l'économie touristique de la Nièvre. En relançant la croissance de cet espace, les milieux autrefois délaissés seront, à nouveau, domptés pour le plaisir des touristes.

Le sauvage, et plus particulièrement le sauvage domestiqué des réserves naturelles, est un argument fort. Les espaces sauvages sont des lieux de bien-être humain, en ce qu'ils sont une manière de respirer un air moins vicié que celui pollué des grandes villes, mais

aussi une manière de se reconnecter à la nature perdue au profit de la mondialisation. En vendant les poches de nature qui s'insèrent dans les espaces ruraux pour ces raisons, le département espère ainsi générer des emplois, afin de les entretenir et accueillir les touristes. Le retour de la nature et du sauvage peut alors être domestiqué et utilisé, afin de participer au sauvetage et du territoire en décroissance, et des écosystèmes mis en péril par les activités humaines. La question de laisser de la place aux autres vivants arrive, de plus en plus, au centre des préoccupations humaines, car l'homme a pris conscience que, pour sauvegarder les espèces naturelles menacées par ses activités, il faut prendre soin des milieux.

La manière, dont les activités humaines ont fragilisé l'environnement, devient un problème et des stratégies de ré-ensauvagement (aussi appelées « rewilding ») émergent (Barraud, 2020). Leur but est de sensibiliser les habitants humains aux enjeux de leur étalement et d'apprendre à laisser un espace à la cohabitation, en délimitant des zones laissées à la nature, intouchables. Ces stratégies se déploient de diverses manières et s'intéressent aux espaces qui présentent, selon l'homme, un intérêt écologique. Elles sont, donc, différentes du ré-ensauvagement non intentionnel, qui touche des zones en dépeuplement, comme la Nièvre, puisque celui-ci n'évolue pas dans un espace désigné (ou en déborde car le Parc Régional Naturel est un espace désigné de ré-ensauvagement). Les mentalités, face à ces stratégies, varient et sont controversées. Pour ré-ensauvager, l'homme intervient sur un territoire afin de réunir les conditions qui, selon lui, favoriseront le retour de la faune et de la flore locale. La large zone de protection, qui accueille la remise en route des écosystèmes, pose diverses questions, à propos du dosage de l'intervention originelle humaine, après la décision de laisser un espace au sauvage, à propos de l'état de nature à atteindre avec l'intervention, ou encore à propos des limites spatiales de l'action, de leur porosité, ainsi que des espaces de transition nécessaires ou acceptables (Barraud et al., 2019). Afin de faire accepter aux communautés

locales, la mise en place d'espaces ré-ensauvagés, la mise en récit est, alors, un élément essentiel à la justification de l'action. Les mentalités, face au sauvage, ne changent donc pas tellement avec le retour de celui-ci, et le bien-fondé d'une zone sauvage, en plein territoire humain, ou le retour de certaines espèces qui avaient été chassées par l'homme (comme la bataille continue des éleveurs face aux loups gris, qui reviennent en France depuis la fin du XXème siècle, après avoir disparu pendant près de 50 ans (Berio, s. d.)) doivent rester en adéquation avec les activités humaines. Il est, donc, plutôt question de limiter la pression humaine que de s'en défaire totalement. Cette romantisation, pour obtenir l'accord de la société, favorise les controverses précédemment évoquées.

Il y a, d'abord, un débat à propos de l'état visé par les mesures de ré-ensauvagement. Certains soutiennent qu'elles doivent viser au rétablissement d'un équilibre antérieur aux activités humaines, puisque c'est la source de sa détérioration ; d'autres, qu'au contraire le paysage a évolué pour en arriver à l'état actuel qu'il faut laisser vivre. Les techniques de ré-ensauvagement, qu'elles s'attachent à l'une ou l'autre de ces idées, répondent à l'imaginaire collectif de la forêt et du sauvage et le médiatisent. Régis Barraud conclut : *« Les effets d'intégration à des réseaux européens, puis nationaux, se mêlent aux enjeux locaux pour alimenter des récits mouvants du rapport au sauvage et du rapport aux lieux. Les histoires médiatisées par les textes, images et vidéos participent d'un processus d'esthétisation (voire d'artialisation) qui arrime la nature forestière à des physionomies paysagères. [...] [Ces visions] sont censées susciter l'émotion et renforcer l'adhésion à la stratégie de ré-ensauvagement. »* (Barraud, 2020)

Le ré-ensauvagement intentionnel conserve la délimitation, bien entretenue, qui s'étend entre les zones anthropisées et le sauvage. Il espère rétablir l'équilibre, en cantonnant les autres vivants dans des espaces délimités pour eux. Il suit, encore, l'opposition limitante du sauvage et du civil expliquée précédemment.



img. 38 : Élevage de charolaises à proximité de Luzy, Nièvre ©Chloé Schindler

Le ré-ensauvagement non intentionnel, qui touche les espaces agropastoraux marginaux, ne fait pas autant bonne presse. La notion de féralité, qui désigne l'état de ce qui est rendu au sauvage, après un temps de domestication, est un sujet sensible pour la société humaine (Zask, 2020). L'important est de comprendre les enjeux du ré-ensauvagement, sur le plan des dynamiques spatiales et sociales, au sein de tous les vivants du territoire. Ce thème est loin d'être abordé, lors des opérations de promotion du ré-ensauvagement en Europe.

On peut expliquer cela, par le fait, que la vie animale est et, a toujours été, perçue par l'homme de manière régressive. L'animal n'est pas à prendre en compte car il n'existe pas dans la civilisation. Cette vision et la façon dont l'humain s'oppose à l'animal tient, selon Joëlle Zask, du fait que la ville est fondée sur son opposition au sauvage : la ville civilise les humains primitifs. Elle s'oppose à la nature et au sauvage, dans sa conception, et s'en coupe sous tous ses aspects.

L'animal sauvage se trouve être un instrument de la civilisation, mais, est, en même temps, exclu de la civilisation. Il est vu comme salissant, opportuniste et parasite. La relation humaine au sauvage se trouve complexifiée par les différents sentiments, nourris par les hommes, à propos de l'animalité. L'homme ressent, alors, le besoin de dompter la nature pour l'apprécier, et sans l'intégrer à la vie civile (Zask, 2020). C'est, en cela, que les stratégies de ré-ensauvagement ne vont pas vers une coexistence. La fascination humaine pour le sauvage est mêlée à un besoin de le conserver à distance, pour ne pas mettre en danger la civilisation.

Il est, pourtant, facile de constater, en parcourant un territoire sur lequel le sauvage s'immisce, que l'humain sait vivre et s'accommoder de cette cohabitation. Les distances, que les hommes s'efforcent de conserver, sont difficiles à maintenir. C'est pourquoi, un espace en dépeuplement comme la Nièvre, est une source d'informations importante pour un lâcher-prise humain.

4.3 LA COEXISTENCE
COMME POTENTIEL

TERRITOIRES VIVANTS

Les activités des vivants, humains ou non, en marge des espaces urbains, déclenchent le débat à propos de leur impact sur le paysage rural. La distance, entre les agglomérations urbaines et les activités sauvages, ont engendré des distances sociétales et cette nature ré-ensauvagée n’est vue que sous le prisme de zone perdue pour la production humaine. Gabrielle et Caroline, toutes deux commerçantes de 40-50 ans, ont du mal à comprendre, en quoi, ces espaces sans contrôle humain, peuvent représenter un quelconque charme aux yeux des hommes, même touristes. La nature, sans contrôle de l’homme, est trop dangereuse pour lui. Les chemins et les domaines anciennement organisés et contrôlés par l’homme, ne sont plus reconnaissables. La nature a effacé les limites et rend l’accès difficile pour les promeneurs. La Loire, du fait de ses grandes variations de flux, présente des bordures larges et très sauvages, même en plein centre d’une agglomération de plus de 5’000 habitants, comme Decize, elle n’est pas domptée ni utilisée. Les formes que prennent ce ré-ensauvagement non-intentionnel suivant les types d’espaces sont assez représentatifs de la chute des activités humaines, et c’est bien là le problème. La forêt, sur les pentes du Morvan, étant plus difficiles d’accès, le développement de villes denses ne s’y est pas fait, et c’est pourquoi, l’homme d’aujourd’hui a décidé d’en faire une réserve naturelle. La plaine du sud de la Nièvre, trop fragmentée et difficilement exploitable, n’est plus à l’abandon, grâce à l’exploitation des charolaises, qui entretien le paysage mais favorise, aussi, le maintien des corridors de biodiversité. Les sentiers, entre ces champs, et les fossés, sont parcourus par les autres vivants.

Il est assez évident que si ces phénomènes de ré-ensauvagement sont visibles partout, le label « Parc Régional Naturel » rend ces signes positifs en son sein, en délimitant les espaces où le sauvage a le droit de s’exprimer. Les différents degrés de ré-ensauvagement nous donnent des pistes afin de comprendre ce

phénomène, et ne plus le freiner. La proximité, qui s’installe entre les vivants du territoire, dès lors que les activités humaines n’entrent plus en conflit avec tout ce qui n’est pas « civilisé », devrait être un exemple à suivre pour l’évolution des activités humaine en territoire rural.

La première des leçons à tirer de ce territoire en dépeuplement, est que le retrait, même léger, des activités humaines, encourage un ré-ensauvagement immédiat. La présence des vivants, en bordure de la civilisation, souffre principalement des actes de répression dont ils font l’objet. L’activité humaine n’empêche pas les autres activités sur un territoire, elle les masque. Comprendre que le retrait de l’humain permet, aux autres vivants, de se développer avec lui, et non plus en parallèle de lui, est bénéfique pour tous, comme le dit Baptiste Morizot : **« Accepter que l’humain ne trouve pas son vecteur dans la domination spirituelle de son animalité, mais dans la bonne intelligence à chercher avec les forces du vivant en nous, c’est changer de rapport fondamental avec les forces du vivant hors de nous. » (Morizot & Damasio, 2020)**

La capacité d’un territoire de s’adapter et se réparer après des dizaines d’années de privation d’un équilibre pourtant nécessaire à son bon développement, laisse à penser que les zones détériorées et actuellement classées comme « à restaurer » selon les trames verte, jaune et bleue, n’auraient besoin que d’un apaisement des pratiques urbaines sur ces territoires, plutôt qu’une mise à l’écart de celles-ci.

Le fait, de discerner des voies de circulation entièrement dédiées aux vivants non humains, même en frontière des espaces contrôlés, et de comprendre comment ils se mêlent aux espaces plus exclusivement utilisés par les humains, permet de comprendre comment mieux redistribuer les circulations, au sein d’un territoire et ainsi réduire les conflits entre les déplacements du vivant. Cette redistribution ne se fera pas sous le contrôle humain, ni pour servir les intérêts économiques et sociétaux des populations humaines. Les déplacements

et dynamiques de tous les autres vivants d’un territoire, de l’insecte au mammifère, échappent trop aux humains, pour tenter dans un premier temps, de contrôler le ré-ensauvagement.

L’abandon d’espaces au sein des communes denses, crée des respirations dans le tissu bâti et permet, à la faune et la flore, de s’insérer au creux des habitations, au bénéfice de tous les vivants. Ce premier pas autorisera les humains à se reconnecter avec leur milieu. Le territoire nivernais n’est pas en dépeuplement, il subit une redistribution de ses populations vivantes, sur le département complet. L’humain se déplace et se disperse, laissant de la place pour les autres manières de vivre cet espace. La promotion économique de la Nièvre ne fonctionne pas, mais c’est, pour laisser la place à d’autres façons de valoriser le territoire rural. Cette poche de biodiversité, en train de se créer, dans le monde industriel et hygiéniste d’aujourd’hui, ouvre la voie à d’autres manières de dessiner le territoire français. La réapparition d’espèces sauvages, sur les terres nivernaises, mais aussi la manière dont le paysage se trouve renforcé, grâce aux percées que la nature réussit à se frayer dans les installations humaines, sont une ouverture qui permet de penser le retour amorcé des vivants sur ce territoire.

L’état de relâchement du territoire humain indique que les actions humaines, pour favoriser cette coexistence, repose sur une inaction. Savoir abandonner une parcelle ou un cheminement, indépendamment de leur potentiel économique, car on sait comprendre les qualités que cet espace représente pour l’ensemble des vivants, est l’un des plus gros défis pour développer la Nièvre renaturée. Pour comprendre cela, l’enjeu réside dans l’information des populations humaines. Bien que le Parc Naturel Régional du Morvan soit en train de devenir une question marketing et un prétexte pour attirer les touristes (selon Éric et Zacharie, entre autres, en arguant de la qualité paysagère d’un village, mêlé de sauvage, par exemple), les pistes de développement, induites par cette zone protégée, encourage de telles mesures.



img. 39 : Pont sur la Loire, Decize, Nièvre
©Chloé Schindler

Cultiver la relation entre les vivants, organise le territoire autrement. Les territoires ne composent pas les vivants unilatéralement, mais, sont, aussi, sujets aux effets de leurs corps sur eux. Le collectif de Terra Forma définit alors les « points de vie » pour comprendre le territoire, selon des paramètres mouvants, avec différents impacts, champs d’action, point d’ancrage... Le territoire s’accroche à chacun des vivants, selon de nombreux modes et il est influencé, par ces mêmes vivants, de nombreuses manières (Aït-Touati et al., 2019). Comprendre cette pluralité d’interdépendances nous aidera à déterminer le rôle de chacun dans le territoire, y compris le rôle humain. L’indépendance des vivants est induite par la capacité de chacun, de s’insérer dans le territoire et de créer cette interdépendance pour y vivre en équilibre. Les façons d’interagir, avec le territoire, se sont perdues avec l’accélération des pratiques de production humaines et la distanciation, de plus en plus grande, des milieux de vie humains aux autres milieux. La sensibilisation des populations, touchées par le phénomène de ré-ensauvagement, est importante pour l’acceptabilité sociale de celui-ci. La coexistence possible, entre les vivants acteurs d’un territoire, induit donc que l’homme puisse redevenir acteur de son territoire, au sens de l’écosystème, sans question de domination unilatérale. Trop longtemps coupé de celui-ci, par les pratiques industrielles et hygiénistes, l’homme se trouve, donc, face à un défi, celui de s’y reconnecter. Le corps des vivants est un médium important pour communiquer avec son milieu (Rollot & Constant, 2018). Tout de même, selon Mathias Rollot, l’humanité a toujours su et sait toujours prendre soin de ses milieux, car :

« l’architecture ne peut être autre chose qu’artisanale, locale, contextuelle, singulière. » (Rollot & Constant, 2018)

La construction aujourd’hui est totalement déconnectée de la nature, dont elle a été extraite. En travaillant à de nouvelles synergies et en comprenant le point de vue animal via l’architecture, on pourra aller : **« vers une posture plus ‘équitable’ avec le non-humain. » (Rollot & Constant, 2018)**

BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

LIVRES :

Aït-Touati, F., Arènes, A., & Grégoire, A. (2019). Terra forma : Manuel de cartographies potentielles. Éditions B42.

Brès, A., Beaucire, F., & Mariolle, B. (2017). Territoire frugal : La France des campagnes à l’heure des métropoles. MétisPresses.

Cochet, G., & Durand, S. (2018). Ré-ensauvageons la France : Plaidoyer pour une nature sauvage et libre. Actes sud.

Dhérissard, G., Dibie, P., & Fumey, G. (2014). Des territoires à penser. Éditions de l’Aube.

Magnaghi, A. (2014). La biorégion urbaine : Petit traité sur le territoire bien commun. Eterotopia France.

Morizot, B., & Damasio, A. (2020). Manières d’être vivant : Enquêtes sur la vie à travers nous. Actes Sud.

Rollot, M., & Constant, E. (2018). Les territoires du vivant : Un manifeste biorégionaliste. Éditions François Bourin.

Ungers, O. M., Koolhaas, R., Riemann, P., Kollhoff, H., Ovaska, A., Hertweck, F., Marot, S., & UAA Ungers Archiv für Architekturwissenschaft (Éds.). (2013). Die Stadt in der Stadt : Berlin: ein grünes Archipel ; ein Manifest (1977) von Oswald Mathias Ungers und Rem Koolhaas mit Peter Riemann, Hans Kollhoff und Arthur Ovaska (Kritische Ausg. von Florian Hertweck und Sébastien Marot). UAA, Ungers Archiv für Architekturwissenschaft.

Zask, J. (2020). Zoocities : Des animaux sauvages dans la ville. Premier parallèle.

ARTICLES :

Barraud, R. (2020). Les références spatiales et temporelles des paysages forestiers du rewilding en Europe : Imaginaires, discours et projets. Projets de paysage, 22. <https://doi.org/10.4000/paysage.9076>

Barraud, R., Andreu-Boussut, V., Chadenas, C., Portal, C., & Guyot, S. (2019). Ensauvagement et ré-ensauvagement de l’Europe : Controverse et postures scientifiques. Bulletin de l’Association de géographes français, 96(2), 301-318. <https://doi.org/10.4000/bagf.5141>

Berio, F. (s. d.). Retour des loups en France : Quelles sont les raisons ? Futura. Consulté 10 janvier 2023, à l’adresse <https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/loup-retour-loups-france-sont-raisons-16589/>

Bonneaud, F., & Bertin, S. (2011). Les paysages de la Nièvre 5 Clefs de lecture 5. 55.

Bourgogne-Franche-Comté, P. internet D. (2018, janvier 11). Le SRCE de Bourgogne. Portail internet DREAL Bourgogne-Franche-Comté. <https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-de-bourgogne-a7202.html>

Centre de ressources trames verte et bleue. (s. d.). Présentation de la TVB | Trame verte et bleue. Consulté 10 janvier 2023, à l’adresse <https://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb>

Chevallier, A. (2015, avril 25). Quand les parisiens se chauffaient au bois du Morvan : La tradition du flottage du bois. Burgondiart / Art, Culture et Patrimoine en Bourgogne. <https://burgondiart.wordpress.com/2015/04/25/quand-les-parisiens-se-chauffaient-au-bois-du-morvan-la-tradition-du-flottage-du-bois/>

Cognard, F. (2010). « Migrations d’agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : De la recomposition sociale au développement territorial—L’exemple du Diois, du Morvan et du Séronais. Clermont Université - Université Blaise-Pascal UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines CERAMAC.

Cognard, F. (2011). Les migrations résidentielles des Britanniques et des Néerlandais—Une figure originale de la nouvelle attractivité des moyennes montagnes françaises. Les dynamiques démographiques internes de la France, Espace populations sociétés(2011), 15.

Conseil départemental de la Nièvre. (2017). Stratégie Départementale et Partenariale sur la Biodiversité de la Nièvre—Plan d’actions.

Couturier, P. (2007). Espaces ruraux marginaux ou fragiles : Les catégories analytiques à l’épreuve des pratiques socio-spatiales dans le Haut-Forez. Norois, 202, 21-33. <https://doi.org/10.4000/noroi.1607>

Deniau, F. (2011). Pour la Nièvre. S.E.R., Etudes(415), 13.

DRAAF Bourgogne-Franche-Comté. (2017). Présentation de la forêt. Filière forêt-bois. <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr>

Dupré, L. (2005). Des friches : Le désordre social de la nature. Terrain, 44, 125-136. <https://doi.org/10.4000/terrain.2488>

France, C. (2021, décembre 15). Désert médical—Les maisons de santé, une condition pour attirer de nouveaux médecins dans la Nièvre. www.lejdc.fr. https://www.lejdc.fr/ouroux-en-morvan-58230/actualites/les-maisons-de-sante-une-condition-pour-attirer-de-nouveaux-medecins-dans-la-nievre_14060235/

France, C. (2022, décembre 15). Rapport d’impact—Depuis un an, le journal s’engage pour la santé dans la Nièvre. www.lejdc.fr. https://www.lejdc.fr/nevers-58000/actualites/depuis-un-an-le-journal-s-engage-pour-la-sante-dans-la-nievre_14223716/

France Info ; BFC. (s. d.-a). Déserts médicaux : C’est confirmé, il y aura bien des avions affrétés pour acheminer des médecins de Dijon à Nevers. France 3 Bourgogne-Franche-Comté. Consulté 10 janvier 2023, à l’adresse <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/nievre/nevers/deserts-medicaux-c-est-confirme-il-y-aura-bien-des-avions-affretes-pour-acheminer-des-medecins-de-dijon-a-nevers-2683576.html>

France Info ; BFC. (s. d.-b). Nièvre : Comment préserver les commerces de proximité ? France 3 Bourgogne-Franche-Comté. Consulté 28 décembre 2022, à l’adresse <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/nievre-comment-preserver-commerces-proximite-1466267.html>

Hervieu, B., & Viard, J. (2000). L’archipel paysan : Une majorité devenue minorité. Les cahiers du CEVIPOF, 29, 96.
Latouche, S. (2016). Degrowth as a territorial-landscape project. 6.

Le département de la Nièvre. (s. d.). Agriculture. Nièvre. Consulté 29 décembre 2022, à l’adresse <https://nievre.fr/cadre-de-vie/amenagement-developpement-territoires/agriculture-alimentation-espace-rural/agriculture/>

Le Figaro. (2021, septembre 21). «Les agriculteurs français sont au bord d’une overdose de normes». LEFIGARO. <https://www.lefigaro.fr/vox/economie/les-agriculteurs-francais-sont-au-bord-d-une-overdose-de-normes-20210921>

Le Gallou, A. (2018). Espaces marginaux et fronts pionniers du tourisme urbain : Approcher les ruines urbaines au prisme de la notion d’(extra)ordinaire. Bulletin de l’Association de géographes français, 95(4), 595-612. <https://doi.org/10.4000/bagf.4241>

René, Y. (2022). 7 Bourguignons-Francis-Comtois sur 10 sont nés dans la région. Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté, 148, 2.

Revillier, I. (2022). Au-delà de la crise sanitaire, le recul de la natalité se poursuit. Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté, 102, 4.

Rn PAT. (s. d.). PAT nivernais. RNPAT. Consulté 29 décembre 2022, à l’adresse <https://rnpat.fr/pat/pat-nivernais/>

Rossignol, P. (2020). Populations légales en Bourgogne-Franche-Comté : 2 807 807 habitants au 1er janvier 2018. Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté, 113, 2.

DONNÉES CARTOGRAPHIÉES :

<https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/9/TVB2.map>

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/>

<https://geoservices.ign.fr/>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques>

<https://trouver.ternum-bfc.fr/dataset>

IMAGES :

Image 9 : A. Gonin, A. G. (s. d.). Carte photo Nièvre Artofex pétrin mécanique Migeon représentant exclusif pour la Nièvre [Photographie]. Photographie A. Gonin. https://www.delcampe.net/static/img_large/auction/000/438/486/111_001.jpg?v=0

Image 10 : Anonyme. (1895). Vélo cycle publicité affiche poster ancien 09 [Illustration]. Anonyme. <https://www.laboiteverte.fr/49-belles-publicites-anciennes-velos/#jp-carousel-72854>

Image 11 : Marcel Picart, M. P. (s. d.). Affiche publicitaire de Saint-Honoré-les-Bains [Illustration]. Imprimeur Marcel Picart. <http://www.st-honore-les-bains.com/st-ho-dhier-a-aujourd'hui/>

Image 12 : Edit. Debrosses, E. D. (s. d.). Le pèlérinnage à Notre Dame du Suprême Pardon [Photographie]. hazaers. <https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/139943#0>



2023, Chloé Schindler

Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence

Creative Commons Attribution

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Vous pouvez utiliser, distribuer et reproduire le matériel par tous moyens et sous tous formats, à condition de créditer l'auteur de l'oeuvre

Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.